



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)
=❧=



Institut National des Métiers d'Art, d'Archéologie et de la Culture
(INMAAC)

=❧❧=

MEMOIRE DE MASTER PROFESSIONNEL

Filière : Patrimoine culturel et Archéologie

**ENJEUX DE CONSERVATION ET DE
VALORISATION DU BÂTI COLONIAL DE LA
VILLE DE SAVÈ**



Réalisé par:
AFFOUDA Olatudji Elie

Sous la direction de :
Prof. Romuald TCHIBOZO
Professeur titulaire des Universités CAMES

&

Dr Opêoluwa Blandine AGBAKA
Maître-Assistant des Universités CAMES

Année Académique : 2021-2022

**ENJEUX DE CONSERVATION ET DE VALORISATION DU BÂTI
COLONIAL DE LA VILLE DE SAVÈ**

SOMMAIRE

DEDICACE.....	iv
REMERCIEMENTS	v
SIGLES ET ABREVIATIONS	vi
RESUME.....	vii
ABSTRACT	vii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE, INSTITUTIONNEL ET METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE	5
1.1. Contexte théorique	5
1.2 Clarification des concepts	8
1.3 Cadre institutionnel	10
1.4. Approche méthodologique	11
CHAPITRE II : INVENTAIRE DU BATI COLONIAL DE LA VILLE DE SAVE : TRAITEMENT DES DONNEES RECUEILLIES ET ANALYSE DES RESULTATS	17
2.1 Les édifices administratifs et économiques.....	17
2.2. Les infrastructures religieuses, culturelles et résidentielles	53
2.3 Analyse des résultats au fur et à mesure du dépouillement et du traitement des informations recueillies	89
2.4 Analyse statistique des données	90
2.5 Etat de conservation des bâtis coloniaux.....	92
2.6 Analyse du type de dommages subit par les bâtis coloniaux	94
2.7 Mise en relation de l'analyse avec la problématique et les objectifs de départ, vérification des hypothèses.....	96
CHAPITRE III : PROPOSITION D'UN PLAN D'AMENAGEMENT ET DE VALORISATION ET PROPOSITION D'UN PROJET PROFESSIONNEL.....	99
3.1 Plan d'aménagement	99
3.2 Plan de valorisation	100
4.3. Fiche de projet.....	103
Conclusion.....	109
Sources et références bibliographiques	111

Bibliographie	116
Liste des figures	120
Liste des tableaux	120
Liste des photos	121
Table des matieres	122

DEDICACE

A

Mon feu père, Siméon AFOUDA pour qui, j'ai une pieuse pensée et ma mère Elisabeth CHABI!

REMERCIEMENTS

Ce travail est le fruit de plusieurs contributions et d'une redevance dont le compte serait long à tenir ici. Ainsi, nous ne saurions dresser une liste au risque d'omettre certains noms. Cependant, qu'il nous soit permis d'accorder un privilège particulier au Professeur Romuald TCHIBOZO et au Dr Opêoluwa Blandine AGBAKA, pour avoir accepté de codiriger ce travail, malgré leurs occupations.

Nous remercions le professeur John IGUE qui nous a consacré son temps, sa bibliothèque privée et son carnet d'adresses.

A notre cher Hospice KLEBO pour son assistance technique et sa présence à nos côtés sur le terrain de la recherche, nous disons merci.

A tous ceux dont la discrétion nous inspire de taire leurs noms, nous disons toute notre gratitude.

Une marque spéciale au feu Samon EWEDJE Elie, un de nos informateurs, dans le cadre de ce travail. A travers lui, nous remercions tous nos informateurs. Car, par leur disponibilité, leur ouverture d'esprit et leur collaboration, ils ont contribué à l'élaboration de ce document.

A tous nos enseignants de l'Institut National des Métiers d'Art, d'Archéologie et de la Culture, pour le sacrifice consenti, afin de nous transmettre le savoir dont témoigne ce mémoire.

A tous nos camarades de promotion, nos amis et tous ceux qui nous ont soutenu de diverses manières, nous disons merci.

SIGLES ET ABREVIATIONS

A.O.F.	: Afrique Occidentale Française
C.A.I.T.A	: Compagnie Agricole et Industrielle des Tabacs Africains
C.C.F.	: Centre Culturel Français
C.F.A.O.	: Compagnie Française d’Afrique Occidentale
C.I.C.A.	: Compagnie Industrielle et Commerciale d’Afrique
D. P.C	: Direction du Patrimoine Culturel
D.A.N.	: Direction des Archives Nationales (Porto-Novo, République du Bénin)
D.H.A.	: Département d’Histoire et d’Archéologie
E.P.A.	: École du Patrimoine Africain (Porto-Novo, Bénin)
F.A.S.H.S.	: Faculté des Sciences Humaines et Sociales
G.P.S.	: Global Positionning System
IFAN	: Institut Français d’Afrique Noire
O.C.B.N.	: Organisation Commune Bénin- Niger des chemins de fer et des transports
O.C.D.N.	: Organisation Commune Dahomey- Niger des chemins de fer et des transports
P.T.T.	: Poste Télégraphique et Téléphonique
S.C.O.A.	: Société Commerciale de l’Ouest Africain
SICCA	: Société Industrielle et Commerciale de la Côte d’Afrique
U.A.C	: Université d’Abomey-Calavi

RESUME

Notre sujet de recherche, intitulé «Enjeux de conservation et de valorisation du bâti colonial de la ville de Savè », est une contribution à la connaissance à la mise en valeur des témoins matériels de la colonisation de leur impact sur la ville de Savè. Une démarche méthodologique basée sur la recherche documentaire, les enquêtes de terrain et la prospection nous a permis de revisiter l'histoire coloniale de la zone d'étude, pour nous rendre compte des atouts, qu'elle représentait pour la colonie du Dahomey. Chef-lieu des Cercles du Nord, la ville de Savè a acquis une importance économique et stratégique attestée par ses édifices coloniaux à caractère administratifs, économiques, religieux, scolaires, sanitaires et culturels. Nous avons identifié, au nombre de ces infrastructures, le Bureau du Commandant de Cercle, le Service de la météorologie, l'Ecole régionale, la Gare ferroviaire, le Service automobile, la Poste (PTT), le Poste de police, le Campement, sans oublier les nombreux comptoirs commerciaux. Leur année de construction, leur fonction antérieure et actuelle, ainsi que leur état de conservation, ont été passés en revue. Nous avons, par la même occasion, examiné les moyens de conservation et de valorisation de ces bâtis, à travers une proposition de projet professionnel.

Mots clés : Inventaire, Patrimoine, Conservation, Valorisation, Savè, Bénin

ABSTRACT

Our research subject entitled: "Issues of conservation and enhancement of the colonial building of the city of savè", is a contribution to the knowledge and enhancement of the material witnesses of colonization and their impact on the city of savè. A methodological approach based on documentary research, field surveys and prospecting allowed us to revisit the colonial history of the study area to realize the assets it will provide for the colony of Dahomey. Capital of the northern circles, the city of Savè has acquired an economic and strategic importance attested by its colonial buildings of an administrative, economic, religious, educational, health and cultural nature. We have identified, among these infrastructures, the Office of the Circle Commander, the Meteorological Service, the Regional School, the Railway Station, the Automobile Service, the Post Office, the Police Station, the Camp, without forgetting the many commercial counters. Their year of construction, their previous and current function, as well as their state of conservation, have been reviewed. We have, at the same time, examined the means of conservation and enhancement of these buildings through a proposal for a professional project.

Keywords: Inventory, Heritage, Conservation, Valorisation, Savè, Benin

INTRODUCTION

La colonisation de l'Afrique à la fin du XIX^e siècle a induit des mutations dans divers domaines de la vie socio-politique et économique au sein des colonies. Lesdites mutations varient d'une ville à une autre à l'intérieur d'un même pays. De même, l'ampleur des transformations évolue en fonction du statut de la ville, de son importance économique, politique et de sa position géographique. Dans la colonie du Dahomey et dépendances créées en juin 1894, par la France, à la suite de la défaite de l'armée danxoméenne, les villes comme Ouidah, Cotonou, Porto-Novo et bien d'autres ont été particulièrement marquées par l'édification d'architectures coloniales et/ ou brésiliennes. Dans ces villes côtières, l'architecture coloniale a fait l'objet de plusieurs études. Outre celles-ci, il existe, dans le Moyen-Bénin, une ville qui doit son extension et son urbanisation, hors du noyau ancien, à la construction de plusieurs infrastructures coloniales à savoir: la construction du chemin de fer, l'installation des comptoirs commerciaux et la construction des bâtiments administratifs et scolaires. Il s'agit de l'ancien « Cercle de Savè créé en 1909 » (Oloukoï 1993, 17) et « transformé en Subdivision en 1920 » (Monhounvedo, s.d.).

De par sa position stratégique, que lui confère sa situation au carrefour des routes caravanières, comme le constate le Commandant Boutonnet (Lettre N°194 adressée au Gouverneur de la colonie à Porto-Novo, Savè, le 27/12/1910). Ce Cercle présentait un atout économique indéniable pour la colonie du Dahomey. « Pour mieux contrôler et drainer les ressources de l'arrière-pays, le colonisateur a fait de cette ville le siège local d'un pouvoir politique, administratif et militaire assez important » (Oloukoï 1993, 46). A ce titre, le Cercle de Savè a connu plusieurs phases dans son évolution sous le joug colonial. Mais, l'importance du bâti colonial est très peu étudiée dans cette ville du Moyen-Bénin. Par notre thème intitulé «**Enjeux de conservation et de valorisation du bâti colonial de la ville de Savè** », nous voudrions apporter notre contribution à la connaissance, à la conservation et à la valorisation de ces bâtis coloniaux.

L'espace géographique, objet de notre étude, autrefois s'appelait Ilé-Shabè, capitale de l'ancien royaume de Shabè. Le pays shabè appartient à l'ensemble géopolitique et socioculturel yoruba. Jadis, l'étendue de son territoire englobait le fleuve Okpara. Mais à l'arrivée des européens vers la fin du XIX^e siècle, l'ancien royaume de Shabè fut divisé à partir de ce cours d'eau. Une partie du territoire et de la population a été rattachée à la colonie anglaise du Nigeria, tandis que la portion la plus importante est cédée à la colonie du Dahomey, sous la domination française. Les traces de l'occupation française sont encore remarquables au centre-ville de Savè sur lequel est axé notre travail. « La Commune de Savè est située au centre du Bénin, précisément dans le

Département des Collines, entre 7° 42' latitude Nord et 8° 45' longitude Est. Elle s'étend sur 2.228km² et est limitée au Nord par la Commune de Ouèssè, au Sud par la Commune de Kétou, à l'Ouest par les Communes de Glazoué et de Dassa-Zoumè, à l'Est par les Etats d'Oyo, de Kwara et d'Ogoun de la République fédérale du Nigéria. Savè, le chef-lieu de la commune, est située, à environ 255km de Cotonou. Il est traversé par la Route Nationale Inter-Etats (RNIE2) et la RNIE5. La population de la Commune de Savè est estimée à 97 832 habitants en 2017 dont 49232 hommes et 48 600 femmes. Cette population représente 12,2% de la population du Département des Collines et 1% de la population du Bénin. » (Plan de Développement Communal de Savè, 2018-2022.)

Signalons que dans le cadre de cette étude, nous utilisons distinctement "Shabè" et "Savè", le premier pour désigner l'ancien royaume et ses habitants sous la période précoloniale puis le second pour désigner le Cercle de Savè sous la période coloniale et actuellement Commune de Savè.

Consacrée à l'étude des enjeux du bâti colonial de la ville de Savè, cette étude se veut un recensement de ces bâtis afin d'identifier ceux encore susceptibles de faire l'objet d'une conservation et d'une valorisation pour l'établissement d'une base de données favorable au développement du tourisme culturel dans la localité. Notre travail s'articule autour de trois axes à savoir:

- Cadre théorique, institutionnel et méthodologique de la recherche ;
- Traitement et analyse des résultats d'enquête ou des informations recueillies au cours du stage ;
- Suggestions, approches de solution et projet professionnel.

La méthodologie adoptée, dans le cadre de cette étude, a combiné les recherches documentaires à l'enquête orale et l'observation directe sur le terrain. Les outils et techniques utilisés ont été décrits dans la partie consacrée à la méthodologie.

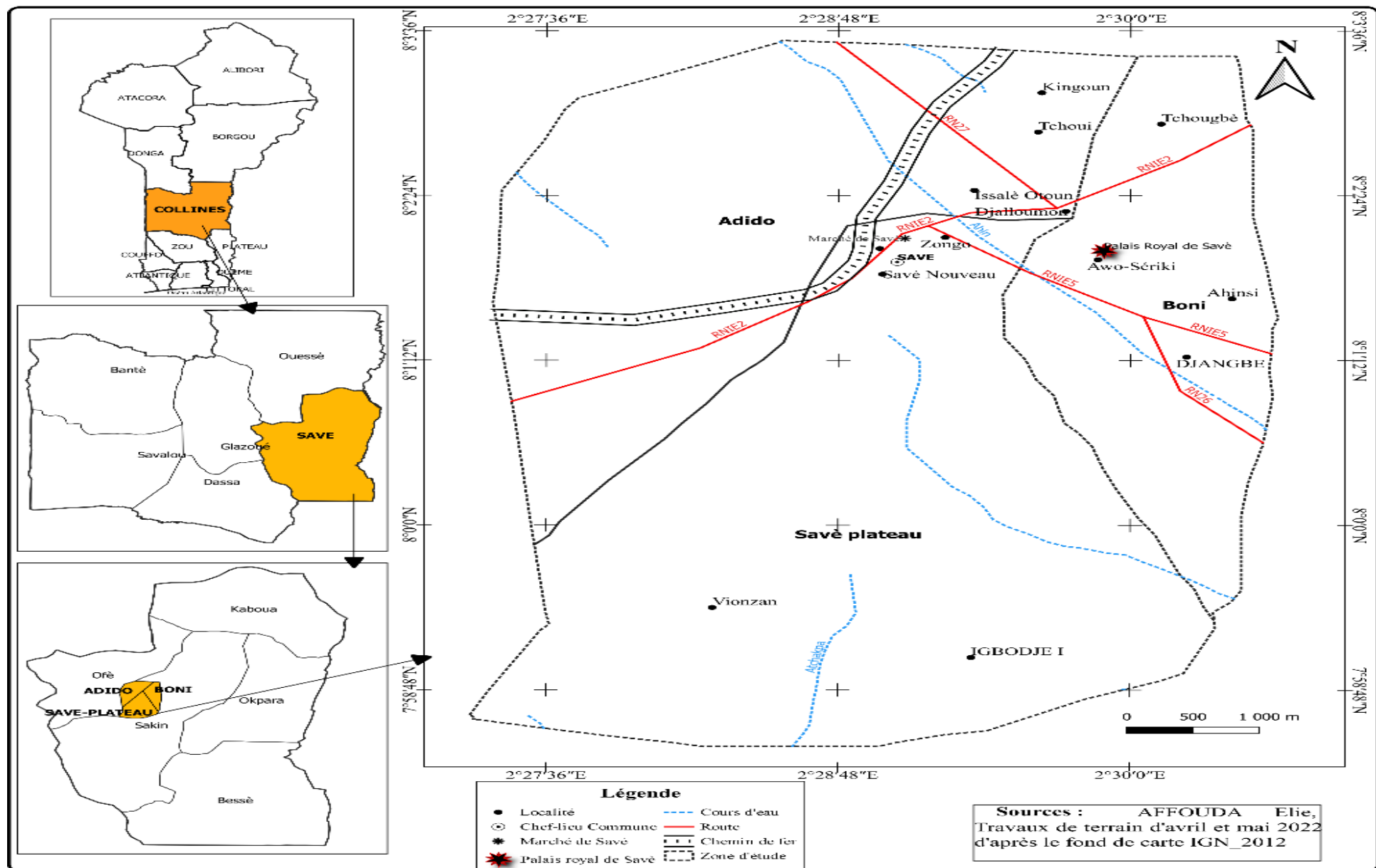


Figure 1 : Carte de la situation géographique de la zone d'étude

CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE, INSTITUTIONNEL ET METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE

1.1.Contexte théorique

1.1.1. Justification du choix du sujet

L'idée de rédiger un mémoire de Master sur les bâtis coloniaux de la ville de Savè a germé en nous, suite à une lecture de son paysage urbain et de ses vestiges. Un observateur averti voit, dans ladite ville, deux parties distinctes. Le noyau ancien, c'est-à-dire la ville précoloniale et ce que nous désignons par « ville coloniale ». Visiblement marquée par la présence des édifices peu ordinaires qui abritent des structures administratives, celle-ci se confond aujourd'hui à la zone commerciale et administrative. Ces édifices peu ordinaires sont en réalité les bâtis coloniaux. Après plusieurs échanges avec certains cadres du milieu sur la fonction et l'époque de construction de ces locaux, il est apparu nécessaire de susciter leur patrimonialisation afin de combler le vide observé au niveau de la recherche sur les bâtis coloniaux dans la ville de Savè, comparativement aux autres localités où existent ces édifices. C'est dans ce cadre, que s'inscrit notre mémoire.

1.1.2. Etat de la question et revue de littérature

Plusieurs travaux de recherche ont été menés sur la zone d'étude. Pour l'essentiel, ils se résument aux thèses soutenues aussi bien par des Béninois que par des étrangers, aux mémoires, aux articles scientifiques et autres. Ils abordent, pour la plupart, les questions relatives à la migration ayant peuplé le territoire *shabè*, aux rapports historiques entre les *Bààtombu* et les Shabè, et aux différentes phases de l'organisation politique du royaume. Nous pouvons citer, entre autres, Dunglas (1957), Moulero (1964), Ali Babio (1994), Bagodo (s.d) et Igué (2005). L'ethnologue Palau Marti, à travers ses trois ouvrages, est allée dans le même sens que ces auteurs précités.

Amos (1975), à travers sa thèse de géographie consacrée à « Aménagement et urbanisation des petites villes du centre Dahomey : le cas particulier de Save », est l'un des premiers à avoir défriché le terrain sur les questions relatives à l'aménagement de cette ville. Son travail de pionnier reste une contribution importante, même s'il n'aborde pas de façon systématique les préoccupations en lien avec le patrimoine et à sa valorisation.

À ces écrits, s'ajoutent quelques travaux d'archéologues, dont celui de Labiyi (2017), qui aborde le peuplement du pays shabè à travers l'étude des sites archéologiques. Il trouve que le peuplement et l'évolution urbaine de la ville précoloniale le long de ce qu'il convient d'appeler

« la chaîne de *Oké shabè* » s'explique par la recherche permanente de la sécurité. « Les villages sont établis sur les plaines à proximité des collines. En temps de guerre et de danger, les populations allaient chercher refuge sur les hauteurs, aux sommets des collines, soit pour un temps limité, soit en s'y établissant définitivement » (Labiya 2017, 67).

Agani (2016), pour sa part, a fait l'inventaire des sites fortifiés de la zone et indiqué les limites de la ville précoloniale. Selon les résultats de ses travaux, du côté Ouest, la ville se limitait au niveau de la muraille *odi onipopo/jalumon* à la lisière de la rivière *Ayin*, qui coule à l'extérieur de la ville. La muraille ou *odi olu osi* est située à l'est du village appelé *Aensi*. Elle débute au pied du contrefort d'*Olu popo*, et prend fin au bord de la route qui conduit à Jabata. Odi ilako, quant à elle, est située à l'endroit où l'administration coloniale installa le poste de la douane (Agani 2016).

Mais, aucun de ces travaux susmentionnés ne traite de façon spécifique des bâtis coloniaux. Le seul ouvrage qui donne quelques informations sur les infrastructures coloniales ne permet pas de les localiser avec précision (Oloukoï 1993). En effet, les coordonnées géographiques sont absentes. L'auteur souligne l'impact de la fonction de transit sur l'évolution de la société et de la ville à travers la construction des infrastructures administratives, économiques, scolaires, sanitaires, culturelles et religieuses. Ce travail est d'un apport considérable dans la mesure où l'auteur a fait un pré-inventaire des infrastructures coloniales existantes entre 1911 et 1936, mais n'aborde pas, à la différence de notre travail, la préservation et la valorisation des bâtis coloniaux. Mieux, les limites chronologiques de ce mémoire ne couvrent pas toute la période coloniale, donc restent muettes sur les périodes après 1936.

Pour avoir une idée globale et précise sur l'étude des bâtis coloniaux, nous nous sommes intéressés aux travaux portant sur le même objet d'étude dans d'autres régions du pays.

Dans son article intitulé "Le Bénin", Gnancadja, (1993) a mené une étude sur les vestiges matériels de la période précoloniale des villes de Ouidah, Grand-Popo, Porto-Novo et Agoué. Il trouve un lien entre ces villes et celle de Cotonou. En effet, l'auteur indique que ces villes regorgent d'infrastructures telles que les maisons de commerce, les bâtiments administratifs, les résidences particulières typiques de l'architecture coloniale. On y trouve également des maisons afro-brésiliennes.

Boukary (2000), que cite Amoussou (2017), a consacré ses études aux données architecturales de la ville de Porto-Novo. Il établit une similitude entre l'architecture et la structure des

bâtiments coloniaux des villes de Porto-Novo et de Cotonou. L'auteur a par ailleurs présenté la structure et la morphologie des espaces publics des deux villes.

Monsi-Agboka et Tossa (2000) ont étudié l'architecture et la structure des bâtiments de l'époque coloniale des villes de Ouidah et de Cotonou. Dans leur développement, ils ont abordé l'étude des espaces coloniaux de ces deux villes.

Dans son article intitulé « enjeux culturels et politiques de la mise en patrimoine des espaces coloniaux », Sinou (2005) examine la relation entre les objets patrimoniaux et leurs destinataires. Il analyse leur place et leurs valeurs potentielles par rapport aux autres aspects du patrimoine bâti, ainsi que les enjeux culturels et politiques que pose sa patrimonialisation.

Nbessa (1997), cité par Gbenou (2018), indique que l'établissement des « villes blanches » doit se faire en dehors des « établissements indigènes », afin que les moustiques, porteurs d'infections et supposés y proliférer en raison de la mauvaise hygiène des populations locales, ne viennent infecter le quartier « blanc ». La ville de Savè n'échappe pas à cette disposition, « la ville coloniale » étant installée hors du noyau ancien. Nbessa, poursuit en soulignant que le choix de l'emplacement où devrait s'établir le colonisateur dans une ville tient également compte de la vision dominatrice du colonisateur. En effet, selon lui, le colonisateur se taille la part de lion dans les colonies d'outre-mer, à travers l'idée selon laquelle, « dans l'Afrique coloniale, le plateau est, non seulement un espace destiné aux « blancs », mais il est aussi réservé aux employés de l'administration coloniale» (Nbessa, 1997, 48). C'est ainsi qu'à Savè, la majorité des bâtis coloniaux inventoriés se trouve dans « la ville coloniale », comme le montre la carte de la répartition spatiale des bâtis coloniaux identifiés.

1.1.3 Problématique

Après son installation dans l'ancien royaume de Shabè, le colonisateur a mis en place quelques infrastructures dont les traces sont encore visibles dans la capitale, l'actuelle ville de Savè. Avec l'accession du Bénin à l'indépendance en 1960, la plupart de ces infrastructures ont été abandonnées. Pendant que certaines d'entre elles sont tombées en ruine sous l'effet des intempéries, d'autres sont détruites lors des travaux d'aménagement. Par contre, les autorités locales ont pu récupérer quelques-unes pour abriter des structures administratives, des écoles et des magasins. C'est le cas de la Résidence du Commandant de Cercle aménagée et transformée en bureaux de la Mairie de Savè. Force est de constater, de nos jours, que la plupart de ces infrastructures tombées en ruine sont menacées de disparition. Mais, comment préserver et valoriser les bâtis coloniaux dans une ville en pleine explosion démographique et urbaine ?

Telle est la problématique de cette étude. Il faut cependant signaler qu'il existe des recherches sur l'inventaire des infrastructures réalisées dans la ville de Savè au cours de la période 1911 - 1936 (Oloukoï, 1993). Mais cet inventaire n'a pas couvert la période coloniale, qui s'étend de 1894 à 1960 ; il porte sur le rôle du terminus du chemin de fer que joua Savè pendant 25 ans. Une telle orientation explique les nombreux points obscurs qui subsistent, quant à la connaissance de cette période à Savè.

1.1.4 Objectifs de la recherche

Ce travail vise principalement à inventorier et documenter les éléments du patrimoine bâti de la période coloniale, avant leur disparition éventuelle. Il s'agit de montrer la nécessité de conserver et de valoriser les bâtiments coloniaux au regard de leur importance patrimoniale. Cet objectif global se décline en des objectifs secondaires, à savoir :

- inventorer et classer les bâtis coloniaux suivant leur nature ;
- poser un diagnostic patrimonial des édifices identifiés ;
- élaborer un plan de conservation ;
- établir un plan de valorisation des édifices recensés.

1.1.5 Hypothèses de recherche

Les hypothèses formulées sont :

-il existerait dans la ville de Savè, des bâtis coloniaux en bon état de conservation et d'autres en état de dégradation qu'on pourrait répertorier et préserver.

-La pose d'un diagnostic patrimonial, permettrait de mieux identifier les solutions adéquates à leur préservation.

-L'existence d'un plan de conservation et de valorisation des édifices recensés contribueraient à leur réaffectation, leur préservation et leur rayonnement.

1.2 Clarification des concepts

❖ Patrimoine

La notion de patrimoine « couvre de façon nécessairement vague tous les biens, tous les "trésors" du passé » (Babelon & Chastel, 1994 : 11). Selon Cousseau (2015), le patrimoine correspond aux biens hérités des Pères et considérés par un groupe comme devant être légués aux générations suivantes. La notion de patrimoine fait ainsi entrer en interaction un passé, temps de production effectif de l'objet, un présent, temps de sa reconnaissance comme trace

digne d'être conservée et un avenir, temps de la transmission. Cette notion transversale et dynamique est perçue par Poulot, 1998, comme « un état légitime des objets ou des monuments, conservés, restaurés ou dé-restaurés, ouvert au public, etc. et leur garantit une destinée spécifique, qui répond à leur valeur esthétique et documentaire le plus souvent, ou illustrative, voire de reconnaissance sentimentale » (Poulot, 1998 : 9)

❖ Patrimoine culturel

Le patrimoine culturel se définit selon la convention de 1972 de l'UNESCO en son article premier, comme « les monuments: œuvres architecturales, de sculpture ou de peinture monumentales, éléments ou structures de caractère archéologique, inscriptions, grottes et groupes d'éléments, ayant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science ; les ensembles: groupes de constructions isolées ou réunies, qui, en raison de leur architecture, de leur unité, ou de leur intégration dans le paysage, ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science ; les sites: œuvres de l'homme ou œuvres conjuguées de l'homme et de la nature, ainsi que les zones, y compris les sites archéologiques ayant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue historique, esthétique, ethnologique ou anthropologique ».

Selon l'Unesco, le patrimoine culturel est, dans son sens le plus large, à la fois un produit et un processus qui fournit, aux sociétés, un ensemble de ressources héritées du passé, créées dans le présent et mises à disposition pour le bénéfice des générations futures. Il comprend, non seulement le patrimoine matériel, mais aussi le patrimoine naturel et immatériel. Il faut noter que l'Unesco elle-même, fait remarquer que la terminologie en matière de patrimoine n'a pas été standardisée ou rationalisée au niveau des pays. A cet effet, les approches de définition visent à permettre, aux acteurs à divers niveaux, d'identifier le patrimoine culturel et d'adopter les mécanismes pour promouvoir sa durabilité. Il appartient à chaque pays de formuler sa propre terminologie et sa propre interprétation du patrimoine.

A cet effet, le Bénin, à travers la loi N° 2021 - 09 du 22 octobre 2021 portant protection du patrimoine culturel en République du Bénin, définit le Patrimoine culturel en son article premier comme « l'ensemble des biens culturels matériels et immatériels qui revêtent pour l'Etat, les collectivités territoriales, les communautés, les groupes ou les individus, une importance pour l'histoire, l'art, la pensée, la science ou la technique ».

❖ Biens culturels

Les Biens culturels, désignent tout bien meubles ou immeubles, qui, quels que soient leur origine ou leur propriétaire, revêtent une importance pour l'archéologie, la préhistoire, l'histoire, les arts, la religion, l'anthropologie, l'anthologie, la science ou la littérature, ainsi que les édifices et les lieux où de tels biens sont déposés, conservés ou exposés en temps de paix ou de guerre. (Loi 2021, Chapitre Premier, Article 1^{er}).

❖ Plan de sauvegarde et de mise en valeur

C'est un document spécifiant les stratégies et instruments nécessaires à la protection, à la conservation et à la mise en valeur des ensembles historiques et paysages culturels, et qui répond aux nécessités de la vie contemporaine sans compromettre les exigences de la protection. (Loi 2021, Chapitre Premier, Article 1^{er})

❖ Plan de gestion du patrimoine

C'est un document qui, selon l'Unesco, définit les aspects importants du patrimoine d'un lieu ou d'un site, et détaille les politiques appropriées de sa gestion, afin que ses valeurs soient conservées pour une utilisation et une appréciation futures.

❖ Conservation

La conservation du patrimoine culturel correspond aux mesures entreprises pour étendre la durée de vie du patrimoine culturel, tout en renforçant la transmission de ses messages et de ses valeurs patrimoniales majeures. Dans le domaine des biens culturels, la conservation a pour but de maintenir les caractéristiques physiques et culturelles de son objet afin de garantir que sa valeur ne soit diminuée et qu'elle perdurera de génération en génération. (ICCROM, 1998, p.4)

❖ Valorisation du patrimoine

Elle consiste à faire connaître et à mettre un patrimoine local (architectural, artistique, naturel...) en valeur afin de favoriser l'attractivité du territoire. Le but est ainsi d'augmenter le flux touristique et de jouer le rôle de levier de développement, d'après l'école internationale des métiers de la culture et du marché de l'art. Selon d'autres sources, la valorisation du patrimoine « répond à de multiples enjeux, d'ordre culturel, pédagogique, économique, touristique et social. La mise en valeur du patrimoine repose sur l'action d'accueil, d'encadrement et d'animation par divers agents du patrimoine tant institutionnels que bénévoles. Elle fait l'objet de diverses manifestations, qui répondent à l'intérêt du public » (Dieye, 2013,361).

1.3 Cadre institutionnel

Nous avons effectué notre stage à la « Mairie de Savè », précisément au niveau de la Division des Affaires Culturelles, Sociales, Sportives et de l'Emploi (DACSSE). Cette division est rattachée au service du développement local et de la planification, composé de :

- la Division de la Prospective, de la Programmation et de l'Economie Locale (DPPEL),
- la Division de la Coopération Décentralisée et de l'Intercommunalité (DCDIC),
- la Division des Affaires Culturelles, Sociales, Sportives et de l'Emploi (DACSSE).

Cette dernière a pour but de promouvoir les initiatives culturelles, sociales et sportives, afin de contribuer à la création de l'emploi.

Au plan culturel, la division est chargée de l'aménagement des lieux culturels et touristiques de la ville. Elle initie et exécute des projets culturels, mobilise et organise les artistes, les animateurs culturels et les groupes de danses et folkloriques.

Les objectifs au plan culturel sont :

- favoriser l'épanouissement des acteurs culturels en les mettant en contact avec les opportunités du secteur,
- initier les activités de divertissement et d'animation culturelle dans la Commune afin de participer au rayonnement culturel du milieu,
- soutenir des projets de développement culturel et favoriser le partage d'information et d'éducation culturelle au sein des groupes artistiques.

1.4. Approche méthodologique

La méthodologie est une démarche systématique, qui permet de décomposer le thème d'étude en tâches simples, et de faciliter la comparaison de l'étude avec d'autres études similaires. C'est un ensemble d'activités et d'outils à utiliser permettant de simplifier le travail à accomplir. Ainsi, dans tout travail de recherche, la qualité des résultats dépend de la démarche méthodologique suivie. (Koudakpo 2022). La présente démarche s'articule autour de trois points essentiels à savoir : la recherche documentaire, l'enquête orale et l'observation directe sur le terrain. En effet, nous avons constitué une bibliographie sommaire des ouvrages qui portent sur notre thématique et/ou notre aire géographique, afin d'avoir une vue panoramique sur le sujet. De même, nous avons consulté les personnes ressources pour approfondir les connaissances livresques. Une descente sur le terrain nous a permis d'identifier les édifices relevant du bâti colonial dans la ville de Savè.

- la recherche documentaire,

Elle a constitué l'étape introductive de la recherche et a été permanente le long de ce travail. Elle a commencé par la consultation des articles scientifiques spécialisés sur les canaux digitaux. Elle s'est poursuivie par la lecture des documents imprimés relatifs à notre thème (rapports, arrêtés, articles, mémoires, thèses...) retrouvés dans la bibliothèque de l'Institut Français de Cotonou, au Centre de documentation de la Faculté des Lettres, Langues, Arts et Communication de l'Université d'Abomey-Calavi, au Laboratoire d'Analyse Régionale et d'Expertise Sociale (LARES), au Centre de documentation de la Mairie de Savè, et à la Direction des Archives Nationales à Porto-Novo. L'apport et les limites des données issues de ces documents écrits, nous ont contraint à rechercher les moindres indices, à les vérifier et à les clarifier. Les informations tirées de la recherche documentaires nous ont permis de mieux appréhender notre sujet et de se rendre compte qu'une partie des informations nécessaires à notre étude devrait être recherchée au niveau des sources orales.

➤ l'enquête orale

L'enquête orale est apparue nécessaire en ce sens qu'« elle est indispensable pour la connaissance de l'histoire des peuples, particulièrement ceux de l'Afrique de l'Ouest, pour lesquels l'oralité a constitué le canal privilégié de transmission des savoirs et connaissances des temps passés. » (Bapougouni, 2016). La source orale se définit comme : « La somme des données, principalement sous forme orale, qu'une société juge essentielles, retient et codifie, afin d'en faciliter la mémorisation, et dont elle assure la diffusion aux générations présentes et à venir. Ces données comportent des connaissances et des us et coutumes (Habitudes, traditions) dans des domaines aussi divers que l'histoire (généalogies des grandes familles, alliances) ; les mythes et les textes sacrés (rites, prières et incantatoires) » (Dieye, 2013, 361). Pour collecter cette source, nous avons interrogé les personnes ressources susceptibles de nous renseigner sur la période et les objets à étudier. Nous avons exploité les sources orales sans distinguer les jeunes des personnes âgées, ni les femmes des hommes. Car certains jeunes ou femmes, de par leurs fréquentations ou grâce à leurs implications dans la vie associative ou culturelle, disposent de précieuses données susceptibles d'éclairer le chercheur. Pour recueillir ces informations, deux stratégies ont été adoptées : l'enquête groupée et l'enquête individuelle. La première, qui consiste à interroger un groupe de personnes, nous a permis de collecter le maximum d'informations. La deuxième, qui consiste à isoler un individu pour l'interroger, nous a permis d'obtenir des versions contradictoires et parfois complémentaires, permettant d'avoir des éléments de comparaison.

Dans l'élaboration de ce travail, un guide d'entretien nous a permis de structurer et de canaliser la collecte des données. Cet outil nous a aidé à faire la critique interne et externe des réponses de diverses personnes sur les mêmes questions, et à orienter des interviews ultérieures en vue d'approfondir certains aspects du sujet.

➤ l'observation sur le terrain

Dans la perspective d'avoir une idée de la répartition spatiale des édifices coloniaux, objet de notre étude, et d'apprécier leur état de conservation, nous avons effectué une descente sur le terrain. C'est ainsi que nous avons prospecté les endroits indiqués par les sources écrites et orales. Cette prospection nous a permis d'identifier et de localiser les édifices coloniaux. A cette étape de la recherche, la collaboration d'un guide a rendu le travail aisé.

1.4.1 Techniques et instruments de recherche

Pour la réalisation de la carte patrimoniale, les édifices identifiés ont été positionnés au Global Positionning System (GPS). De même, nous avons utilisé l'appareil photographique pour la prise de vue des bâtis coloniaux répertoriés.

Nous avons, au cours de nos recherches, rencontré des difficultés liées à l'absence des données archivistiques sur le bâti colonial de la ville de Savè. De même, la quasi absence d'écrits, sur le patrimoine de la ville de Savè en général et le bâti colonial en particulier, ne nous a pas allégé la tâche. L'autre difficulté rencontrée est relative à la prise de vue de certains bâtiments abritant, de nos jours, certaines institutions communales très sensibles. Mais, avec le conseil de nos encadreurs et nos contacts personnels dans la zone d'étude, nous avons pu surmonter les difficultés pour parvenir aux résultats dont la substance est présentée dans les chapitres à suivre.

1.4.2 Déroulement de l'étude durant le stage

Nous avons effectué notre stage à la Division des Affaires Culturelles, Sociales, Sportives et de l'Emploi (DACSSE) de la Mairie de Savè, de mars à mai 2022. Ce stage nous a permis de toucher du doigt les réalités du monde professionnel. Durant notre séjour, nous avons pu mesurer l'écart entre la théorie et la pratique, surtout lorsque, la volonté politique contraste parfois avec les exigences professionnelles.

Nous avons, au cours de notre stage, participé à plusieurs missions, à savoir :

- échanges avec les acteurs culturels sur l'avenir des artistes chanteurs de la Commune de Savè,

- séances de sensibilisation et d'information des riverains des sites de *Yèba-Bédji* et de *Chaffa* rénovés par la Mairie pour le maintien de la propriété,
- médiation pour les expositions,
- élaboration d'un projet de formation des jeunes en 'sculpture des masques Guèlèdè'.

Effectué sous la direction de M. Abel Biaou, notre stage a été pour nous un lieu de formation, d'expérimentation et d'information sur certains outils et techniques de valorisation du patrimoine, comme les médiations culturelles, les échanges avec les acteurs culturels, les expositions, l'élaboration de projet culturel, etc.

A Savè, les bâtis coloniaux apparaissent à travers les édifices administratifs, économiques, résidentiels, scolaires et culturels abandonnés par l'administration coloniale. Leur réalisation se situe, pour la plupart, entre la fin du XIXe siècle et 1960, l'année de l'accession du Bénin à la souveraineté internationale. Nos enquêtes sur le terrain révèlent que l'administration coloniale avait besoin des locaux pour exercer ses fonctions administratives et politiques, et se loger pour mettre en exécution sa politique économique teintée de sa 'mission civilisatrice'. Quelles sont les conditions naturelles et économiques ayant favorisé la création du Cercle de Savè, qui a vu émerger des bâtis coloniaux, objets de notre étude ?

1.4.3 Situation géographique favorable

« Par sa situation au point de jonction des routes caravanières allant à Cotonou et à Lagos, Savè est la réédition de la tour de Babel. On y parle toutes les langues : Nagot, Dahoméen, Yoruba, Dendi, Bariba, Djerma », (Rapport du Cercle de Savè, du 27-12-1910). C'est ainsi que le Commandant Boutonnet décrivait l'ambiance qui régnait à Savè en 1910. Cette affluence était profitable à l'administration coloniale, puisqu'elle favorisait l'augmentation du nombre de contribuables à l'impôt de capitation, à la main d'œuvre pour les travaux d'utilité publique et le portage. Evoquant l'importance de la situation géographique et stratégique de Savè, John Igué, qui s'est intéressé à l'essor du commerce caravanier, souligne:

À partir de Savè, la route caravanière de l'Ouest, allant de Djougou à Bassila en passant par Bantè-Djalloukou-Savalou-Ouidah, Grand-Popo, était accessible par un passage menant à Agouagon longeant la rive droite de l'Ouémé. Selon lui, Savè était également un tournant incontournable pour les caravanes de la route de l'Est (elle partait du pays Haoussa, traverse le Borgou, le pays shabè d'où elle conduit soit vers le Nigéria, soit à Cotonou ou à Porto-Novo.) Par Kaboua et Djabata, des routes menaient à Iseyin, Lagos et Abèokouta. De même, l'itinéraire qui relie Nikki à Badagri, par lequel les baatombu allaient se procurer des cauris, passait également par Savè. Des milliers de

caravanes venant surtout du Nord et se rendant soit à Lagos, à Abèkouta ou à Cotonou, transitaient par Savè. Le mouvement commercial qu'animaient ces marchands, lors de leur passage à Savè, rapportait des revenus financiers non négligeables à la localité. Ils conduisaient du bétail à Lagos ou à Cotonou ; de retour, ils ramenaient des quantités importantes des pièces de tissus, de cotonnades, de la bimbeloterie, des perles, du bois, des teintures et du parchemin. (Entretien avec Jonh Igue le 12 mai 2022, sur la période coloniale à Savè.)

Les activités commerciales, qu'animaient les caravanes, attiraient également les populations des régions environnantes, qui venaient s'y installer pour entreprendre le petit commerce. La ville, en particulier le quartier Zongo, grouillait d'étrangers. C'est ce qui amène Oloukoï a signalé que Savè jouissait d'une parfaite santé économique qui, en plus de son statut de ville carrefour, la prédisposait à jouer efficacement un rôle de cheville ouvrière dans l'économie du Dahomey. (Oloukoï Honorine, 1993). C'est ainsi qu'à partir de 1902, dans la perspective de mieux contrôler les intérêts économiques de la région, Savè fut érigé en poste administratif dont dépendaient les territoires limités à l'Est par la frontière anglaise, à l'Ouest par l'Ouémé, au Nord par le Cercle du Borgou et au Sud par le Cercle de Zangnanado. La partie concernée par cette étude est circonscrite dans l'actuel centre-ville de Savè.

1.4.4 Situation sociopolitique et économique favorable

Face à la pression des puissances coloniales qui entouraient la France au Dahomey, le Gouverneur avait besoin de protéger les intérêts économiques de son pays contre la convoitise des puissances rivales. En effet, resserré entre le Togo allemand et le Nigeria anglais, le Gouverneur tenait à maîtriser le mouvement commercial sur son territoire. « Mais, les difficultés de la France s'étaient accrues parce qu'elle n'avait pas très tôt doté sa colonie d'infrastructures économiques adéquates » (Oloukoï, 1993, 21). Mieux, les rapports mensuels du cercle, mentionnent que « la région de SAVE est en grande partie fertile, la population est très attachée à la terre qu'elle travaille avec soin et le rendement pourrait être quadruplé si les populations trouvaient l'occasion de vendre sur place leurs produits ». C'est ainsi que la plupart des maisons de commerce opérant dans la colonie du Dahomey avaient été invitées à s'installer dans cette ville du Moyen-Dahomey. Leur installation favorise l'accroissement démographique de la population. Bien que l'impôt de capitation constituait une source importante du budget, il était loin de suffire à l'entretien de la colonie et à la participation du Dahomey au budget de l'Afrique Occidentale Française. Il fallait donc trouver des ressources complémentaires. C'est ainsi que l'administration coloniale avait estimé qu'en dehors des exploitations agricoles,

l'organisation et la surveillance des routes caravanières pouvaient contribuer à la mobilisation des revenus consistants pouvant soutenir le budget de la colonie, d'où la nécessité d'identifier les sites stratégiques, d'y établir des postes de contrôle, afin de garantir l'entrée de nouvelles taxes et de protéger les échanges commerciaux entre le Dahomey et les colonies voisines (Oloukoï 1993).

Puisque Savè est située au carrefour des routes caravanières, elle représentait un atout pour la politique économique de l'administration coloniale, qui s'en servait pour contrôler les entrées et les sorties avec le Nigeria. D'où la création du Cercle de Savè en 1909. A titre illustratif, à la création des postes de douane de Djabata et de Kaboua, Oloukoï constate une augmentation de la recette du Cercle de Savè d'après le tableau des recettes des taxes dressé ci-dessous.

Tableau 1 : Taxes perçues entre 1908 et 1912

Années					
Taxes	1908	1909	1910	1911	1912
Douanes	1.081,92	77.441	3.094,06	4.4454, 11	4.591,86
Patentes et licences	865	817	1.560,50	1.806,30	4.034,90
Amendes	272	182	234	109	315
Impôts de capitation	10.305	10.418,75	11.133	16.768,75	17.663,75
Total	12.023,92	12.192,10	16.021,56	23.138,16	26.602,

Source : Oloukoï 1993,24

CHAPITRE II : INVENTAIRE DU BATI COLONIAL DE LA VILLE DE SAVE :

TRAITEMENT DES DONNEES RECUEILLIES ET ANALYSE DES RESULTATS

L'état de conservation des édifices coloniaux, leur fonction antérieure et actuelle de même que leur position géographique sont présentés dans cette partie.

Pour leur identification nous avons défini un code d'enregistrement qui est SVE-22-001 (SVE, c'est l'indice de désignation de la zone d'étude SAVE ; 22 désigne l'année de recherche sur le terrain ; 001 correspond au premier numéro d'enregistrement du site).

2.1 Les édifices administratifs et économiques

2.1.1 Les infrastructures administratives

Créé en 1909, le Cercle de Savè était doté de quelques bâtiments administratifs nécessaires à son fonctionnement. Caractéristiques de l'architecture coloniale, certains de ces bâtiments, sont encore visibles sur le terrain. Leur description est faite sur les fiches d'inventaire présentée ci-dessous.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE N°1

Nom du site : **Résidence du Commandant du Cercle de Savè**

Numéro d'identification : **SVE-22-001**

Localisation : **Savè/A. Plateau**

Département des Collines

Localisation géographique : **N08°01'55.4'' ; E002° 29' 1.6''**

Autres systèmes de référence : **Néant**

Site /numéro de terrain : **001**

Pays : **Bénin**

Statut juridique : **non enregistré**

Numéro du journal : **Néant**

Loi/décret : **Aucun**

Située dans l'Arrondissement de Plateau, la Résidence du Commandant du Cercle de Savè, actuel siège de la Mairie de Savè, est un grand édifice colonial de type R+1 muni de grandes portes en panneaux de bois pleins et de fenêtres en bois persiennes qui témoignent de sa typologie. La charpente est en bois et le toit en feuilles de tôle ondulées présentant deux longs pans et deux croupes. Ses murs, contrairement à beaucoup d'autres bâtiments ordinaires que l'on retrouve dans le quartier, sont plus épais et faits à base de briquettes en terre cuite.

D'une section carrée, les piliers qui soutiennent l'édifice sont incrustés dans les murs et sont constitués de briquettes en terre cuite recouvertes d'une épaisse couche de ciment. La façade extérieure de la maison est embellie par une vaste galerie constituée de balustre dont la terrasse ceinture l'édifice. Un escalier à plusieurs marches est dressé à l'entrée principale et permet d'accéder au rez-de-chaussée. Ici, se trouvent un hall ou un salon, une salle de réception et une salle à manger. Ces différentes pièces sont aujourd'hui compartimentées en cellules servant de bureaux aux services de la mairie. Le plancher du rez-de-chaussée est en dalle avec du béton armé couvert de petits carreaux, tandis que le plafond est fait en bois local. Construite en 1909, elle comprenait des logements pour plusieurs fonctionnaires, des bureaux du Cercle et un buffet-hôtel. Régulièrement entretenu, ce bâtiment simple et sobre est bien le type de bâti colonial. La maison badigeonnée en blanc, frappée de couleur chocolat au niveau des piliers est ornée par des alignements de plantes à fleur encore visible aux alentours.

En face de l'entrée principale est implanté un dispositif pour hisser le drapeau, celui-ci est également longé par des plantes à fleurs jusqu'au portail. On y voit dans la cour, et autour de la clôture de la résidence du Commandant, de gros manguiers témoins de l'empreinte coloniale.

Photo 1 : Une vue de la façade de la Résidence du Commandant de Cercle,



(Cliché : Elie AFFOUDA, 2022)

Type de site :

Edifice colonial

:

Oui

Propriétés

Propriétaire antérieur : **Administration coloniale.**

Propriétaire actuel : **Mairie de Savè.**

Contact : **Mairie de Savè.**

Nom et adresse de l'autorité responsable : **Mairie de Savè.**

Usage actuel :

De l'époque coloniale à nos jours, ce bâtiment a joué plusieurs fonctions administratives. Précédemment bureau du Commandant du Cercle de Savè, il est devenu en 1920 le bureau de la Subdivision de Savè suite à la transformation du Cercle en Subdivision placée sous le Cercle de Savalou. Après l'indépendance du Bénin en 1960, ce même bureau est devenu celui du chef-lieu de la sous-préfecture de Savè, avant d'être transformé depuis 2003, avec l'avènement de la décentralisation, en bureau de la Mairie de Savè.

Description du site /état de conservation :

Ce bâtiment est en bon état de conservation. Les travaux de réfection qu'il a subis n'ont pas affecté sa structure. Ainsi, sa configuration et ses composantes sont restées presque inchangées, donc faciles à rénover sous le même modèle.

Autres chose à préciser : le mémoire de Honorine OLOUKOÏ, soutenu en 1993, donne quelques détails sur l'époque de sa construction et son impact pour l'essor économique de la ville de Savè au cours de la période coloniale.

Nom et adresse de l'enquêteur : AFFOUDA O. Elie

Date : 01-05-2022

Recommandations

Le bâti inventorié est d'un intérêt historique et patrimonial, il mérite d'être restauré et mis en valeur pour permettre aux générations montantes de mieux connaître l'histoire coloniale de la zone d'étude. A cet effet, nous préconisons:

- des initiatives pour la restauration du bâtiment, par l'autorité communale
- le recrutement d'un expert en patrimoine afin qu'il s'occupe de la gestion (la préservation, la restauration, et la valorisation) du site,
- la délimitation de la zone d'extension du site,
- l'enregistrement et le classement du site,
- l'organisation des manifestations publiques au profit de la viabilité du site et
- l'initiation d'un projet de valorisation et de restauration du site à des fins touristiques.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE N°2

Nom du site : **Service Automobile**

Numéro d'identification : **SVE-22-002**

Localisation : **Savè/A. Plateau**

Département des Collines

Localisation géographique : **N 8° 02'00.4'' ; E 2° 29'01.8''**

Autres systèmes de référence : **Néant**

Site /numéro de terrain : **002**

Pays : **Bénin**

Statut juridique : **non enregistré**

Numéro du journal : **Néant**

Loi/décret : **Aucun**

Créé en 1912, le Service automobile est composé de bureaux, d'un garage, d'un atelier de réparation et des résidences du personnel. D'après les écrits de Asiwaju, ce Service assurait la liaison entre la colonie du Dahomey et le Niger, en passant par les Cercles du Haut Dahomey. Ses voitures transportaient souvent les fonctionnaires de la colonie et leurs biens. Les véhicules partent de Savè, en direction du Niger, chargés de caisses, de colis postaux, de tissus et de denrées liquides telles que le Gin, le vin, le rhum...Au retour, ils ramenaient parfois du riz, du Karité, des peaux et du coton. Ce service avait été fortement sollicité en 1916, point prépondérant de la première guerre mondiale. Le déclenchement de cette guerre a entraîné des disfonctionnements avec les difficultés de ravitaillement du service en carburant ; ce qui a provoqué un arrêt momentané de son fonctionnement. A cette difficulté liée à la guerre, s'ajoutent la vétusté de la plupart des voitures à l'achat et les cas d'accident enregistrés et ayant paralysé le service. Celui-ci sera transféré à Parakou en 1935, avec le prolongement du chemin de fer. D'une capacité d'accueil de 12 voitures, le garage du Service Automobile est construit en pierres (Asiwaju .1976).

Photo 2: Un pan de mur et la façade Est du Service Automobile



(Cliché : Elie AFFOUDA, 2022).

Type de site :

Edifice colonial : Oui

Propriétés

Propriétaire antérieur : Service automobile (administration coloniale).

Propriétaire actuel : Circonscription scolaire

Contact : DDEMP

Nom et adresse de l'autorité responsable : DDEMP-Collines

Usage actuel :

L'emplacement du Service automobile abrite aujourd'hui l'Ecole Centre. Certains des bâtiments (2) de ce service sont inoccupés dans l'enceinte de l'Ecole.

Description du site /état de conservation :

Une bonne partie du bâtiment du Service automobile est en ruine. Les deux bâtiments qui tiennent encore debout manquent d'entretien.

Documentation du site /recherche

Publication : Mémoire de Maitrise et sources orales

Autres choses à préciser : le mémoire de Honorine OLOUKOÏ, soutenu en 1993, donne quelques détails sur l'époque de sa construction et son impact pour l'essor économique de la ville de Savè au cours de la période coloniale.

Recommandations

Le bâti inventorié est d'un intérêt historique et patrimonial, il mérite d'être restauré et mis en valeur pour permettre aux générations montantes de mieux connaître l'histoire coloniale de la zone d'étude. A cet effet, nous préconisons :

- des initiatives pour la restauration du bâtiment, par l'autorité communale.
- le recrutement d'un expert en patrimoine afin qu'il s'occupe de la gestion (la préservation, la restauration, et la valorisation) du site,
- la délimitation de la zone d'extension du site,
- l'enregistrement et le classement du site,
- l'organisation des manifestations publiques au profit de la viabilité du site et
- l'initiation d'un projet de valorisation et de restauration du site à des fins touristiques.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE N°3

Nom du site : **Poste (PTT)**

Numéro d'identification : **SVE-22-003**

Localisation : **Savè/A. Plateau**

Département des Collines

Localisation géographique : **N 08°01'57.5'' ; E 002°29'2.1''**

Autres systèmes de référence : **Néant**

Site /numéro de terrain : **003**

Pays : **Bénin**

Statut juridique : **non enregistré**

Numéro du journal : **Néant**

Loi/décret : **Aucun**

Les postes, téléphones et télégrammes ont vu le jour au Dahomey le 1^{er} juillet 1890. Ils doivent leur extension à l'intérieur de la colonie, à l'expansion coloniale. L'une de ses périodes les plus animées fut celle de 1897 à 1904, marquée par la mise en place de la liaison postale et télégraphique, l'installation des établissements et la création de nouveaux bureaux. Avec la dislocation de l'AOF en 1959, les Services des Postes et Télécommunication ont été créés au Dahomey par le décret du 30 juin 1959. Ce service a été érigé en Office des Postes et Télécommunication (OPT) par la loi 59-32 du 19 décembre 1959. De nos jours, l'OPT est divisé en deux entités indépendantes dont la Poste du Bénin S.A. et Bénin Télécom S.A (Gbénou, 2018). Le bureau de la Poste du Cercle de Savè est situé au quartier Zongo en face de la Résidence du Commandant. Il assure la correspondance à l'interne avec les centres dahoméens comme Kandi, Natitingou, Parakou, Porto-Novo et, à priori, avec quelques centres africains. Il est l'une des importantes infrastructures françaises de la ville, qui assure les activités de communication et de correspondance du Cercle. Il comptait, dans les années 1920, six agents dont un commis, des cadres supérieurs de l'AOF, deux commis, des cadres locaux, deux surveillants de la ligne et un facteur. La cour-arrière servait de résidence pour les agents de la Poste (Oloukoï, 1993).

Photo 3 : Le bâtiment de la poste



(Cliché : Elie AFFOUDA 2022)

Type de site :

Edifice colonial : Oui

Propriétés

Propriétaire antérieur : **administration coloniale.**

Propriétaire actuel : **Bénin S.A. et Bénin Télécom S.A**

Contact : **Bénin S.A. et Bénin Télécom S.A**

Nom et adresse de l'autorité responsable : **Bénin S.A. et Bénin Télécom S.A**

Usage actuel :

Ce bâtiment continue d'abriter le service de la Poste du Bénin.

Description du site /état de conservation :

Le bâtiment est en bon état de conservation et en cours d'utilisation.

Documentation du site /recherche

Publication : Mémoire de Maitrise et sources orales

Autres choses à préciser : le mémoire de Honorine OLOUKOÏ, soutenu en 1993, donne quelques détails sur l'époque de sa construction et son impact pour l'essor économique de la ville de Savè au cours de la période coloniale.

Nom et adresse de l'enquêteur : AFFOUDA O. Elie

Date : 30-04-2022

Recommandations

Le bâti inventorié est d'un intérêt historique et patrimonial, il mérite d'être restauré et mis en valeur pour permettre aux générations montantes de mieux connaître l'histoire coloniale de la zone d'étude. A cet effet, nous préconisons :

- des initiatives pour la restauration du bâtiment, par l'autorité communale
- le recrutement d'un expert en patrimoine afin qu'il s'occupe de la gestion (la préservation, la restauration, et la valorisation) du site,
- la délimitation de la zone d'extension du site,
- l'enregistrement et le classement du site,
- l'organisation des manifestations publiques au profit de la viabilité du site et
- l'initiation d'un projet de valorisation et de restauration du site à des fins touristiques.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE N°4

Nom du site : **Météo**

Numéro d'identification : **SVE-22-004**

Localisation : **Savè/A. Plateau**

Département des Collines

Localisation géographique : **N 8° 01' 51.1" ; E 2° 29' 07.4"**

Autres systèmes de référence : **Néant**

Site /numéro de terrain : **004**

Pays : **Bénin**

Statut juridique : **non enregistré**

Numéro du journal : **Néant**

Loi/décret : **Aucun**

Les grandes maisons de commerce de la colonie, présentes à Savè, étant devenues très nombreuses, il était important pour elles, ainsi que pour les autres services administratifs, de connaître le temps qu'il fera le lendemain, afin de planifier leurs activités la veille. C'est ainsi que le Service de la Météorologie a été installé à Savè, probablement dans les années 1910. Ce service n'étant plus fonctionnel, nous n'avons obtenu ni information ni documentation à son sujet. Dotée d'un système de réserve d'eau hors sol, cette maison, dont le toit est couvert de tôles ondulées et les portes en bois plein, tandis que les fenêtres sont semi-persiennes à lamelles fixes, a le style d'un bâti colonial, comme le témoignent ses piliers, sa galerie, ainsi que ses matériaux de construction. Elle servait à la fois de bureau et de résidence pour le personnel de la météorologie.

Photo 4: Le bureau de la Météo



(Cliché : Elie AFFOUDA, 2022).

Type de site :

Edifice colonial : Oui

Propriétés

Propriétaire antérieur: administration coloniale.

Propriétaire actuel : Mairie de Savè

Contact : Mairie de Savè

Nom et adresse de l'autorité responsable : Mairie de Savè

Usage actuel :

Les installations et matériaux de l'ASECNA sont entreposés dans ladite maison en ruine.

Description du site /état de conservation :

Faute d'entretien, ce bâtiment est en état de dégradation et abandonné dans la brousse, sous la surveillance des vigiles.

Documentation du site /recherche

Autres à préciser : le mémoire de Honorine OLOUKOÏ, soutenu en 1993, donne quelques détails sur l'époque de sa construction et son impact pour l'essor économique de la ville de Savè au cours de la période coloniale.

Nom et adresse de l'enquêteur : AFFOUDA O. Elie

Date : 01-05-2022

Recommandations

Le bâti inventorié est d'un intérêt historique et patrimonial, il mérite d'être restauré et mis en valeur pour permettre à la génération montante de mieux connaître l'histoire coloniale de la zone d'étude. A cet effet, nous préconisons:

- des initiatives pour la restauration du bâtiment, par l'autorité communale
- le recrutement d'un expert en patrimoine afin qu'il s'occupe de la gestion (la préservation, la restauration, et la valorisation) du site,
- la délimitation de la zone d'extension du site,
- l'enregistrement et le classement du site,
- l'organisation des manifestations publiques au profit de la viabilité du site et
- l'initiation d'un projet de valorisation et de restauration du site à des fins touristiques.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE N°5

Nom du site : **Poste de Commissariat de police**

Numéro d'identification : **SVE-22-005**

Localisation : **Savè/A. Plateau**

Département des Collines

Localisation géographique : **N 8°02'11''E 2°29'06'**

Autres systèmes de référence : **Néant**

Site /numéro de terrain : **005**

Pays : **Bénin**

Statut juridique : **non enregistré**

Numéro du journal : **Néant**

Loi/décret : **Aucun**

Le bâtiment de l'ex- Poste de Commissariat de police est actuellement en ruine. Mais, il a précédemment servi de locaux pour le service de l'ex-CARDER (actuel ATDA) après de le départ de l'administration coloniale. Par la suite, ce service a été délocalisé dans un nouveau bâtiment et une ONG dénommée CERCO, s'est installée dans le bâtiment de l'ex- Poste de Commissariat de police. Ce modeste bâtiment en ruine, conserve encore son appareil d'architecture colonial. Il présente de larges portes, des piliers à l'intérieur et est construit à base de brique en terre cuite. Il est localisé aux coordonnées 8°02'11''N 2°29'06'et a pour code d'enregistrement SVE-22-005. Ce poste fut installé à Savè en 1929. A l'époque, l'intervention de la police est apparue nécessaire à Savè pour deux raisons : le caractère cosmopolite, qu'a pris la ville avec le développement des activités économiques et l'arrivée du chemin de fer, explique Elie Ewédjè. Ensuite, « en Août 1917, la recrudescence de vols, coïncidant curieusement, avec les va -et vient de plus en plus nombreux des étrangers, a fini par convaincre les autorités de l'existence d'un rapport étroit entre insécurité et cosmopolitisme.» (Oloukoï, 1993, 50) De même, l'administration avait besoin des moyens de pression pour discipliner les citoyens, qui multiplient les actes de vandalisme et de violence contre l'administration coloniale. Pour preuve, « en 1919, alors que les officiels et la population célébraient dans l'enthousiasme et l'insouciance la Fête du 14 juillet, des inconnus incendièrent le Tata du Chef de Canton de Kilibo » (Rapport mensuel du Cercle de Savè, juillet 1919). Puis, enfin, l'administration coloniale a décidé dans la même période d'instaurer, dans la colonie, une « discipline urbaine ».

Photo 5: ex- Poste de commissariat de police



(Cliché : Elie AFFOUDA, 2022).

Type de site :

Edifice colonial : Oui

Propriétés

Propriétaire antérieur : **Administration coloniale.**

Propriétaire actuel : **Mairie de Savè**

Contact : **Mairie de Savè**

Nom et adresse de l'autorité responsable : **Mairie de Savè**

Usage actuel :

Le bâtiment de l'ex-Poste de Commissariat de police est actuellement en ruine. Mais, il a précédemment servi de locaux pour le service de l'ex-CARDER (actuel ATDA) après le départ de l'administration coloniale. Par la suite, ce service a été délocalisé dans un nouveau bâtiment et une ONG, dénommée CERCO, s'est installée dans le bâtiment de l'ex-Poste de Commissariat.

Description du site /état de conservation :

Le bâtiment de l'ex- Poste de commissariat est en ruine.

Documentation du site /recherche

Publication : Mémoire de Maitrise et sources orales

Autres choses à préciser : le mémoire de Honorine OLOUKOÏ, soutenu en 1993, donne quelques détails sur l'époque de sa construction et son impact pour l'essor économique de la ville de Savè au cours de la période coloniale.

Nom et adresse de l'enquêteur : AFFOUDA O. Elie

Date : 30-04-2022

Recommandations

Le bâti inventorié est d'un intérêt historique et patrimonial, il mérite d'être restauré et mis en valeur pour permettre aux générations montantes de mieux connaître l'histoire coloniale de la zone d'étude. A cet effet, nous préconisons :

- des initiatives pour la restauration du bâtiment, par l'autorité communale
- le recrutement d'un expert en patrimoine afin qu'il s'occupe de la gestion (la préservation, la restauration, et la valorisation) du site,
- la délimitation de la zone d'extension du site,
- l'enregistrement et le classement du site,
- l'organisation des manifestations publiques au profit de la viabilité du site et
- l'initiation d'un projet de valorisation et de restauration du site à des fins touristiques.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE N°6

Nom du site : **Bureaux de l'inspection des Cercles du Nord**

Numéro d'identification : **SVE-22-006**

Localisation : **Savè/A. Plateau**

Département des Collines

Localisation géographique : **N 8° 02' 11.0" ; E 002° 29' 04.3"**

Autres systèmes de référence : **Néant**

Site /numéro de terrain : **006**

Pays : **Bénin**

Statut juridique : **non enregistré**

Numéro du journal : **Néant**

Loi/décret : **Aucun**

Ces bâtiments sont ceux des bureaux de l'inspection des Cercles du Nord. Ils appartiennent à l'administration coloniale, qui a établi une base à Savè, pour effectuer la conquête du Haut Dahomey. Installés dans la ville de Savè au même titre que le Service automobile et le terminus du chemin de fer, ces bureaux ont permis à la localité d'assumer efficacement sa fonction de transit et la liaison entre le Haut-Dahomey et le reste de la colonie.

Nous ne disposons pas de données fiables sur l'année de leur construction. Ces bâtiments, nous en avons identifiés trois. Construites sur presque le même modèle, ces maisons en terre cuites, recouvertes, d'un enduit de ciment et badigeonnées en blanc et jaune ocre, sont munies de véranda. La présence des piliers et la nature de leurs matériaux de construction, dont les portes et fenêtres en bois semi persiennes, sont assez caractéristiques du bâti colonial.

Photo 6 : Les Bâtiments du bureau de l'inspection des Cercles du nord



(Cliché : Elie AFFOUDA, 2022)

Type de site :

Edifice colonial	: Oui
------------------	-------

Propriétés

Propriétaire antérieur : administration coloniale.

Propriétaire actuel : Mairie de Savè

Contact : Mairie de Savè

Nom et adresse de l'autorité responsable : Mairie de Savè

Usage actuel :

Sur les trois bâtiments identifiés, deux sont inoccupés, le troisième sert d'habitation pour une famille.

Description du site /état de conservation :

Ces bâtiments sont en état de dégradation très avancé du fait du manque d'entretien. Ils sont, pour la plupart, abandonnés et inoccupés. Le seul d'entre eux, qui est occupé par un particulier, a subi des travaux de réfection inappropriés par endroits.

Documentation du site /recherche

Publication :	Mémoire de Maitrise et sources orales
---------------	---------------------------------------

Autres choses à préciser : le mémoire de Honorine OLOUKOÏ, soutenu en 1993, donne quelques détails sur l'époque de sa construction et son impact pour l'essor économique de la ville de Savè au cours de la période coloniale.

Nom et adresse de l'enquêteur : AFFOUDA O. Elie

Date : 01-05-2022

Recommandations

Le bâti inventorié est d'un intérêt historique et patrimonial, il mérite d'être restauré et mis en valeur pour permettre à la génération montante de mieux connaître l'histoire coloniale de la zone d'étude. A cet effet, nous préconisons :

- des initiatives pour la restauration du bâtiment, par l'autorité communale
- le recrutement d'un expert en patrimoine afin qu'il s'occupe de la gestion (la préservation, la restauration, et la valorisation) du site,
- la délimitation de la zone d'extension du site,

- l'enregistrement et le classement du site,
- l'organisation des manifestations publiques au profit de la viabilité du site et
- l'initiation d'un projet de valorisation et de restauration du site à des fins touristiques.

2.1.2 Les infrastructures économiques

La recherche des matières premières et d'un marché d'écoulement des produits manufacturés vont, entre autres, pousser les pays européens à la conquête de l'Afrique. Cet objectif économique sera accentué pour la France par les impacts économiques de la guerre. En effet, ruinée économiquement par la guerre, la France, sur ses territoires d'outre-mer, s'est fixée pour objectifs, la relance de son économie à travers la production et la transformation des matières premières. « C'est dans la mise en œuvre de cette politique de relance économique qu'apparaissent des économies arachidières au Sénégal, cacaoyères en Côte d'Ivoire, bananières en Guinée vers 1925. Au Dahomey, plus de 90% de ses produits sont recherchés et exportés avec une prépondérance du palmier à huile », (Amogou, 2016). C'est dans ce contexte, que les unités de recherche agricole et/ de transformation, comme CAITA ex- SOCOTAB et autres maisons de recherche agricole, se sont installées à Savè. Ces matières premières exportées, transformées, reviennent à nouveau au Dahomey, sous forme de produits manufacturés et vendus à la population, par l'entremise des maisons de commerce comme la SICCA, la CFAO....dont on retrouve encore leurs emplacements à Savè. Notons que ces produits sont acheminés vers le port ou du port à l'intérieur de la colonie par la voie ferrée, dont Savè a abrité le terminus de 1911 à 1936 ; d'où la présence de la gare OCBN ex OCDN dans la localité.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE N°7

Nom du site : **Compagnie Agricole et Industrielle des Tabacs Africains (CAITA)**

Numéro d'identification : **SVE-22-007**

Localisation : **Savè/A. Plateau**

Département des Collines

Localisation géographique : **N 08°02'11.2'' ; E 002°-29'12.0''**

Autres systèmes de référence : **Néant**

Site /numéro de terrain : **007**

Pays : **Bénin**

Statut juridique : **non enregistré**

Numéro du journal : **Néant**

Loi/décret : **Aucun**

Les impacts économiques de la guerre, ainsi que les fondements économiques de la colonisation susmentionnés, ont favorisé l'installation des sociétés françaises dans les colonies. C'est dans ce contexte que la Compagnie Agricole et Industrielle des Tabacs Africains (CAITA) s'est installée sur un vaste domaine à Savè. Elle était spécialisée dans le traitement, la fermentation, le classement par qualité, le conditionnement, le stockage et l'exportation du tabac produit dans le Moyen-Bénin au cours de la période coloniale. Elle est constituée des magasins, des unités de traitement, de conditionnement et d'emballage du tabac. Au cours de la période révolutionnaire avec la nationalisation des entreprises entreprise par ce régime, la CAITA a été reversée dans le patrimoine du Ministère du développement rural et de l'action coopérative d'alors, ce qui est aujourd'hui l'équivalence de l'actuel Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche (Entretien avec Afouda Séraphin, le 9 mai 2022 à Savè). Par la suite, les biens de la CAITA sont devenus la propriété de l'ex-SONAPRA. A la dissolution de la SONAPRA, ces biens sont placés sous la tutelle de l'Agence Territoriale de Développement Agricole (l'ATDA).

Photo 7: L'usine de la CAITA,



(Cliché : Elie AFFOUDA 2022).

Type de site :

Edifice colonial	: Oui
Comptoirs	: Oui

Propriétés

Propriétaire antérieur : **CAITA** (administration coloniale).

Propriétaire actuel : Agence Territoriale du Développement Agricole (**ATDA**).

Contact : Agence Territoriale du Développement Agricole (**ATDA**).

Nom et adresse de l'autorité responsable : Agence Territoriale du Développement Agricole (**ATDA**).

Usage actuel :

Une partie de l'usine est utilisée comme boutique témoin (ONASA), son parking est actuellement (au moment de recherches en mai 2022) transformé en restaurant, tandis que d'autres bâtiments continuent de servir de magasin pour l'**ATDA**.

Description du site /état de conservation :

C'est un grand ensemble de plus de 10 bâtiments dont certains(4) sont encore en bon état et en cours d'utilisation, tandis que d'autres sont décoiffés par la pluie et tombés en ruine.

Documentation du site /recherche

Publication : Mémoire de Maitrise et sources orales

Autres choses à préciser : le mémoire de Honorine OLOUKOÏ, soutenu en 1993, donne quelques détails sur l'époque de sa construction et son impact pour l'essor économique de la ville de Savè au cours de la période coloniale. De même, le Professeur John IGUE, dans son ouvrage intitulé : *Les Shabè Okpara-aperçu historique*, aborde l'impact de la société de tabac et les autres comptoirs sur l'évolution économique et démographique de la ville de Savè.

Nom et adresse de l'enquêteur : AFFOUDA O. Elie

Date : 01-05-2022

Recommandations

Le bâti inventorié est d'un intérêt historique et patrimonial, il mérite d'être restauré et mis en valeur pour permettre aux générations montantes de mieux connaître l'histoire coloniale de la zone d'étude. A cet effet, nous préconisons :

- des initiatives pour la restauration du bâtiment, par l'autorité communale
- le recrutement d'un expert en patrimoine afin qu'il s'occupe de la gestion (la préservation, la restauration, et la valorisation) du site,
- la délimitation de la zone d'extension du site,
- l'enregistrement et le classement du site,
- l'organisation des manifestations publiques au profit de la viabilité du site et
- l'initiation d'un projet de valorisation et de restauration du site à des fins touristiques.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE N°8

Nom du site : **Résidence du Directeur de la SOCOTAB**

Numéro d'identification : **SVE-22-008**

Localisation : **Savè/A. Plateau**

Département des Collines

Localisation géographique : **N08°02'10.7'' ; E002°29 11.8''**

Autres systèmes de référence : **Néant**

Site /numéro de terrain : **008**

Pays : **Bénin**

Statut juridique : **non enregistré**

Numéro du journal : **Néant**

Loi/décret : **Aucun**

Le style architectural de cet immeuble érigé au bord de la Route Inter-Etat N°2 retient l'attention d'un observateur averti. De la configuration de sa toiture, en passant par sa charpente, sa galerie et ses piliers, cette imposante maison est assez représentative de l'architecture coloniale. La Résidence du Directeur de l'ex- SOCOTAB est un Grand bâtiment de type R+1 construit vers 1925 suivant une structure à murs porteurs. Construite en terre cuite recouverte d'enduit de ciment épais, la Résidence du Directeur de la SOCOTAB est composée d'un grand bloc entouré d'une véranda sur ses façades au premier étage. Comme la plupart des maisons de ce type, son soubassement est surélevé pour assurer la protection du plancher bas contre les eaux pluviales et les eaux de ruissellement. « En 1972, le régime révolutionnaire a exigé le départ des expatriés de la société de Tabac, dont les biens ont été ensuite reversés dans le patrimoine de l'Etat, à travers le Ministère du développement rural et de l'action coopérative. C'est ainsi que ce bâtiment et les autres édifices, appartenant à la société de tabac, sont longtemps gérés par la SONAPRA, avant de se retrouver aujourd'hui entre les mains de l'Agence Territoriale du Développement Agricole » (Entretien avec Albert TENIOLA le 18 mai 2022 à Savè).

Photo 8: La Résidence du Directeur de la SOCOTAB



(Cliché : Elie AFFOUDA, 2022).

Type de site :

Edifice colonial : Oui

Comptoirs : Oui

Propriétés

Propriétaire antérieur : SOCOTAB (administration coloniale).

Propriétaire actuel : Agence Territoriale du Développement Agricole **(ATDA)**.

Contact : Agence Territoriale du Développement Agricole **(ATDA)**.

Nom et adresse de l'autorité responsable : Agence Territoriale du Développement Agricole **(ATDA)**.

Usage actuel :

Cet édifice abrite aujourd'hui, au rez-de-chaussée, un studio photo et une cabine de transfert d'argent par les GSM. Au premier étage, on y trouve "Le Repère", un établissement d'enseignement technique privé.

Description du site /état de conservation :

Bien qu'étant en cours d'utilisation, le bâtiment de la Résidence du Directeur de la SOCOTAB est en mauvais état de conservation. On y voit des fentes sur son mur, ses portes et fenêtres abîmées, sa terrasse dégradée. Une partie du bâtiment est en ruine et abandonnée dans la brousse.

Documentation du site /recherche

Publication :	Mémoire de Maitrise et sources orales
---------------	---------------------------------------

Autres choses à préciser : le mémoire de Honorine OLOUKOÏ, soutenu en 1993, donne quelques détails sur l'époque de sa construction et son impact pour l'essor économique de la ville de Savè au cours de la période coloniale. De même, le Professeur John IGUE, dans son ouvrage intitulé : *Les Shabè Okpara-aperçu historique*, aborde l'impact de la société de tabac et les autres comptoirs sur l'évolution économique et démographique de la ville de Savè.

Nom et adresse de l'enquêteur : AFFOUDA O. Elie

Date : 01-05-2022

Recommandations

Le bâti inventorié est d'un intérêt historique et patrimonial, il mérite d'être restauré et mis en valeur pour permettre à la génération montante de mieux connaître l'histoire coloniale de la zone d'étude. A cet effet, nous préconisons :

- des initiatives pour la restauration du bâtiment, par l'autorité communale
- le recrutement d'un expert en patrimoine afin qu'il s'occupe de la gestion (la préservation, la restauration, et la valorisation) du site,
- la délimitation de la zone d'extension du site,
- l'enregistrement et le classement du site,
- l'organisation des manifestations publiques au profit de la viabilité du site et
- l'initiation d'un projet de valorisation et de restauration du site à des fins touristiques.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE N°9

Nom du site : **Maisons de l'agriculture**

Numéro d'identification : **SVE-22-009**

Localisation : **Savè/A. Plateau**

Département des Collines

Localisation géographique : **N 8°01'51.1. ; E 2°29'07.4**

Autres système de référence : **Néant**

Site /numéro de terrain : **009**

Pays : **Bénin**

Statut juridique : **non enregistré**

Numéro du journal : **Néant**

Loi/décret : **Aucun**

Ces établissements sont spécialisés dans la recherche sur les produits agricoles, les terres adaptées à telle ou telle culture, les conditions climatiques et la pluviométrie. De même, les opérations de pose de grillage pour protéger certaines plantes, le redressement des plants, la distribution de fertilisants et la lutte phytosanitaire sont certaines des activités des agents de cette maison. Dans le Cercle de Savè, les recherches portaient sur le tabac, le ricin, les noix de karité, le coton, le néré et le palmier à huile (Entretien avec Ewédjè Elie, le 9 mai 2022, à Savè). « Là, seulement, ne s'arrêtent pas les produits du sol Nagot ; il faut y ajouter l'igname, le maïs, le manioc, le mil, les arachides, le tabac, les haricots, les piments, les oignons verts, sans compter le soja et les colas que l'administration pousse les indigènes à cultiver. », (Couchard 1911, 26). Avec l'aide de nos informateurs, nous avons identifié deux Maisons à vocation agricole. Leur configuration, leurs matériaux, ainsi que leur aspect physique, notamment les portes et fenêtres en bois persiennes, les galeries et les escaliers de la façade, sont assez typiques de l'architecture coloniale.

Photo 9: Maison de l'agriculture



(Cliché : Elie AFFOUDA, 2022).

Type de site :

Edifice colonial	: Oui
------------------	-------

Comptoirs	: Oui
-----------	-------

Propriétés

Propriétaire antérieur : **Administration coloniale**

Propriétaire actuel : **Mairie de Savè**

Contact : **Mairie de Savè**

Nom et adresse de l'autorité responsable : **Mairie de Savè**

Usage actuel :

Sur les deux maisons identifiées, l'une sert actuellement de magasin, la seconde, qui aurait servi de résidence pour le personnel des Maisons agricoles, a été dernièrement occupée par l'ex-brigade de gendarmerie.
--

Description du site /état de conservation :

Ce bâtiment est en état de dégradation et inoccupé au moment de nos travaux de terrain en mai 2022. Son sol est dégradé, ses fenêtres en lamelles sont abimées par endroits.
--

Documentation du site /recherche

Publication :	Mémoire de Maitrise et sources orales
---------------	---------------------------------------

Autres choses à préciser : le mémoire de Honorine OLOUKOÏ, soutenu en 1993, donne quelques détails sur l'époque de sa construction et son impact pour l'essor économique de la ville de Savè au cours de la période coloniale.

Nom et adresse de l'enquêteur : AFFOUDA O. Elie

Date : 30-04-2022

Recommandations

Le bâti inventorié est d'un intérêt historique et patrimonial, il mérite d'être restauré et mis en valeur pour permettre aux générations montantes de mieux connaître l'histoire coloniale de la zone d'étude. A cet effet, nous préconisons :

- des initiatives pour la restauration du bâtiment, par l'autorité communale,
- le recrutement d'un expert en patrimoine afin qu'il s'occupe de la gestion (la préservation, la restauration, et la valorisation) du site,
- la délimitation de la zone d'extension du site,
- l'enregistrement et le classement du site,
- l'organisation des manifestations publiques au profit de la viabilité du site et
- l'initiation d'un projet de valorisation et de restauration du site à des fins touristiques.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE N°10

Nom du site : **SICCA**

Numéro d'identification : **SVE-22-010**

Localisation : **Savè/A. Plateau**

Département des Collines

Localisation géographique : **N 8°02'07'' ; E 2°29'01''**

Autres systèmes de référence : **Néant**

Site /numéro de terrain : **010**

Pays : **Bénin**

Statut juridique : **non enregistré**

Numéro du journal : **Néant**

Loi/décret : **Aucun**

La présence de la SICCA est également une preuve tangible de l'essor économique de Savè au cours de la période coloniale. Sa construction se situerait entre 1910 et 1911, d'après les explications de Ewédjè Elie. Située du côté opposé de la CFAO, en face de la Route Inter-Etat N°2, la Société Industrielle et Commerciale de la Côte d'Afrique (SICCA) est également spécialisée dans la commercialisation des produits manufacturés de l'Europe. Le bâtiment qui abritait cette boutique est une grande maison construite à base de briques en terre cuite couverte d'un enduit de ciment. Sa toiture couverte de feuilles de tôles modernes ondulées, ses fenêtres en bois persiennes et ses portes métalliques sont visiblement modifiées. Comme la plupart des Maisons de commerce présentes à Savè, sa construction remonterait à 1910.

Photo 10 : SICCA



(Cliché : Elie AFFOUDA, 2022).

Type de site :

Edifice colonial	: Oui
Comptoirs	: Oui

Propriétés

Propriétaire antérieur : **SICCA**

Propriétaire actuel : Famille Gbèmenou

Contact : Famille Gbèmenou, résident à savè

Nom et adresse de l'autorité responsable : Famille Gbèmenou résident à savè

Usage actuel :

Cette maison abrite aujourd'hui le Bar « Gbèmenou » d'un côté et un atelier de menuiserie de l'autre.

Description du site /état de conservation :

Cet édifice a subi de nombreuses modifications. On y voit une bonne partie de la maison détruite du côté du goudron, de même qu'une partie de sa véranda abîmée.

Documentation du site /recherche

Publication :	Mémoire de Maitrise et sources orales
----------------------	---------------------------------------

Autres choses à préciser : le mémoire de Honorine OLOUKOÏ, soutenu en 1993, donne quelques détails sur l'époque de sa construction et son impact pour l'essor économique de la ville de Savè au cours de la période coloniale.

Nom et adresse de l'enquêteur : AFFOUDA O. Elie

Date : 01-05-2022

Recommandations

Le bâti inventorié est d'un intérêt historique et patrimonial, il mérite d'être restauré et mis en valeur pour permettre aux générations montantes de mieux connaître l'histoire coloniale de la zone d'étude. A cet effet, nous préconisons :

- des initiatives pour la restauration du bâtiment, par l'autorité communale,
- le recrutement d'un expert en patrimoine afin qu'il s'occupe de la gestion (la préservation, la restauration, et la valorisation) du site,
- la délimitation de la zone d'extension du site,
- l'enregistrement et le classement du site,
- l'organisation des manifestations publiques au profit de la viabilité du site et
- l'initiation d'un projet de valorisation et de restauration du site à des fins touristiques.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE N°11

Nom du site : **CFAO**

Numéro d'identification : **SVE-22-011**

Localisation : **Savè/A. Plateau**

Département des Collines

Localisation géographique : **N 8°02'06'' ; E 2°29'01''**

Autres systèmes de référence : **Néant**

Site /numéro de terrain : **011**

Pays : **Bénin**

Statut juridique : **non enregistré**

Numéro du journal : **Néant**

Loi/décret : **Aucun**

La Compagnie Française de l'Afrique Occidentale CFAO fait partie des Maisons de traite installées à Savè pour profiter de l'essor économique de la zone. Elle est spécialisée dans la commercialisation des produits alimentaires et d'autres produits manufacturés courants tels que l'arachide, le cacao, le savon, les huiles, le sel, les boissons alcoolisées, les allumettes, les vélos, le caoutchouc, le café ou encore le cuir et le tabac. Sa boutique érigée près de la Route Inter-Etat N°2, fait face à la Société Industrielle et Commerciale de la Côte d'Afrique (SICCA). Son bâtiment, de type modeste, est fait à base de briques en terre cuite, avec son entrée orientée vers le nord. Il est doté d'une terrasse élevée sous forme de podium, avec sa façade garnie d'une porte à double battant et des fenêtres situées de part et d'autre de l'entrée, tout aujourd'hui, en métal.

Photo 11: CFAO



(Cliché : Elie AFFOUDA, 2022).

Type de site :

Edifice colonial	: Oui
Comptoirs	: Oui

Propriétés

Propriétaire antérieur : **CFAO**

Propriétaire actuel : **Eglise évangélique**

Contact : **Eglise évangélique**

Nom et adresse de l'autorité responsable : **Eglise évangélique**

Usage actuel :

Après le départ des marchands européens, l'emplacement a servi plus tard de base pour la SOBEBRA des Collines, puis au moment de nos enquêtes sur le terrain en mai 2022, de siège pour une Eglise évangélique.

Description du site /état de conservation :

Bien qu'il soit en cours d'utilisation, cet édifice est mal conservé. On y voit des fentes sur son mur, la terrasse dégradée et la peinture déteinte.

Documentation du site /recherche

Publication :

Mémoire de Maitrise et sources orales

Autres choses à préciser : le mémoire de Honorine OLOUKOÏ, soutenu en 1993, donne quelques détails sur l'époque de sa construction et son impact pour l'essor économique de la ville de Savè au cours de la période coloniale.

Nom et adresse de l'enquêteur : AFFOUDA O. Elie

Date : 01-05-2022

Recommandations

Le bâti inventorié est d'un intérêt historique et patrimonial, il mérite d'être restauré et mis en valeur pour permettre aux générations montantes de mieux connaître l'histoire coloniale de la zone d'étude. A cet effet, nous préconisons :

- des initiatives pour la restauration du bâtiment, par l'autorité communale,
- le recrutement d'un expert en patrimoine afin qu'il s'occupe de la gestion (la préservation, la restauration, et la valorisation) du site,
- a délimitation de la zone d'extension du site,
- l'enregistrement et le classement du site,
- l'organisation des manifestations publiques au profit de la viabilité du site et
- l'initiation d'un projet de valorisation et de restauration du site à des fins touristiques.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE N°12

Nom du site : **Gare OCBN, ex OCDN**

Numéro d'identification : **SVE-22-012**

Localisation : **Savè/A. Plateau**

Département des Collines

Localisation géographique : **N 008° 02' 04.8" ; E 2° 28' 57.7"**

Autres systèmes de référence : **Néant**

Site /numéro de terrain : **012**

Pays : **Bénin**

Statut juridique : **non enregistré**

Numéro du journal : **Néant**

Loi/décret : **Aucun**

Conçu pour assurer l'évacuation des produits d'exportation, le trafic ferroviaire au Dahomey avait une vocation sous-régionale. Le service du chemin de fer assurait le transport de divers produits, des animaux, à destination de Cotonou et surtout des voyageurs. Pour ce faire, il est doté de locomotives, de fourgons et de wagons à marchandises, qui transportaient également le matériel destiné au prolongement du rail au-delà de Savè. (Ibrahim Bio Dombouri, 1983).

A Savè, le dispositif du chemin de fer est situé au quartier « Dépôt » ; il comprenait trois grands magasins de stockage : les bâtiments de la gare, les résidences des conducteurs du chef de gare et du Directeur du chemin de fer. Le bureau du chef de la gare OCBN, ex (OCDN) de Savè, est badigeonné en jaune, frappé de noir vers le soubassement. En double pente, son toit en tuiles plissées, est de couleur rouge, au moment de nos investigations.

On y voit, sur sa façade Ouest, deux portes à double battant en bois semi-persiennes, avec deux fenêtres en bois persiennes à lamelles fixes. Le côté Est, est garni de trois fenêtres en bois persiennes et d'une porte à double battant à bois plein. Construite vers 1911, l'année de l'arrivée du chemin de fer à Savè, elle servait à la fois de bureau et de résidence du chef de gare de Savè.

Photo 12: La gare OCBN, ex (OCDN),



(Cliché Elie AFFOUDA, 2022).

Type de site :

Edifice colonial : Oui

Propriétés

Propriétaire antérieur : **OCBN**

Propriétaire actuel : **Beniraill**

Contact : **Beniraill**

Nom et adresse de l'autorité responsable : **Beniraill**

Usage actuel :

En raison de la cessation des travaux de l'OCBN, ce bâtiment est Inoccupé. Mais les matériaux de l'organisation sont entreposés dedans.

Description du site /état de conservation :

Cet édifice est apparemment bien conservé. Cependant, le gardien des lieux confie que son toit laisse passer l'eau à la moindre pluie. On y voit également ses portes et fenêtres en lambeaux par endroits.

Documentation du site /recherche

Publication : Mémoire de Maitrise et sources orales

Autres choses à préciser : le mémoire de Honorine OLOUKOÏ, soutenu en 1993, donne quelques détails sur l'époque de sa construction et son impact pour l'essor économique de la ville de Savè au cours de la période coloniale.

Nom et adresse de l'enquêteur : AFFOUDA O. Elie

Date : 30-04-2022

Recommandations

Le bâti inventorié est d'un intérêt historique et patrimonial, il mérite d'être restauré et mis en valeur pour permettre aux générations montantes de mieux connaître l'histoire coloniale de la zone d'étude. A cet effet, nous préconisons :

- des initiatives pour la restauration du bâtiment, par l'autorité communale,
- le recrutement d'un expert en patrimoine afin qu'il s'occupe de la gestion (la préservation, la restauration, et la valorisation) du site,
- la délimitation de la zone d'extension du site,
- l'enregistrement et le classement du site,
- l'organisation des manifestations publiques au profit de la viabilité du site et
- l'initiation d'un projet de valorisation et de restauration du site à des fins touristiques.

2.2. Les infrastructures religieuses, culturelles et résidentielles

2.2.1 Les infrastructures religieuses

Les missionnaires ont joué un rôle prépondérant dans la conquête coloniale, quand on se réfère au système des trois 3M (Missionnaires, Marchands et Militaires). La colonie du Dahomey, en général, n'a pas échappé à cette règle. C'est ce qui justifie la présence des missionnaires catholiques à travers les traces remarquables de leurs bâtis à Savè. Ces informateurs de premier rang pouvaient des rapports détaillés sur la vie sociale, politique et économique du territoire à leur pays. Au nombre de ces bâtis, figurent le Presbytère, l'Eglise catholique Saint Joseph de Savè, la Résidence des Sœurs NDA, le Dispensaire des Sœurs missionnaires NDA et l'Ecole des Sœurs NDA.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE N°13

Nom du site : **Presbytère**

Numéro d'identification : **SVE -22-013**

Localisation : **Savè/A. Adido**

Département des Collines

Localisation géographique : **N08°02'15.1 E002° 29' 36.7''**

Autres systèmes de référence : **Néant**

Site /numéro de terrain : **013**

Pays : **Bénin**

Statut juridique : **non enregistré**

Numéro du journal : **Néant**

Loi/décret : **Aucun**

Le presbytère de l'église catholique Saint-Joseph de Savè a été construit avec des briquettes en terre cuite sous le premier prêtre béninois, Thomas Mouléro ; il est inspiré de l'architecture coloniale. De loin, les escaliers de l'entrée principale dressés en avant, la porte en arc de cercle, ses larges fenêtres en bois persienne disposées de part et d'autres de la porte d'entrée principale, sa toiture en double pentes couverte de tôles ondulées et sa façade extérieure garnie d'une galerie soutenue par des piliers, attirent l'attention des observateurs.

Construit dans les années 1927, cet édifice a une fondation surélevée de plus de 1 m de hauteur afin de contrer les eaux d'inondation, il est orienté nord-sud pour assurer son aération et sa ventilation naturelle. La galerie de la façade extérieure est bordée d'un aménagement recevant les fleurs d'ornement.

On y voit dans la cour, les ruines d'un château d'eau hors sol de plus de 15 m de hauteur et les traces de ruines d'ancienne habitation. Une pierre posée à l'occasion de l'inauguration l'édifice est encore visible dans la cour.

C'est dans cette même cour que se déroulait la première Ecole des Missionnaires catholiques. L'édifice délaissé, à cause de son état de vieillissement sert actuellement de salle de conférence et d'hébergement des hôtes du prêtre en exercice.

Photo 14: ex-Résidence des prêtres,



(Cliché : Elie AFFOUDA, 2022).

Type de site :

Edifice colonial : Oui

Eglise / Edifice religieux : Oui

Propriétés

Propriétaire antérieur : **Les missionnaires**

Propriétaire actuel : **communauté catholique de Savè**

Contact : **communauté catholique de Savè**

Nom et adresse de l'autorité responsable : **communauté catholique de Savè**

Usage actuel :

Ce bâtiment, qui a, pendant longtemps, servi de résidence pour les différents prêtres, est aujourd'hui transformé en Musée Thomas Mouléro ; certaines de ses compartiments sont utilisés comme salles de réunion et d'autres hébergent les hôtes des prêtres.

Description du site /état de conservation :

Le bâtiment est apparemment bien conservé. Cependant, les prêtres l'ont délaissé pour une nouvelle construction à cause de son ancienneté et de son exiguïté jugée inconfortable. En attendant de trouver les financements pour sa réhabilitation, les prêtres compte conserver cet édifice pour pérenniser la mémoire collective comme l'a souhaité le père Thomas Mouléro.

Documentation du site /recherche

Publication : Mémoire de Maitrise et sources orales

Nom et adresse de l'enquêteur : AFFOUDA O. Elie

Date : 01-05-2022

Recommandations

Le bâti inventorié est d'un intérêt historique et patrimonial, il mérite d'être restauré et mis en valeur pour permettre aux générations montantes de mieux connaître l'histoire coloniale de la zone d'étude. A cet effet, nous préconisons :

- la prise des initiatives pour la restauration du bâtiment par l'autorité communale, en collaboration avec la communauté des catholiques,
- le recrutement d'un expert en patrimoine afin qu'il s'occupe de la gestion (la préservation, la restauration, et la valorisation) du site,
- la délimitation de la zone d'extension du site,
- l'enregistrement et le classement du site,
- l'organisation des manifestations publiques au profit de la viabilité du site et
- l'initiation d'un projet de valorisation et de restauration du site à des fins touristiques.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE N°14

Nom du site : **Résidence des Sœurs missionnaires NDA**

Numéro d'identification : **SVE-22-014**

Localisation : **Savè/A. Adido**

Département des Collines

Localisation géographique : **N 08°02'23.5'' ; E002° 29'31.5''**

Autres systèmes de référence : **Néant**

Site /numéro de terrain : **014**

Pays : **Bénin**

Statut juridique : **non enregistré**

Numéro du journal : **Néant**

Loi/décret : **Aucun**

La Résidence des Sœurs missionnaires NDA

Installée à Savè de 1944 à 1972, la Communauté des Sœurs Notre Dame des Apôtres (NDA) a laissé des empreintes tangibles marquant son passage. C'est le cas de leur résidence relevant de l'architecture coloniale. Couverte de tuiles onduleuses, la Résidence des sœurs NDA est extérieurement d'un badigeon ocre jaune ; cette couleur conserve aujourd'hui sa trame. Cet édifice à galerie, soutenu par des piliers constitués de balustre sur sa façade extérieur, est orienté nord-sud, il présente une toiture en double pente et un soubassement légèrement surélevé. La devanture de la Résidence des Sœurs NDA est ornée par des plantes à fleurs (orgueil de Chine) toujours en place.

Au regard de son état de dégradation, les sœurs actuelles ne comptent pas la maintenir en l'état. Car elle ne répond plus, selon elles, aux exigences des temps modernes. De même, l'entretien de cette maison semble plus exigeant qu'une maison moderne. En raison de son exigüité et de la détérioration de ses tuiles qui laissent passer l'eau par endroits, les sœurs l'ont délaissé pour une nouvelle construction.

Au-delà de l'évangélisation, les Sœurs NDA ont investi dans l'assistance sociale et l'éducation à travers la construction d'un dispensaire et d'une école. (Entretien avec la religieuse Pierrette DASSI) Cependant, l'installation des missionnaires n'est pas sans conséquence sur les pratiques culturelles et historiques du milieu, d'après les propos de FALETI Ishola.

Photo 15: La Résidence des sœurs NDA,



(Cliché: Elie AFFOUDA, 2022).

Type de site :

Edifice colonial : Oui

Propriétés

Propriétaire antérieur : **Les Sœurs missionnaires NDA**

Propriétaire actuel : **Les Sœurs NDA**

Contact : **Les Sœurs NDA**

Nom et adresse de l'autorité responsable : **Les Sœurs NDA**

Usage actuel :

Cette maison est fermée et inoccupée au moment de nos travaux de terrain.

Description du site /état de conservation :

Le bâtiment est apparemment bien conservé. Cependant, les sœurs l'ont délaissé pour une nouvelle construction à cause de la dégradation de ses tuiles qui laissent passer l'eau par endroit et de son exigüité jugée inconfortable. Sa démolition est même programmée.

Documentation du site /recherche

Autres choses à préciser : Néant

Nom et adresse de l'enquêteur : AFFOUDA O. Elie

Date : 01-05-2022

Recommandations

Le bâti inventorié est d'un intérêt historique et patrimonial, il mérite d'être restauré et mis en valeur pour permettre aux générations montantes de mieux connaître l'histoire coloniale de la zone d'étude. A cet effet, nous préconisons :

- la prise des initiatives par l'autorité communale en collaboration avec la communauté des Sœurs NDA, pour la restauration du bâtiment,
- le recrutement d'un expert en patrimoine afin qu'il s'occupe de la gestion (la préservation, la restauration, et la valorisation) du site,
- la délimitation de la zone d'extension du site,
- l'enregistrement et le classement du site,
- l'organisation des manifestations publiques au profit de la viabilité du site et
- l'initiation d'un projet de valorisation et de restauration du site à des fins touristiques.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE N°15

Nom du site : **Eglise catholique Saint-Joseph de Savè**

Numéro d'identification : **SVE-22-015**

Localisation : **Savè/A. Adido**

Département des Collines

Localisation géographique : **N 8° 02' 19.8" ; E 2° 29' 33.3"**

Autres systèmes de référence : **Néant**

Site /numéro de terrain : **015**

Pays : **Bénin**

Statut juridique : **non enregistré**

Numéro du journal : **Néant**

Loi/décret : **Aucun**

Erigée à proximité de la route Inter-Etat N°2, l'Eglise catholique Saint-Joseph de Savè est bâtie en pierre du socle jusqu'au sommet. Couvert de tôles ondulées, sa construction dans les années 1930 est l'initiative du Père Shippo, à la suite d'un incendie qui aurait ravagé le premier lieu de prière situé dans la cour du Presbytère et de l'école de la Mission catholique. D'un aspect massif, ses murs en pierre offrent naturellement de la fraîcheur en absorbant la chaleur. Elle est dotée de nombreuses ouvertures en arc brisé formant un angle entre les deux arcs qui la composent ; l'intérieur de l'église est vaste et structuré en trois parties dont deux balustrades clairement définies par les piliers qui soutiennent la charpente et l'autel où siège le clergé.

Photo 16 : l'Eglise catholique Saint-Joseph,



(Cliché: Elie AFFOUDA, 2022).

Type de site :

Edifice colonial	: Oui
Eglise	: Oui

Propriétés

Propriétaire antérieur : Communauté catholique de Savè

Propriétaire actuel : Communauté catholique de Savè

Contact : Communauté catholique de Savè

Nom et adresse de l'autorité responsable : Communauté catholique de Savè

Usage actuel :

L'édifice continue d'abriter l'Eglise catholique Saint-Joseph de Savè.

Description du site /état de conservation :

Ce bâtiment tient toujours debout et sert la communauté. Il est en bon état de conservation en dépit de quelques aménagements.

Documentation du site /recherche

Nom et adresse de l'enquêteur : AFFOUDA O. Elie

Date : 30-04-2022

Recommandations

Le bâti inventorié est d'un intérêt historique et patrimonial, il mérite d'être restauré et mis en valeur pour permettre à la génération montante de mieux connaître l'histoire coloniale de la zone d'étude. A cet effet, nous préconisons :

- des initiatives à prendre par autorité communale pour la restauration du bâtiment,
- le recrutement d'un expert en patrimoine afin qu'il s'occupe de la gestion (la préservation, la restauration, et la valorisation) du site,
- la délimitation de la zone d'extension du site,
- l'enregistrement et le classement du site,
- l'organisation des manifestations publiques au profit de la viabilité du site et
- l'initiation d'un projet de valorisation et de restauration du site à des fins touristiques.

2.2.3 Les infrastructures culturelles ou de loisir

Les activités culturelles, de loisir et de divertissement ont également contribué à l'émergence des édifices coloniaux dans la ville de Savè. Au nombre de ces infrastructures culturelles, figurent le Campement, le Centre Culturel Français et la Cantine de l'OPT.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE N°16

Nom du site : **Campement**

Numéro d'identification : **SVE-22-016**

Localisation : **Savè/A. Plateau**

Département des Collines

Localisation géographique : **N08°01'53.4 ; E002° 28' 58.9''**

Autres systèmes de référence : **Néant**

Site /numéro de terrain : **016**

Pays : **Bénin**

Statut juridique : **non enregistré**

Numéro du journal : **Néant**

Loi/décret : **Aucun**

Toit en double pente, mur badigeonné en jaune ocre, charpente en bois, le Campement est accessible des deux côtés, dans le sens de la longueur. Du côté sud, on y voit les portes en bois semi-persienne avec les escaliers métalliques et les fenêtres en bois persiennes à lamelles fixes. Du côté nord, les escaliers sont de forme ovale; on y trouve également une forme semi-circulaire destinée probablement à l'évacuation de l'eau des douches internes.

Sa fondation surélevée exige, pour son accessibilité, des escaliers à plusieurs marches. On y voit un soubassement en pierres et béton armé ; le sol est revêtu d'une forme de dallage en mortier armé sur un remblai de sable et un plancher dont la forme de dallage est en béton. Le bâtiment est situé à l'entrée de la ville, du côté opposé de la Résidence du Commandant ; il est séparé de celle-ci par la Route Nationale Inter-Etat n°2. Le Campement était destiné à abriter les fonctionnaires européens venant ou allant vers le Haut-Dahomey. De ce fait, il comprenait des dortoirs, un restaurant et fonctionnait comme un motel au service de l'administration coloniale. C'est là qu'a eu lieu la réunion historique de réconciliation des leaders du Dahomey sous la direction de ses trois Présidents : Hubert MAGA, Justin AHOMADEGBE et Sourou Migan APITY. Cette rencontre a conduit à la gouvernance tournante qualifiée de "Monstre à trois têtes" par le Gouvernement Militaire Révolutionnaire. En effet, à l'issue de l'élection contestée de ADJOU Moumouni, le pays semblait dans une impasse électorale sans lendemain. Pour sortir de la crise et éviter que l'armée, qui avait déjà donné un ultimatum, ne prenne le pouvoir, les cinq candidats à l'élection, les anciens présidents et autres leaders de la vie politique se sont retrouvés à Savè pour un conclave, qui a abouti au "Monstre à trois têtes". Cette forme de gouvernance n'a pas plu à l'armée, qui a fini par renverser le pouvoir en place le 26 octobre 1972 (Entretien avec Ewédjè Elie).

Photo 18: Campement,



(Cliché : Elie AFFOUDA, 2022).

Type de site :

Edifice colonial : Oui

Propriétés

Propriétaire antérieur : **L'administration coloniale**

Propriétaire actuel : **Mairie de Savè**

Contact : **Mairie de Savè**

Nom et adresse de l'autorité responsable : **Mairie de Savè**

Usage actuel :

Cette maison est fermée et inoccupée au moment de nos travaux de terrain ; sa cour extérieure abrite, en ce moment, « la Triade », une buvette.

Description du site /état de conservation :

Le bâtiment est apparemment plus ou moins bien conservé. Cependant, on y voit ses escaliers rouillés et ses fenêtres en ruine.

Documentation du site /recherche

Autres choses à préciser : le mémoire de Honorine OLOUKOÏ, soutenu en 1993, donne quelques détails sur l'époque de sa construction et son impact sur l'émergence des cadres en milieux shabè.

Nom et adresse de l'enquêteur : AFFOUDA O. Elie

Date : 01-05-2022

Recommandations

Le bâti inventorié est d'un intérêt historique et patrimonial, il mérite d'être restauré et mis en valeur pour permettre aux générations montantes de mieux connaître l'histoire coloniale de la zone d'étude. A cet effet, nous préconisons :

- des initiatives à prendre par l'autorité communale pour la restauration du bâtiment
- le recrutement d'un expert en patrimoine afin qu'il s'occupe de la gestion (la préservation, la restauration, et la valorisation) du site,
- la délimitation de la zone d'extension du site,
- l'enregistrement et le classement du site,
- l'organisation des manifestations publiques au profit de la viabilité du site et
- l'initiation d'un projet de valorisation et de restauration du site à des fins touristiques.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE N°17

Nom du site : **Centre Culturel Français**

Numéro d'identification : **SVE-22-017**

Localisation : **Savè/A. Plateau**

Département des Colline

Localisation géographique : **N08°01'58.2'' ; E002°29'0.1''**

Autres systèmes de référence : **Néant**

Site /numéro de terrain : **017**

Pays : **Bénin**

Statut juridique : **non enregistré**

Numéro du journal : **Néant**

Loi/décret : **Aucun**

Erigé à l'endroit appelé Ilé-lakou, l'actuel palais royal Aafin est un édifice colonial dont le plafond est fait à bas des bois locaux (rônier, palmier d'une espèce originaire d'Afrique tropicale qui fournit du bois de construction). En plus des matériaux locaux, la présence des piliers au niveau de la cour interne du palais témoigne de son architecture coloniale.

La construction de ce bâti est intervenue suite à la démolition de l'ancien palais par le Commandant Santoni à la fin du règne du roi Adégboyé en 1933. « A son départ, Santoni prit la malheureuse initiative de priver Shabè de son palais royal qualifié de monumental par le R.P.Moulero », (John Igue, 2005, 53). Cette destruction du palais et la disparition des attributs royaux visaient la suppression de l'institution royale et ses traces matérielles. D'ailleurs, cette institution n'est qu'une coquille vide depuis la proclamation de la colonie du Dahomey et dépendance en juin 1894. Mais puisque les shabè tenaient à leur tradition l'administration coloniale a fini par se servir de la structure traditionnelle pour asseoir sa dominance en faisant du roi le chef canton de Savè. Depuis lors, la nouvelle résidence construite par l'administration coloniale accueille les différents rois qui se succèdent sur le trône de Savè.

Photo 19: Palais royal de Savè,



(Cliché : Elie AFFOUDA, 2022).

Type de site :

Edifice colonial : Oui

Propriétés

Propriétaire antérieure : Le Cercle de Savè

Propriétaire actuel : Mairie de Savè

Contact : Mairie de Savè

Nom et adresse de l'autorité responsable : Mairie de Savè

Usage actuel :

Ce bâtiment a, dans un passé récent, servi d'amphithéâtre pour les étudiants de la Faculté des Sciences de l'Economie et de Gestion de Parakou, une partie de la cour abrite actuellement le cyber communal.

Description du site /état de conservation :

Ce bâtiment tient toujours debout et sert la communauté. Il est en bon état de conservation.

Documentation du site /recherche

Publication : Mémoire de maitrise et sources orales

Autres à préciser : le mémoire de Honorine OLOUKOÏ soutenu en 1993, donne quelques détails sur l'époque de sa construction et sa contribution pour le rayonnement de la ville de Savè dans la période coloniale.

Nom et adresse de l'enquêteur : AFFOUDA O. Elie

Date : 30-04-2022

Recommandations

Le bâti inventorié est d'un intérêt historique et patrimonial, il mérite d'être restauré et mis en valeur pour permettre aux générations montantes de mieux connaître l'histoire coloniale de la ville de Savè. A cet effet, nous préconisons :

- des initiatives à prendre par l'autorité communale pour la restauration du bâtiment,
- le recrutement d'un expert en patrimoine afin qu'il s'occupe de la gestion (la préservation, la restauration, et la valorisation) du site,
- la délimitation de la zone d'extension du site,
- l'enregistrement et le classement du site,
- l'organisation des manifestations publiques au profit de la viabilité du site et
- l'initiation d'un projet de valorisation et de restauration du site à des fins touristiques.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE N°18

Nom du site : **Cantine de l'OPT**

Numéro d'identification : **SVE-22-018**

Localisation : **Savè/A. Plateau**

Département des Collines

Localisation géographique : **N08°02'1.0'' ; E002° 28'59.1''**

Autres systèmes de référence : **Néant**

Site /numéro de terrain : **018**

Pays : **Bénin**

Statut juridique : **non enregistré**

Numéro du journal : **Néant**

Loi/décret : **Aucun**

La Cantine de l'Office des Postes et Télécommunication (OPT) est juxtaposée à la Poste dans la partie Est. Le confort thermique, la protection contre les eaux pluviales, la surélévation du soubassement, tout était étudié pour protéger les occupants contre les intempéries (la pluie, le vent et le soleil) et leurs conséquences. Elle est logée dans une grande cour clôturée et à l'intérieur de laquelle croupisse encore un bâtiment en état de délabrement très avancé. Cependant, on y perçoit la forme architecturale de la maison coloniale. Les matériaux de construction, les piliers qui la soutiennent, les briques en terre cuite, ainsi que les fenêtres en bois persiennes, qui reflètent les caractéristiques d'un bâti colonial. Il est dressé sur un domaine devenu la propriété de Bénin-Télécom SA., qui y a érigé son antenne GSM.

Photo 20: La Cantine OPT,



(Cliché : Elie AFFOUDA, 2022).

Type de site :

Edifice colonial : Oui

Propriétés

Propriétaire antérieur : **OPT**

Propriétaire actuel : **Bénin-Télécom SA**

Contact : **Bénin-Télécom SA**

Nom et adresse de l'autorité responsable : **Bénin-Télécom SA**

Usage actuel :

Etant en état de délabrement très avancé, ce bâtiment n'est plus habité mais sert d'entreposage pour les matériaux de Bénin-télécom.SA.

Description du site /état de conservation :

Cet édifice est complètement délabré au point que ses piliers, qui sont censés le soutenir sont renforcés par les bois. Le mur est effondré d'un côté et son toit laisse passer l'eau à la moindre pluie. Il est inhabitable et court le risque de disparaître.

Documentation du site /recherche

Publication : Les sources orales

Date : 30-04-2022

Recommandations

Le bâti inventorié est d'un intérêt historique et patrimonial, il mérite d'être restauré et mis en valeur pour permettre aux générations montantes de mieux connaître l'histoire coloniale de la ville de Savè. A cet effet, nous préconisons que :

- des initiatives pour la restauration du bâtiment par l'autorité communale,
- le recrutement d'un expert en patrimoine afin qu'il s'occupe de la gestion (la préservation, la restauration, et la valorisation) du site,
- la délimitation de la zone d'extension du site,
- l'enregistrement et le classement du site,
- l'organisation des manifestations publiques au profit de la viabilité du site et
- l'initiation d'un projet de valorisation et de restauration du site à des fins touristiques.

2.2.4 Les infrastructures résidentielles

Il s'agit des habitations privées ou personnelles, appartenant à un individu et celles qu'on peut qualifier de publiques appartenant à l'administration coloniale. En effet, les fonctionnaires des maisons de commerces, de l'administration coloniale et du chemin de fer étaient en nombre considérable à Savè, certains d'entre eux ont construit des résidences privées de type d'architecture coloniale, l'ocbn a également mis de résidence à la disposition de certains de ses agents.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE N°19

Nom du site : **Maison SACRAMENTO**

Numéro d'identification : **SVE-22-019**

Localisation : **Savè/A. Plateau**

Département des Collines

Localisation géographique : **N08°02'6.7'' ; E002°29'7.1''**

Autres systèmes de référence : **Néant**

Site /numéro de terrain : **019**

Pays : **Bénin**

Statut juridique : **non enregistré**

Numéro du journal : **Néant**

Loi/décret : **Aucun**

Située dans la ville coloniale en face du « Marché européen », qui est l'actuel grand marché de Savè, la Maison Sacramento a ses baies entourées de ciment et flanquées de bois plein. Garnie des linteaux en arc par endroits, cette maison en pierre est assez caractéristique des constructions de l'architecture coloniale. Cette habitation privée est la propriété d'un richissime commerçant du nom de Raimond SACRAMENTO, installé à Savè pendant la période coloniale. Il fut le gérant du Comptoir commercial John-Holt, une Compagnie britannique spécialisée dans le négoce du caoutchou, du cacao, du café, de l'huile de palme, et de l'ivoire. Raimond SACRAMENTO s'est lui-même spécialisé dans la commercialisation des produits tropicaux et d'autres produits vivriers. Face au refus des Shabè d'animer le marché au profit des ouvriers du chemin de fer en 1917, SACRAMENTO était devenu la cheville ouvrière de l'administration coloniale en charge de la construction de la ligne ferroviaire. Il achetait des vivres auprès des autochtones et les revendaient aux ouvriers sur le chantier du chemin de fer. Se trouvant en terre étrangère à Savè, ce partenaire privilégié de la construction du chemin de fer, a sollicité avec succès l'appui de l'administration coloniale pour bâtir sa résidence au quartier Zongo. Pour lui assurer la sécurité foncière, sur son initiative, l'administration coloniale a décidé du lotissement de « la ville coloniale » en 1917 et lui a attribué un domaine avec le titre foncier. C'est l'administration coloniale même qui s'est chargée de lui fournir les matériaux importés, la main d'œuvre et l'architecte qui a construit la maison suivant le plan du commerçant. Sacramento est également l'ami du roi, il est connu localement sous le pseudonyme «olanko », un sobriquet qu'on lui a donné pour sa largesse envers le roi, les dignitaires de la cour et certains acteurs influents de la communauté à qui il offrait des tissus et autres présents. (Entretien téléphonique avec Babadjidé Olympio SACRAMENTO). La Maison Sacramento est compartimentée en zone habitable et commerciale. La zone commerciale comprend les boutiques et une aire de séchage des produits vivriers destinés à la vente aménagée au sommet de la maison. Au sous-sol, se trouve le « grenier ». Cet espace est dédié à la conservation des produits en stock.

Photo 21: Maison Sacramento,



(Cliché: Elie AFFOUDA, 2022).

Type de site :

Edifice colonial : Oui

Propriétés

Propriétaire antérieur : **Raimond SACRAMENTO**

Propriétaire actuel : **Inconnu**

Contact : **Olympio SACRAMENTO**

Nom et adresse de l'autorité responsable : **Olympio SACRAMENTO, résidant à Parakou**

Usage actuel :

Au moment où nous collectons les données sur le terrain, ce bâtiment est occupé par des particuliers (des locataires).

Description du site /état de conservation :

Cet édifice est actuellement en état de dégradation au point que sa dalle laisse couler l'eau à la moindre pluie. Il est dépourvu de portes et fenêtres par endroits.

Documentation du site /recherche

Publication : Mémoire de maitrise et sources orales

Autres choses à préciser : le mémoire de Honorine OLOUKOÏ, soutenu en 1993, donne quelques détails sur l'époque de sa construction, et le rôle joué par SACRAMENTO auprès de l'administration coloniale.

Nom et adresse de l'enquêteur : AFFOUDA O. Elie

Date : 01-05-2022

Recommandations

Le site inventorié est d'un intérêt historique et mérite d'être mise en valeur pour permettre à la génération montante de mieux connaître l'histoire coloniale de la zone d'étude. A cet effet, nous préconisons :

- l'autorité communale prenne des mesures pour le protéger.
- le recrutement d'un expert en patrimoine afin qu'il s'occupe de la gestion (la sauvegarde, la restauration, et la valorisation) du site.
- la délimitation d'une zone d'extension de l'édifice
- l'enregistrement et le classement du site
- la création des activités et manifestations publiques au profit de la viabilité de l'édifice
- l'initiation d'un projet de valorisation et de restauration de l'édifice à des fins touristiques.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE N°20

Nom du site : **Ex- Résidence des cheminots**

Numéro d'identification : **SVE-22-020**

Localisation : **Savè/A. Plateau**

Département des Collines

Localisation géographique : **N08°02' 1.9'' ; E002° 28'59''**

Autres systèmes de référence : **Néant**

Site /numéro de terrain : **020**

Pays : **Bénin**

Statut juridique : **non enregistré**

Numéro du journal : **Néant**

Loi/décret : **Aucun**

De par sa longue véranda, ses piliers, sa charpente en bois, la disposition des portes en bois persiennes et à double battant, ainsi que les fenêtres en bois plein situées de part et d'autre de la porte et la toiture en double pente couverte de tôles ondulées, ce modeste bâtiment reflète l'architecture coloniale. Erigé probablement dans les années 1910, il a servi de résidence pour les responsables du personnel du chemin de fer. Avec son soubassement en pierre et en béton armé, et un plancher dont la forme de dallage est en béton, le bâtiment est situé en face de la compagnie, non loin de l'Ecole régionale.

Photo 22 : La Résidence des cheminots



(Cliché : Elie AFFOUDA, 2022).

Type de site :

Edifice colonial : Oui

Propriétés

Propriétaire antérieur : **Administration coloniale**

Propriétaire actuel : **La Mairie Savè**

Contact : **La Mairie Savè**

Nom et adresse de l'autorité responsable : **La Mairie Savè**

Usage actuel :

Au moment où nous collectons les données sur le terrain, ce bâtiment est abandonné et inoccupé.

Description du site /état de conservation :

Bien qu'elle garde encore les caractéristiques du bâti colonial, la Résidence des cheminots est aujourd'hui en état de dégradation avancée. Une partie du mur, constituée de briques en terre cuite recouverte d'une épaisse couche de ciment visiblement tombée, est remplacée par des briques modernes, on y voit des fentes sur le mur et son sol est dégradé.

Documentation du site /recherche

Publication : Tradition orale

Autres choses à préciser : Néant

Nom et adresse de l'enquêteur : AFFOUDA O. Elie

Date : 30-04-2022

Recommandations

Le site inventorié est d'un intérêt historique et mérite d'être mise en valeur pour permettre aux générations montantes de mieux connaître l'histoire coloniale de la zone d'étude. A cet effet nous préconisons :

- la prise des mesures par l'autorité communale pour le protéger l'édifice,

- le recrutement d'un expert en patrimoine afin qu'il s'occupe de la gestion (la sauvegarde, la restauration, et la valorisation) de l'édifice.
- la délimitation de l'emprise de l'édifice,
- l'enregistrement et le classement de l'édifice sur une liste indicative du patrimoine de la mairie,
- la Création des activités et manifestations publiques au profit de la viabilité de l'édifice,
- l'initiation d'un projet de valorisation et de restauration de l'édifice à des fins touristiques.

2.2.5 Les infrastructures sociales (sanitaires et scolaires)

Au regard de l'importance numérique de la population et de la présence étrangère, notamment française, à Savè, au cours de la période étudiée, l'administration coloniale a mis en place des infrastructures sanitaires visant à soigner le personnel administratif, ainsi que la population locale. De même, pour pacifier et former des élites acquises à la cause coloniale, l'école régionale a été créée. Construites sur le modèle du bâti colonial, ces infrastructures sont encore identifiables à Savè. Elles sont de deux catégories, à savoir : celles mises en place par l'administration coloniale et celles construites par les religieuses.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE N°21

Nom du site : **Dispensaire des Sœurs Missionnaires NDA**

Numéro d'identification : **SVE-22-021**

Localisation : Savè/A. Adido

Département des Collines

Localisation géographique : **N08°02'21.8'' E 002° 29' 30.6**

Autres systèmes de référence : Néant

Site /numéro de terrain : **021**

Pays : **Bénin**

Statut juridique : **non enregistré**

Numéro du journal : **Néant**

Loi/décret : **Aucun**

La construction du Dispensaire des Sœurs NDA à Savè s'inscrit dans le cadre des « œuvres humanitaires, charitables et médico-sociales » (Alladayè, 2002), de la Congrégation des Sœurs Notre Dame des Apôtres, à l'endroit des populations. Construit à Savè vers 1944, le Dispensaire des Sœurs NDA est un modeste bâtiment, dont la toiture, les escaliers de la façade, la galerie, les piliers et le soubassement surélevé sont assez typiques de l'architecture coloniale. Il est proche d'un autre bâtiment érigé par les sœurs et qui servait de centre de scolarisation et d'enseignement par les sœurs missionnaires. Il a été transformé en école publique en 1972, par le Gouvernement Militaire et Révolutionnaire, après le départ des missionnaires.

A partir de 2002, le Diocèse de l'Eglise catholique de Dassa-Zoumè a repris la gestion des lieux pour y installer les internés et les stagiaires, prêtres en devenir. Depuis 2015, ces biens sont revenus dans le giron des sœurs NDA, qui, progressivement, sont en train de mettre en place une école des jeunes filles.

Photo 21 : Dispensaire des Sœurs NDA



(Cliché Elie AFFOUDA 2022).

Type de site :

Edifice colonial : Oui

Propriétés

Propriétaire antérieur : **Les missionnaires NDA**

Propriétaire actuel : **La communauté des sœurs NDA**

Contact : **Eglise Catholique Saint Joseph de Savè**

Nom et adresse de l'autorité responsable : **Eglise Catholique Saint Joseph de Savè -Diocèse de Dassa-Zoumè**

Usage actuel :

Bien qu'étant en état de vieillissement, ce bâtiment sert de cadre pour l'école des jeunes filles animée par les sœurs NDA.

Description du site /état de conservation :

L'ex-dispensaire coloniale, actuelle école des jeunes filles, est dans un état de vieillissement voire de délabrement. Il présente des fentes sur le mur avec un sol dégradé.

Documentation du site /recherche

Autres choses à préciser : **Néant.**

Nom et adresse de l'enquêteur : AFFOUDA O. Elie

Date : 30-04-2022

Recommandations

Le site inventorié est d'un intérêt historique et mérite d'être mise en valeur pour permettre à la génération montante de mieux connaître l'histoire coloniale de la zone d'étude. A cet effet, nous préconisons :

- la prise des initiatives par l'autorité communale en collaboration avec la communauté des Sœurs NDA pour préserver l'édifice.
- le recrutement d'un expert en patrimoine afin qu'il s'occupe de la gestion (la préservation, la restauration, et la valorisation) du bâti,
- la Délimitation de la zone d'extension de l'édifice
- l'enregistrement et le classement du bâti sur une liste indicative du patrimoine de la commune.
- la création des activités et manifestations publiques au profit de la réexploitation du bâti
- l'initiation d'un projet de valorisation et de restauration de l'édifice à des fins touristiques.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE N°22

Nom du site : **Ex-Dispensaire colonial**

Numéro d'identification : **SVE-22-022**

Localisation : **Savè/A. Plateau**

Département des Collines

Localisation géographique : **N08°01'56.3'' ; E002°28'57.7''**

Autres systèmes de référence : **Néant**

Site /numéro de terrain : **022**

Pays : **Bénin**

Statut juridique : **non enregistré**

Numéro du journal : **Néant**

Loi/décret : **Aucun**

Dans sa prétendue « mission civilisatrice », l'administration coloniale a estimé que l'assistance médicale serait d'une utilité pour la population locale. Avec l'intensité des activités du prolongement du chemin de fer, elle a fait bâtir un Centre Hospitalier à Savè. Construit dans les années 1928, il comprenait des salles de visites, les salles d'opération, la pharmacie, les bureaux du médecin-chef et cinq pavillons d'hospitalisation comprenant chacun 12 lits. (Oloukoï, 1993.) L'objectif de sa construction était de soigner les malades et les blessés au service de l'administration coloniale, ainsi que les ouvriers du chemin de fer. Ces services s'étendent aux populations locales, surtout aux enfants et aux femmes qui venaient accoucher. Le Dispensaire colonial était une infrastructure très importante aux yeux des Européens devenus nombreux à Savè, à cause de la floraison des activités économiques. De sa fondation surélevée à sa charpente en passant par son mur en banco recouvert d'une épaisse couche de ciment badigeonné en jaune ocre, son toit en double pente et ses plafonds sont assez typiques de l'architecture coloniale. Sur les cinq pavillons de l'époque coloniale qui ont vu naître bon nombre d'intellectuels shabè, il ne reste qu'un seul.

Photo 24: Dispensaire colonial,



(Cliché : Elie AFFOUDA, 2022).

Type de site :

Edifice colonial : Oui

Propriétés

Propriétaire antérieur : **Administration coloniale**

Propriétaire actuel : **La Mairie Savè (centre de santé)**

Contact : **centre de santé de l'Arrondissement du Plateau**

Nom et adresse de l'autorité responsable : **La Mairie Savè**

Usage actuel :

Connu aujourd'hui sous le vocable « Hôpital de Plateau », il est situé à quelques mètres de la Résidence du Commandant de Cercle. Entouré de nos jours d'autres bâtiments récents, l'emplacement du dispensaire colonial abrite actuellement le Centre de santé de l'Arrondissement de Plateau. Les aménagements qu'il a subis, n'ont pas changé sa structure initiale.

Description du site /état de conservation :

Muni d'un dispositif de réserve d'eau externe, ce vieux bâtiment est menacé de disparition pour plusieurs raisons. D'abord, ses compartiments jugés trop exigus ne répondent plus aux besoins du service hospitalier. Ensuite, ses murs en banco logent les termites qui rongent les documents administratifs. Enfin, la vétusté de la maison ne facilite pas son entretien d'après les explications de Rose ADIKPETO, en service au centre de santé de l'Arrondissement de Plateau.

Documentation du site /recherche

Publication :

Mémoire de maitrise et sources orales

Autres choses à préciser : le mémoire de Honorine OLOUKOÏ, soutenu en 1993, donne quelques détails sur l'époque de sa construction et son utilité pour la communauté.

Nom et adresse de l'enquêteur : AFFOUDA O. Elie

Date : 01-05-2022

Recommandations

Le site inventorié est d'un intérêt historique et mérite d'être mise en valeur pour permettre aux générations montantes de mieux connaître l'histoire coloniale de la zone d'étude. A cet effet, nous préconisons :

- la prise des initiatives par l'autorité communale en collaboration avec la communauté des Sœurs NDA pour préserver l'édifice.
- le recrutement d'un expert en patrimoine afin qu'il s'occupe de la gestion (la préservation, la restauration, et la valorisation) du bâti,
- la Délimitation de la zone d'extension de l'édifice
- l'enregistrement et le classement du bâti sur une liste indicative du patrimoine de la commune.
- la création des activités et manifestations publiques au profit de la réexploitation du bâti
- l'initiation d'un projet de valorisation et de restauration de l'édifice à des fins touristiques.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE N°23

Nom du site : **Ecole régionale**

Numéro d'identification : **SVE-22-023**

Localisation : **Savè/A. Plateau**

Département des Collines

Localisation géographique : **N08°02'1.0'' ; E002° 28'59.1''**

Autres systèmes de référence : **Néant**

Site /numéro de terrain : **023**

Pays : **Bénin**

Statut juridique : **non enregistré**

Numéro du journal : **Néant**

Loi/décret : **Aucun**

L'Ecole Régionale serait créée dans les années 1910-1911 avec 34 écoliers et dirigée pour la première fois par Léopold KINIVO. Elle a vu émerger les premières élites de la localité. Avec ses charpentes en métal, le bâtiment de la « vieille école » est en briques ordinaires et badigeonné en blanc. Son toit couvert de tuiles est en état de dégradation avancée, laissant couler l'eau à la moindre pluie, ses fenêtres en lamelles fixes sont également en tuiles.

Ce module de trois classes, est actuellement hors d'usage avec des nids de poule dans toutes les classes, la toiture à moitié décoiffée et le mur lézardé par endroit. Toutefois, on y voit encore les tableaux peints en noirs réalisés contre le mur. Le soubassement est bordé d'un aménagement prévu pour recevoir les plantes à fleurs pour orner la devanture.

Dans sa cour, se trouve, des arbres dont le manguier et en même temps, la résidence du directeur, dont le bâtiment est également de type colonial. Elle abrite d'autres bâtiments coloniaux dont le réfectoire, l'aire de jeux, la cuisine et, plus tard, d'autres modules de salles de classe.

Photo 25: Le bâtiment de l'Ecole Régionale,



(Cliché Elie AFFOUDA 2022).

Type de site :

Edifice colonial : Oui

Propriétés

Propriétaire antérieur : **Administration coloniale**

Propriétaire actuel : **Circonscription scolaire**

Contact : **DDEMP**

Nom et adresse de l'autorité responsable : **DDEMP-Collines**

Usage actuel :

Etant en état de délabrement très avancé, ce bâtiment n'est plus en usage.

Description du site /état de conservation :

Le premier bâtiment de cette école, que nous décrivons, n'est plus utilisable, compte tenu de son état de dégradation. Son toit couvert de tuiles est à moitié décoiffé laissant couler l'eau à la moindre pluie. De même, ses fenêtres en lamelles fixes, constituées de tuiles, sont en lambeaux. La terrasse est également dégradée, faisant apparaître des nids de poule.

Documentation du site /recherche

Publication :

Mémoire de maitrise et sources orales

Autres choses à préciser : le mémoire de Honorine OLOUKOÏ, soutenu en 1993, donne quelques détails sur l'époque de sa construction et son impact sur l'émergence des cadres en milieux shabè.

Nom et adresse de l'enquêteur : AFFOUDA O. Elie

Date : 30-04-2022

Recommandations

Le bâti inventorié est d'un intérêt historique et patrimonial, il mérite d'être restauré et mis en valeur pour permettre aux générations montantes de mieux connaître l'histoire coloniale de la zone d'étude. A cet effet, il importe que :

- l'autorité communale, prenne des initiatives pour la restauration du bâtiment,
- Le recrutement d'un expert en patrimoine afin qu'il s'occupe de la gestion (la préservation, la restauration, et la valorisation) du site,
- La délimitation de la zone d'extension du site,
- L'enregistrement et le classement du site,
- L'organisation des manifestations publiques au profit de la viabilité du site et
- L'initiation d'un projet de valorisation et de restauration du site à des fins touristiques.

En définitive, ce pré-inventaire, montre la richesse de la ville de Savè en édifice colonial dont certains subsistent encore. Par contre, d'autres sont emportés par les intempéries et des actions anthropiques. Les Coordonnées géographiques des bâtis coloniaux inventoriés dans le cadre de ce travail sont regroupées dans le tableau ci-dessous.

Tableau17 : récapitulation des bâtis coloniaux inventoriés

Nom des édifices inventoriés	Code d'enregistrements des édifices	Coordonnées géographiques	
		longitude	Latitude
La Résidence du Commandant de Cercle de Savè	SVE-22-001	N 08°01'55.4''N	E002° 29' 1.6''
Le Service Automobile	SVE-22-002	N 08° 02'00.4''	E 002° 29'01.8''
La Poste (PTT)	SVE-22-003	N 08°01'57.5''	E 002°29'2.1''
Le Poste de commissariat de police	SVE-22-005	N 08°02'11''	E 002°29'06'
Bureaux de l'inspection des Cercles du Nord	SVE-22-006	N 08° 02' 11.0"	E 002° 29' 04.3"
Compagnie Agricole et Industrielle des Tabacs Africains (CAITA)	SVE-22-007	N 08°02'11.2''	E 002°-29'12.0''
Résidence du Directeur de la SOCOTAB	SVE-22-008	N 08°02'10.7''	E002°29 11.8''
Maisons de l'agriculture	SVE-22-009	N 08°01'51.1. ''	E00 2°29'07.4
SICCA	SVE-22-010	N 08°02'07''	E 002°29'01''
CFAO	SVE-22-011	N 08°02'06''	E 002°29'01''
Gare OCBN, ex OCDN	SVE-22-012	N 008° 02' 04.8"	E 002° 28' 57.7"
Presbytère	SVE -22-013	N 08°02'15.1''	E002° 29' 36.7''
Résidence des Sœurs missionnaires NDA	SVE-22-014	N 08°02'23.5''	E002° 29'31.5''
Eglise catholique Saint-Joseph de Savè	SVE-22-015	N 08° 02' 19.8"	E 002° 29' 33.3"
Campement	SVE-22-016	N 08°01'53.4''	E002° 28' 58.9''
Centre Culturel Français	SVE-22-017	N 08°01'58.2''	E002°29'0.1''
Cantine de l'OPT	SVE-22-018	N 08°02'1.0''	E002° 28'59.1''

Maison SACRAMENTO	SVE-22-019	N 08°02'6.7''	E002°29'7.1''
Ex-Résidence des cheminots	SVE-22-020	N 08°02' 1.9''	E002° 28' 59''
Dispensaire des Sœurs Missionnaires NDA	SVE-22-021	N 08°02'21.8''	E 002° 29' 30.6
Ex-Dispensaire colonial	SVE-22-022	N 08°01'56.3''	E002°28'57.7''
Ecole régionale	SVE-22-023	N 08°02'1.0''	E002° 28'59.1''

Les coordonnées géographiques des 23 bâtis identifiés ont permis de réaliser la carte patrimoniale ci-dessous.

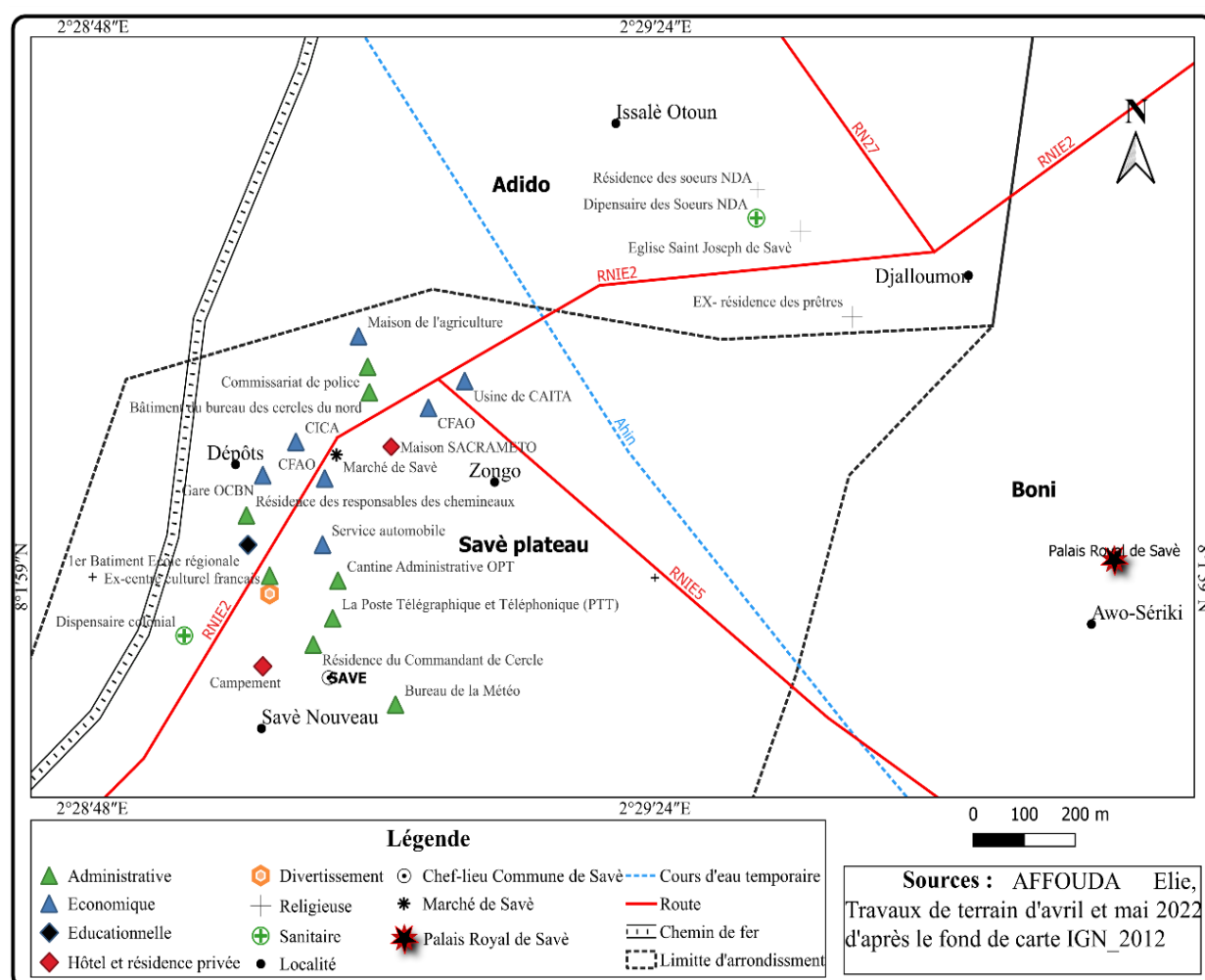


Figure 2 : Répartition spatiale des bâtis coloniaux

2.3 Analyse des résultats au fur et à mesure du dépouillement et du traitement des informations recueillies

2.3.1 Diagnostic patrimonial des édifices inventoriés

Le tableau ci-dessous présente la synthèse du diagnostic patrimonial des édifices inventoriés à travers l'usage de l'analyse FFOM : Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces.

Tableau 2 : L'analyse FFOM

	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Etat des lieux	Témoins historiques chargés de valeurs historiques, culturelles, économiques, artistiques ou architecturales Architecture atypique	-Bâties non entretenues abandonnées - Etat de dégradation avancée.	Disponibilité de quelques personnes ressources témoins de l'époque coloniale	-Pression urbaine et démographique -Intempéries -Le vieillissement, -Le vandalisme, -Le vol ou le pillage des matériaux
Mode de gestion	Propriété de la Mairie	-Absence d'un plan de gestion. - Inexistence d'une structure de gestion	Possibilité d'une utilisation ultérieure sans processus de dédommagement.	-Absence d'un projet de réhabilitation et de valorisation -Absence d'un cadre de concertation sur l'avenir de ces bâtis
Protection	Occupation des bâtis ou utilisation diverse par les riverains	-Non inscrit sur la liste locale -Non prise en compte par le PDC finissant.	Il existe, sur ces bâtis, quelques écrits, ainsi que des informations issues de la tradition orale qui permettent de remonter dans le passé.	-Absence d'arrêté communal définissant les actions à entreprendre ou interdisant certains travaux sur ces bâtis.
Conservation	-Solidité des murs -Bâtiment en cours d'utilisation par endroit.	-Mauvais état de conservation -Occupation illicite par les populations -Manque d'entretien (pas d'équipement pour mener des actions d'entretien).	-Regain d'intérêt pour le tourisme culturel au niveau national -Vecteur de transmission de l'histoire	-Risque de démolition volontaire ou de tomber en ruine. -La destruction par l'érosion, le vent, la pluie, les inondations, les insectes et les rongeurs
Usage	Abris des structures publiques ou privées.	Forte fréquentation sans aucune précaution.	Utilité publique ou collective	Intervention anarchique sur les bâtis

Mise en valeur	Edifices à valeurs historique et architecturale à fort potentiel touristique et pédagogique	-Manque d'initiative de valorisation. -Absence de panneaux signalétiques et explicatifs.	Cadre susceptible d'accueillir des résidences d'artiste, utilisé comme musée ou centre d'interprétation	Les Travaux de réfection nuisibles à la mise en valeur patrimoniale.
-----------------------	---	---	---	--

Ces bâtis coloniaux, objets d'analyse, regorgent de fortes valeurs historiques, culturelles et touristiques. Cependant, leur mise en valeur au profit du tourisme culturel risque d'être compromise par l'absence d'une politique urbaine respectueuse des valeurs patrimoniales. S'ils subsistent encore, c'est sans doute, comme l'indique Alain Sinou (2005), par le sous-développement économique et l'absence de moyens des habitants, qui ont permis leur relative conservation.

2.4 Analyse statistique des données

Pour une gestion efficiente des bâtis coloniaux, il est nécessaire de comprendre les facteurs qui menacent leur conservation, appréhender l'impact de ces facteurs, afin de définir une meilleure politique de protection des bâtis et de renforcer les facteurs favorables à leur conservation.

2.4.1 Etat d'occupation des édifices inventoriés

A l'issue de l'opération d'identification des bâtis coloniaux dans la ville de Savè, 23 édifices ont été identifiés. Une partie de ces bâtis est occupée et d'autres sont délaissés. L'étude du tableau et du graphique ci-dessous donne des détails sur le nombre de bâtis occupés et ceux non occupés.

Tableau 3 : Statistique de l'inventaire des bâtis coloniaux identifiés

	Bâtiments en cours d'utilisation	Bâtiments non utilisés	Total
Nombre	14	9	23
Pourcentage	60,87	39,13	100

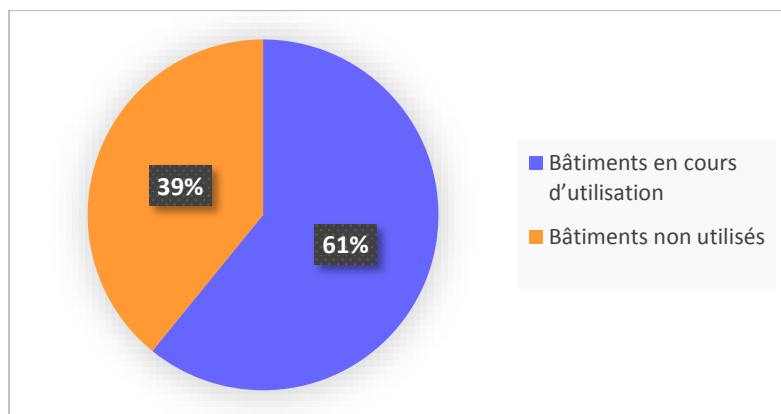


Figure 3 : Proportion des bâtis occupés et ceux non occupés

Il ressort de l'analyse du tableau et du graphique que, des 23 bâtis coloniaux identifiés, 14 sont en cours d'utilisation, soit 61%. Ce taux est supérieur au taux de bâtis non utilisés qui est de 39%. Cet écart montre que ces bâtis coloniaux en général présentent un intérêt pour la communauté et peuvent donc faire l'objet d'une mise en valeur.

2.4.2 Statut des occupants des bâtis coloniaux

Dans le but de voir ceux qui sont les occupants de ces bâtis coloniaux en cours d'utilisation, nous nous sommes rendu compte qu'il existe deux catégories d'utilisateurs à savoir: les services publics ou privés et les particuliers. Le tableau ci-dessous, ainsi que le graphique qui l'accompagne, montrent la proportion à laquelle ces bâtis sont repartis entre ces deux acteurs.

Tableau 4 : Statistiques montrant la répartition des bâtis occupés

Effectifs	Bâtis occupés par les services publics ou privés	Bâtis occupés par les particuliers	Total
Nombre	7	7	14
Pourcentage	50	50	100

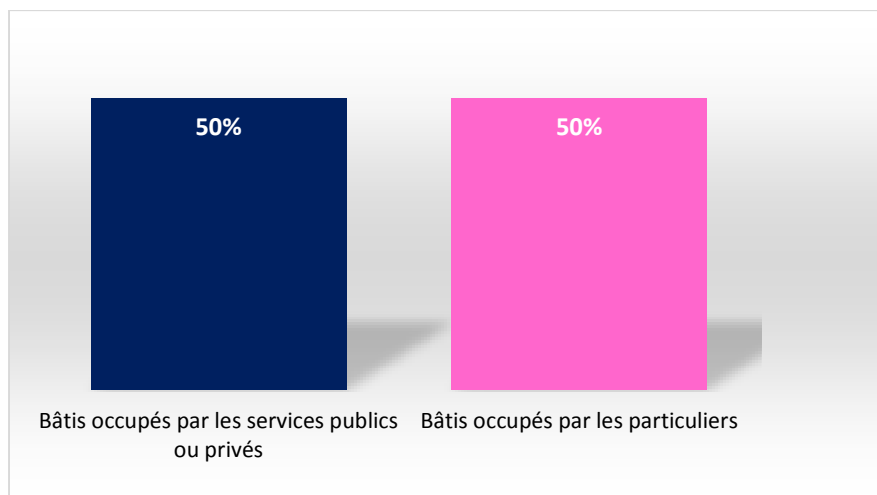


Figure 4: Répartition suivant le statut des occupants des bâtis coloniaux

L'observation des données issues du tableau et du graphique atteste que les 14 bâtis coloniaux en cours d'utilisation sont repartis en proportions égales entre les services administratifs et les particuliers. Cet état de chose montre que les deux parties, qui se les partagent, en éprouvent constamment le besoin. De même, leur réaffectation à l'issue d'une rénovation, pourrait être systématique. Comment les bâtis sont-ils conservés ?

2.5 Etat de conservation des bâtis coloniaux

Pour orienter les prises de décision et éviter les pertes de temps, nous avons procédé à l'analyse de l'état de conservation des bâtis coloniaux en général, en commençant par les bâtis occupés, soit par les services publics ou privés, soit par les particuliers, en finissant par les bâtis non occupés.

2.5.1 Les bâtis occupés par les particuliers

Tableau 5 : Statistiques de l'état de conservation des bâtis occupés par les particuliers

Effectifs	Bâtis occupés bien conservés	Bâtis occupés mal conservés	Total
Nombre	2	5	7
Pourcentage	28,58 %	71,42%	100%

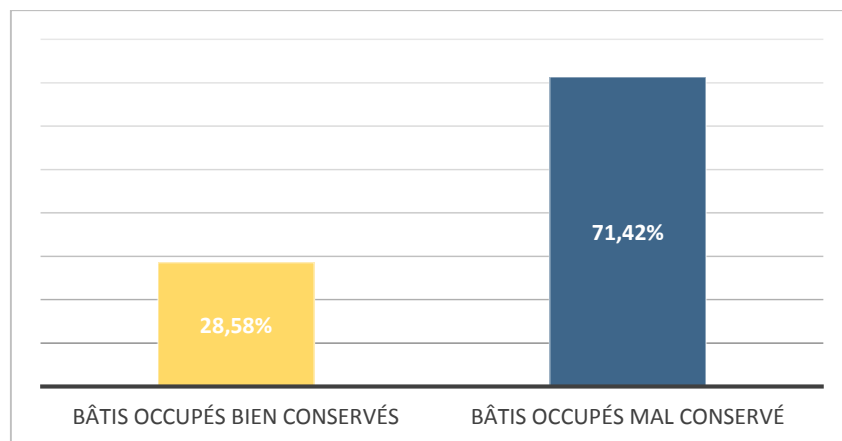


Figure 5: La proportion des bâtis bien conservés

2.5.2 Les bâtis occupés par les services publics ou privés

Tableau 6 : Statistiques des bâtis occupés par les services publics ou privés

Effectifs	Bâtis occupés bien conservés	Bâtis occupés mal conservés	Total
Nombre	5	2	7
Pourcentage	71,42%	28,58%	100%

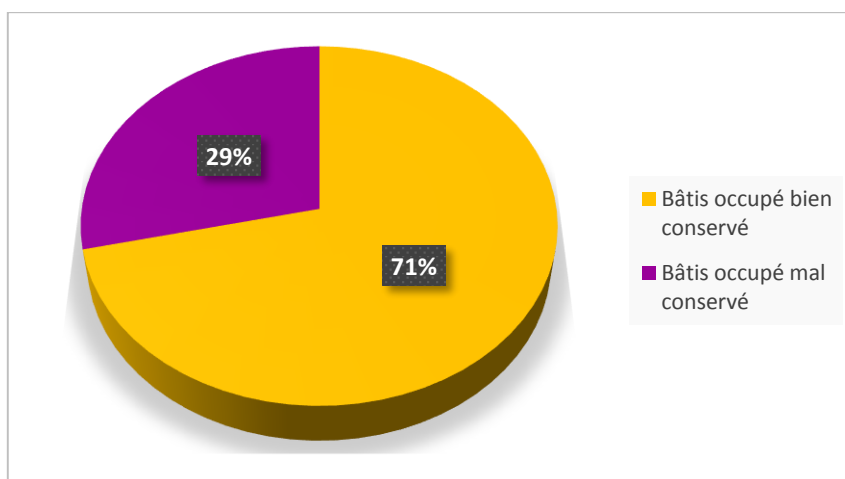


Figure 6 : Proportion des bâtis occupés par les services publics ou privés

2.5.3 Les bâtis coloniaux non occupés ou abandonnés

Tableau 7 : Tableau statistiques de l'état de conservation des Bâtis coloniaux abandonnés

Effectifs	Bâtis non occupés bien conservés	Bâtis non occupés mal conservés	Total
-----------	----------------------------------	---------------------------------	-------

Nombre	3	6	9
Pourcentage	33,33	66,67	100

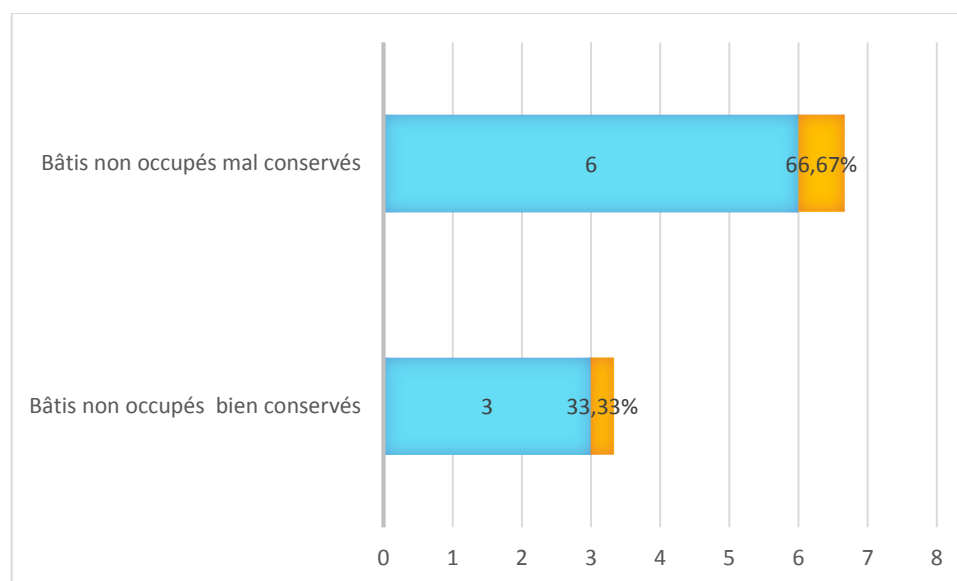


Figure 7 : Proportion des bâtis non occupés bien conservés

L'examen des tableaux et graphiques, montrant l'état de conservation des bâtis, prouve que les bâtis occupés par les services publics et privés sont mieux conservés (71,42%) comparativement à ceux occupés par les particuliers 28,58%. Il découle de cette analyse que les services publics prennent soin de ces bâtis, tandis que les particuliers se préoccupent très peu de leur entretien.

Quant aux bâtis non occupés ou abandonnés, ils sont majoritairement en état de dégradation avancée. Ce constat atteste que les bâtis occupés ont plus de chance de survivre plus longtemps que les bâtis non occupés.

2.6 Analyse du type de dommages subit par les bâtis coloniaux

Les bâtis coloniaux identifiés ont subis divers dommages sur plusieurs composantes de leur compartiment. L'analyse de ces dommages permet aux décideurs de savoir quelles actions il est nécessaire de mener pour assurer la préservation et la valorisation de ces édifices.

2.6.1 Les bâtis coloniaux occupés dans la ville de Savè

Tableau 8 : Statistiques des types de dégradations subies par les bâtis coloniaux occupés

Type de dégradation	Effondrement / fente du mur et	Effondrement / fente du mur et	Effondrement / fente du mur et toiture	Effondrement / fente du mur, toiture	Sol dégradé Fenêtres et	Total
---------------------	--------------------------------	--------------------------------	--	--------------------------------------	-------------------------	-------

	toiture endommagé	envahis par les herbes	endommagée Fenêtres et Portes sans battant	endommagée, et Fenêtres Portes sans battant et Bâtis envahis par les herbes	Portes sans battant	
Nombre	2	1	1	2	1	7
Pourcentage	28,58%	14,28%	14,28%	28,58%	14,28%	100 %

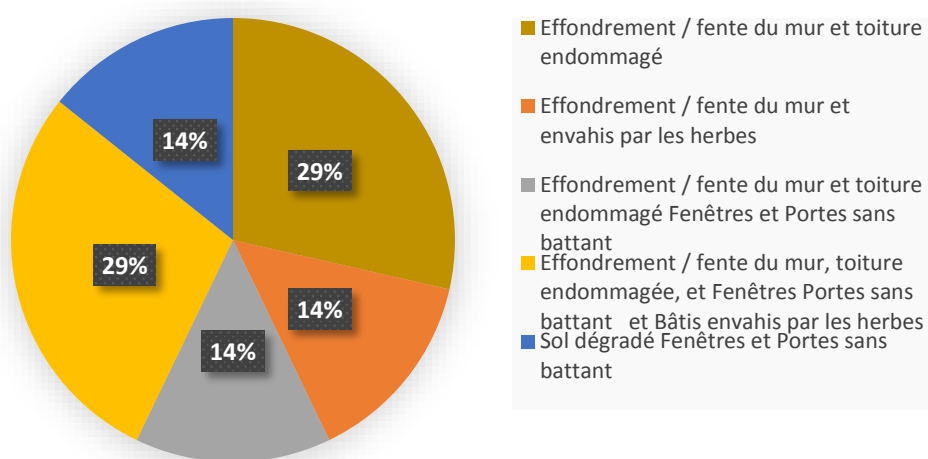


Figure 8: Proportion des types de dommages subis par les bâtis coloniaux occupés

2.6.2 Les bâtis coloniaux non occupés dans la ville de Savè

Tableau 9 : Statistiques des types de dommages subis par les bâtis non coloniaux occupés.

Type de dégradation	Effondrement / fente du mur, toiture endommagée et fenêtres et portes sans battant	Effondrement / fente du mur, toiture endommagée et Sol dégradé	Effondrement / fente du mur et toiture endommagée, fenêtres et portes sans battant et Sol dégradé	Bâtis envahis par les herbes et toiture endommagée	Total
Nombre	2	1	2	2	7
Pourcentage	28,57%	14,29%	28,57%	28,57%	100%

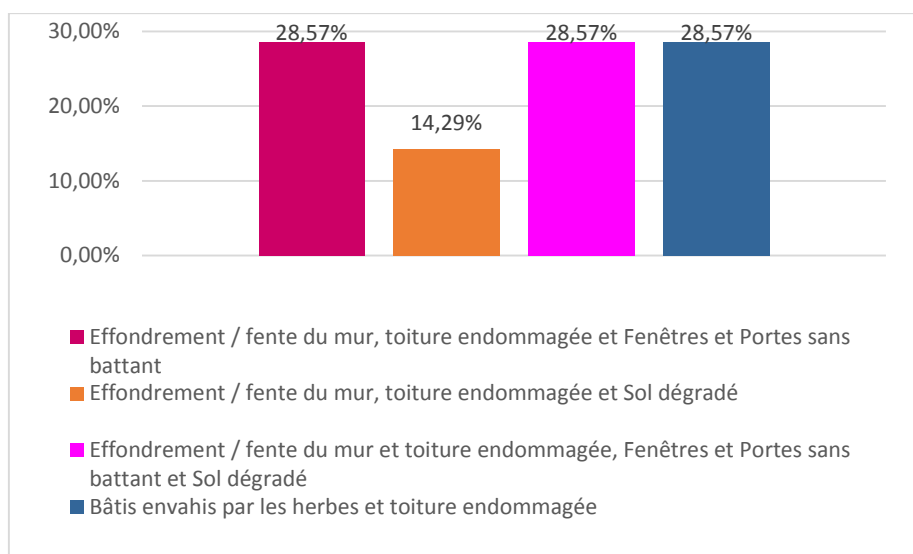


Figure 9 : Proportion des types de dégradations subies par les bâtis coloniaux non occupés

L'analyse des données issues des tableaux et graphiques montre que les bâtis en général, qu'ils soient occupés ou abandonnés, cumulent plusieurs types de dommages. Les dommages liés à l'effondrement, avec des fentes sur le mur, sont plus fréquents sur les bâtis occupés, tandis que les bâtis non occupés ou abandonnés ont tous leur toiture endommagée.

2.7 Mise en relation de l'analyse avec la problématique et les objectifs de départ, vérification des hypothèses.

Il ressort de l'analyse des résultats que la population locale et les autorités politico-administratives méconnaissent la valeur et l'importance patrimoniale et historique des joyaux, que constituent les bâtis coloniaux. Cette méconnaissance de leur valeur patrimoniale explique en partie l'absence d'une politique de protection et de valorisation des bâtis coloniaux. Pour corriger cette négligence, il importe que ces "témoins" de l'histoire coloniale de la ville de Savè, soient restaurés pour la conservation de l'héritage fragile du bâti lié à la colonisation et le développement du tourisme culturel dans la localité.

Facteur d'identification et d'attractivité, le patrimoine culturel contribue à la cohésion sociale, au renforcement des liens sociaux et à l'intégration des communautés. A cet effet, les édifices coloniaux représentent un atout pour la revitalisation de la ville de Savè ; ils font partie de son identité. Une telle identité pourrait être altérée, si les mesures ne sont pas prises pour assurer la préservation de ces bâtis, afin qu'ils échappent à la démolition programmée ou accidentelle. Les démarches pour la préservation et la valorisation de ces édifices devraient instaurer une collaboration entre les spécialistes, notamment l'urbanisme et le patrimoine, afin que la façon dont on gère le bâti colonial puisse avoir des retombées directes sur la communauté. C'est

d'ailleurs pourquoi il paraît nécessaire d'envisager la création, dans l'un de ces édifices coloniaux d'un centre d'interprétation où l'on pourrait transmettre les savoir-faire, les pratiques artisanales en voie de disparition aux générations montantes, pour non seulement contribuer à la rénovation de ces bâtis, mais également pour drainer les touristes vers « la ville des trois mamelles ».

Dans bien des cas, ces maisons coloniales sont transformées en musées ou centres de documentation. Il serait intéressant de faire, de la Résidence du Commandant, un centre d'interprétation au profit de la communauté, des élèves, des étudiants, des chercheurs et des visiteurs. En effet, l'interprétation du patrimoine renvoie à l'ensemble des activités potentielles destinées à augmenter la conscience publique et à renforcer sa compréhension du site culturel patrimonial. Ceci peut inclure des publications, des conférences, des installations sur site, des programmes éducatifs, des activités communautaires ainsi, que la recherche, la formation et l'évaluation permanente du processus, même d'interprétation, (La Charte d'Ename, 2007).

Il est également possible de mettre en œuvre un projet visant la rénovation et la réaffectation de la résidence de SACRAMENTO à un espace de résidence d'artiste, afin de favoriser l'émergence et la promotion des artistes locaux. Cette initiative favorisera l'éclosion des créations artistiques et l'émergence des jeunes artistes à travers une section d'initiation et de formation en arts plastiques, dont le dessin spécifiquement pour les écoliers. « Une résidence d'artiste, d'après Artlex, un dictionnaire d'art sur le Web, permet aux artistes de vivre et de travailler dans un environnement différent de leur studio ou espace de travail traditionnel. L'idée est qu'en se retirant de la société, l'artiste peut réfléchir et voir le monde de différentes manières, avec une vision plus raffinée et affinée ».

Il convient également de prendre des mesures juridiques visant la protection du patrimoine culturel en général et des bâtis coloniaux en particulier. De nos jours, « la patrimonialisation de l'espace colonial » est au cœur des débats dans de nombreux pays africains, parfois même au détriment de la promotion des valeurs endogènes. « La patrimonialisation de l'espace colonial est aujourd'hui une question abordée par de nombreux États africains, comme en témoignent les demandes d'inscription de sites coloniaux sur la liste du patrimoine mondial, alors que parfois ces pays n'ont pas souhaité faire inscrire sur cette liste des sites habités vernaculaires » (Alain Sinou, 2000,19). Il est vrai que le discours patrimonial n'est développé que dans les cercles universitaires par des experts en patrimoine, les spécialistes de l'histoire, d'archéologie, d'architecture et de l'aménagement qui s'y intéressent. Ces derniers trouvent dans ces travaux et ces objets d'étude, de nouvelles sources de recherche et de connaissance. (Alain Sinou, 2000)

L'examen objectif des résultats obtenus montre les bâtis coloniaux dans un piteux état de conservation. Un travail d'inventaire des biens et éléments du patrimoine de la ville de Savè n'a jamais été fait jusqu'au moment de notre étude. Ainsi, aucune mesure de préservation et de gestion des bâtis coloniaux n'est mise en place pour valoriser cet héritage historique. Au regard du mauvais état de conservation des bâtis coloniaux dans la ville de Savè, le constat est amer et désobligeant. Les dégradations les plus courantes qui sautent à l'œil sont d'une part l'affaissement des toitures, l'effondrement partiel ou total des murs ou des façades. D'autre part, nous avons la dénaturation par les réfections inappropriées et non conformes aux normes en matière de réhabilitation du patrimoine bâti, la destruction volontaire liée à la poussée démographique ou l'aménagement urbain. C'est le cas du bâtiment de la Prison qui a cédé sa place au Parking à bus. La plupart des bâtis identifiés ne nécessitent pas de gros moyens pour leur rénovation, mais plutôt de la volonté politique.

En général, cet aspect du patrimoine matériel et les vestiges qui les caractérisent sont très peu connus du grand public. Ils ne bénéficient pas encore de la valorisation. Pour assurer leur préservation et leur transmission aux futures générations, il convient de les mettre en valeur. Pour y parvenir, les dispositions doivent être prises pour rendre accessible l'histoire de ces bâtis. Il convient également de susciter l'intérêt des autorités administratives au plan local pour leur mise en valeur, afin de les intégrer dans un circuit touristique prenant en compte l'ensemble des biens patrimoniaux du territoire.



Photo 26 : Quelques images montrant le mauvais état de conservation des bâtis coloniaux

CHAPITRE III : PROPOSITION D'UN PLAN D'AMENAGEMENT ET DE VALORISATION ET PROPOSITION D'UN PROJET PROFESSIONNEL

3.1 Plan d'aménagement

La proposition d'aménagement s'applique aux 23 bâtis coloniaux répertoriés et les actions à mener varient en fonction de l'état de conservation actuel, de la configuration et de l'usage actuel de chacun d'eux. Ces actions concernent les aspects tels que l'accessibilité du site, le dispositif de stationnement, le dispositif d'accueil, les actions de conservation et les actions de protection du site. Les différentes propositions sont consignées dans le tableau ci-après :

Tableau 10 : Proposition d'aménagement

PROPOSITION D'AMENAGEMENT	ACTION A MENER
ACCESSIBILITE	Mobilisation de divers moyens de transport tels que les motos, les voitures, les bus, les vélos pour faciliter la visite des bâtis coloniaux.
DISPOSITIF DE STATIONNEMENT	-Aménagement d'un parking pour les motos et autos à l'extérieur des (23) bâtiments identifiés.
DISPOSITIF D'ACCEUIL DU PUBLIC	Installation d'un service d'accueil et d'une billetterie donnant accès aux sites; Instauration d'un billet de visite, d'une valeur de 1000frs pour les nationaux et 2000f pour les étrangers. Ce billet vous donne droit à une visite guidée de tous les (23) bâtis coloniaux en 3h, Les touristes pourraient aussi visiter en 2 jours, sous la responsabilité d'un guide, les mamelles de Savè et ses potentialités (les murailles en pierres, la sculpture sur pierre des scarifications identitaires shabé), la Maison internationale de Guèlèdè, le Palais royal, les Mausolées de Yèba-bédji et de Chaffa, des jumeaux princes qui ont été enterrés vivant pour conjurer la calamité qui s'abattait sur la capitale du royaume, l'iroko sacré, le Monument de Odoudoua, l'Usine de production de sucre (la sucobé), Installation des signalétiques et des panneaux indicatifs sur les sites, Création d'un Office de tourisme pour accueillir les visiteurs.
	Recrutement d'un professionnel du patrimoine pour assurer la gestion et la préservation des bâtis coloniaux. Dotation du service culturel de la Mairie des moyens nécessaires et des attributions lui permettant de promouvoir le patrimoine culturel et de commercialiser l'offre touristique de la localité à travers la mise en place d'un agenda culturel axé sur une programmation culturelle.

CONSERVATION DU SITE	Instauration d'un plan de conservation urbaine de « la ville coloniale » dans le prochain plan décennal de la Commune, afin de consacrer aux bâtis coloniaux des projets de restauration ; Encadrement des activités de rénovation sur les toitures, les murs et les façades, ainsi que l'entretien d'autres compartiments des édifices.
PROTECTION DU SITE	Inscription des édifices inventoriés sur une liste indicative du patrimoine culturel de la Mairie tout en délimitant les zones tampons autour de ces édifices afin de préserver leur intégrité; Création d'une liste de priorités de tous les bâtis afin de structurer l'intervention des aménageurs au besoin ; Application des lois et conventions qui régissent la gestion et la protection du patrimoine tout en adoptant une réglementation urbaine visant à contrôler la hauteur des maisons aux environs des sites patrimoniaux identifiés ; Proposition d'inscription sur la liste indicative du patrimoine national des édifices coloniaux inventoriés.

3.2 Plan de valorisation

A travers le plan de valorisation, nous voudrions faire ressortir le potentiel des bâtis coloniaux, créer de la valeur ajoutée, afin de les exploiter au profit du tourisme culturel. Cette valorisation prend en compte les aspects culturels, touristiques, communicationnels, pédagogiques et scientifiques.

Tableau 11 : Proposition d'actions de valorisation

VALORISATION	ACTIONS
CULTURELLE	-Transformation du bâtiment en pierre (Maison Sacramento) en un espace de résidence d'artiste afin d'encourager les productions artistiques et de promouvoir par la même occasion les artistes locaux ; -Organisation des résidences d'artistes assorties des expositions collectives ou individuelles sur des thématiques précises ; -Aménagement des espaces d'exposition dans le Campement ; -Organisation des expositions en lien avec l'histoire de la zone d'étude ; - Définition d'une programmation culturelle alléchante et d'un agenda culturel; -Intégration des autres sites culturels, archéologiques et patrimoniaux du pays shabè dans des circuits touristiques afin de diversifier l'offre; -Etablissement des partenariats avec des institutions spécialisées.
	- Formation des guides et animateurs professionnels ; Organisation des visites guidées sur les sites historiques, archéologiques et patrimoniaux afin de permettre aux communautés et aux touristes de mieux connaître l'histoire et les potentiels touristiques du milieu ;

VALORISATIONS TOURISTIQUES	Sensibilisation des élèves, des chefs coutumiers, des élus locaux et des faiseurs d'opinion pour une prise de conscience de la protection et de la promotion du patrimoine ; Collaboration avec les structures hôtelières afin qu'elles offrent des séjours de visite touristique adéquate aux usagers ; Sensibilisation des promoteurs d'entreprises et services afin qu'ils offrent des bourses ou demi bourses de visite à leurs employés sur les sites ; Acquisition d'un moyen de locomotion pour assurer le transport des visiteurs sur tout le circuit des 23 bâtis coloniaux inventoriés et les autres sites historiques, culturels, archéologiques et touristiques de la ville; -Installation des artistes et des artisans dans l'un des bâtis restaurés pour la circonstance où ils peuvent vendre leurs produits.
VALORISATIONS PEDAGOGIQUES	Organisation des ateliers de pratique artisanale au profit des visiteurs et des adolescents dans les bâtis du bureau de l'inspection du Nord après leur restauration ; Organisation périodique des conférences-débats thématiques au Centre culturel français, Documentation des pratiques culturelles et cultuelles à partir de la traduction orale collectée auprès des personnes ressources, Sensibilisation des établissements scolaire dans le sens des visites pédagogiques, afin de contribuer à l'éducation culturelle et de susciter un intérêt auprès des élèves.
ACTIVITES SCIENTIFIQUES	Encadrement des études effectuées par les chercheurs et les étudiants sur les thématiques relatives à l'histoire et à la culture shabè ; Organisation, dans le bâtis restauré de la Résidence des cheminots, des ateliers, des séminaires et des colloques pour, non seulement divulguer les résultats des recherches sur la zone d'étude, mais aussi pour l'approfondissement de certains sujets, Initiation des jeux concours, couronnés des distinctions sur les réalités socioculturelles et historiques de la zone d'étude à l'intention des apprenants, afin de susciter en eux la curiosité de recherche. Les distinctions pourraient se dérouler dans le bâti rénové de la maison de l'agriculture, Collecte des biens d'une certaine valeur et d'une certaine époque ; Formation des spécialistes chargés de la préservation et de la promotion du patrimoine. Celle-ci pourrait se dérouler dans le bâti restauré de l'école régionale; Mise en place d'un comité de suivi et de gestion des biens patrimoniaux. Ce comité pourrait être logé dans l'un des bâtis restaurés pour la circonstance. Installation d'une bibliothèque dans le bâtiment de la Résidence du Directeur de la SOCOTAB après restauration. Celle-ci pourrait contenir tous les documents (mémoires, articles scientifiques, opuscules) portant sur l'histoire, la géographie, l'anthropologie, la sociologie, les lettres de toute l'aire culturelle yoruba.

4. Projet professionnel

4.1. Création d'un centre d'interprétation de l'histoire coloniale à Savè

Tableau 12 : Fiche signalétique du projet

Intitulé du Projet		Création d'un Centre d'Interprétation de l'histoire coloniale à Savè		
Porteur du projet :		DACSSE de la Mairie de Savè		
Institutions partenaires du projet :		- Institut National des Métiers d'Art, d'Archéologie et de la Culture (INMAAC), DFAC, Union Européenne, Ambassade France près le Bénin.		
Budget total du projet :		Apport	Montant en FCFA	%
		Porteurs de projet	30645604	10%
		Autres partenaires éventuels (subventions attendues).	275810436	90%
		Total projet	306456040	100%
Durée du projet :		10 mois		
A	<i>Département :</i>	Collines		
	<i>Commune :</i>	Savè		
Objectif général du projet		Mettre en lumière l'histoire coloniale en créant un Centre d'interprétation dans l'un des bâtis coloniaux.		
	Bénéficiaires du projet	Population de Savè et environs, les apprenants, les touristes, les artistes, les historiens, les historiens de l'art et autres experts, etc.		
	Autre(s) Partenaire(s)	Nous sommes favorables à tous types de partenariats et de collaboration pour l'aboutissement du projet.		

4.2. Fiche de la structure porteuse du projet

Tableau 13 : Porteur du projet

Nom du porteur du projet :	DACSSE de la Mairie de Savè
Statut actuel du demandeur :	Etudiant
Objet social :	Nous avons l'ambition d'apporter notre contribution à une meilleure connaissance de l'histoire du pays shabè en particulier et du monde Yoruba en général. Un accent particulier sera mis sur le rayonnement du patrimoine bâti en lien avec la colonisation. Nous souhaitons également œuvrer pour la promotion des initiatives culturelles, la sauvegarde des œuvres patrimoniales et l'émergence des artistes africains. A long terme, notre intention est de mener des actions pour le rayonnement du patrimoine africain et le développement de l'art en Afrique.
Coordonnées :	+229 67812342 / afoudaelie@gmail.com
Contexte et justification :	S'il est vrai que le tourisme culturel est un moteur du développement, il est d'autant plus vrai, que le patrimoine culturel est son essence, c'est-à-dire la sève qui nourrit l'arbre fruitier qu'est le tourisme. Il est donc nécessaire d'entretenir, de promouvoir, de préserver et de sauvegarder le patrimoine culturel aussi longtemps que possible, afin de préserver la mémoire collective, de transmettre les valeurs culturelles, identitaires et patrimoniales à la génération montante. La valorisation du patrimoine permet également de développer le tourisme culturel et d'en tirer profit. Mais, en pays shabè, les bâtis coloniaux et autres sites historiques, archéologiques et patrimoniaux sont détruits aussi bien par les particuliers que les structures décentralisées lors des travaux d'aménagement. De même, les chants, les danses et à certaines pratiques artisanales sont en voie de disparition. c'est dans la perspective de contribuer à la valorisation et la préservation de ces valeurs patrimoniales que s'inscrit ce projet.

4.3. Fiche de projet

4.3.1 Résumé du projet

A l'instar de la plupart des villes historiques africaines (Gorée au Sénégal, Grand Bassam en Côte d'Ivoire...), la ville de Savè, située au centre du Bénin, regorge d'impressionnantes empreintes de la colonisation, qui restent encore bien visibles. Les infrastructures administratives, économiques, scolaires, sanitaires, religieuses et culturelles de la période coloniale y subsistent encore et témoignent de l'importance économique et stratégique, que représentait cette ville au cours de la période coloniale. Ces infrastructures, qui

ont acquis, avec le temps, une valeur patrimoniale, ne bénéficient d'aucune attention particulière et ne font l'objet d'aucune mesure de protection et de mise en valeur de la part de la communauté et de l'administration locales.

Le présent projet vise à créer un Centre d'interprétation et de recherche sur l'histoire du pays shabè en particulier et du monde Yoruba en général. Le bâtiment de la Résidence du Commandant sera réhabilité pour abriter cette institution dans le but de valoriser l'histoire, la culture et le patrimoine de ladite ville. Prévu pour se dérouler du 15 Octobre 2023 au 30 Août 2024, ce projet a un budget estimatif de 306.456.040FCFA (100 avec un apport de 30.645.604FCFA représentant 10% du budget pour les porteurs du projet et une attente de subvention de 275.810.436FCFA soit 90% du budget des partenaires.

4.3.2 Description de l'intervention

Tableau 14 : Cadre logique

	Logique d'intervention	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)	Sources de vérification
Objectif global	Mettre en lumière l'histoire coloniale à Savè en créant un centre d'interprétation.		
Objectifs spécifiques	1-Rénover la Résidence du commandant, actuel, siège de la Mairie de Savè, 2- Mettre à contribution les experts pour faire de ce bâtiment un centre d'interprétation, 3- Attirer les touristes à divers niveaux	- Etude de faisabilité - Travaux de rénovation du centre - Partenariat avec les établissements, scolaires, les entreprises, les structures hôtelières, la. Publicité.	Toutes les informations seront publiées sur les plateformes de communication du projet.
Résultats	- Recommandations pour la mise en œuvre du projet, - Exécution des travaux - Accueil des touristes	- Rapport de l'étude de faisabilité - Effectivité de la création du centre - Cahier de visite	- Les informations publiées -Les informations rapportées par les médias sociaux et conventionnels.

Tableau 15 : Proposition pour le cadre d'intervention

Activités	Moyens
Etude de faisabilité - Proposition d'un plan d'architecture - Exécution des travaux de réhabilitation du bâtiment - Production artistique et artisanale - Réunion récapitulative - Recrutement et formation des animateurs du centre - Montage de la première exposition du centre - Inauguration - Communication	Gestionnaire du patrimoine culturel, Historien, Historien de l'art, Sociologue, ethnologue, etc. Architecte Main d'œuvre Artistes, Artisans Guides, Animateurs, conservateur Un scénographe Un graphiste Réalisateurs Des journalistes culturels Des photographes professionnels Un agent de sécurité

4.3.3 Calendrier d'exécution du projet (Chronogramme)

Activités	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.024	Fèv.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août
	PREMIERE PHASE										
1.1 : Etude de faisabilité	↔	↔	↔								
1.2 : Proposition d'un plan d'architecte				↔	↔						
1.3 : Exécution des travaux de réhabilitation du bâtiment						↔	↔	↔	↔		
				DEUXIEME PHASE							
2-1 Production des objets à monter							↔	↔	↔		
2-2 : Réunion récapitulative										↔	
2-3 : Montage de la première exposition du centre			↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	
2-4 : Mise en place d'un plan de communication								↔	↔	↔	↔
2-5 : Inauguration											↔
Rapport d'exécution du projet											↔

4.3.4 Fiche de budget

Tableau 16 : Budget prévisionnel du projet

Budget prévisionnel du projet et plan de financement (en FCFA)					
Budget prévisionnel					
Nature des dépenses	Nombre d'unité	Période	Coût unitaire	Coût total	% du total du projet
1. Personnel					
1.1. Coordonnateur du projet	1	10 mois	530 000	5 300 000	
1.2. Equipe pour l'étude de faisabilité	8	3 mois	500 000	12 000 000	
1.3. Équipe de suivi et d'évaluation	4	2 mois	200 000	1.600 000	
1.4. Chargé de communication pour le projet	1	3 mois	250 000	750 000	
Sous-total 3. Personnel				19.650.000	6,41%
3. Capitalisation					
3.1. Cabinet d'architecte				65. 000 000	
3.2. Exécution des travaux				128. 000 000	
3.4. Montage de l'exposition du centre				36. 253375	
3.5. Formation des animateurs du centre				16. 850 200	
5.1. Carburant, déplacement et appel téléphonique		10 mois	1 225 000	1.025 000	
5.2. Production des objets à exposer				32. 500 000	
5.6. Dépliant et Prospectus				1.65 000	
5.7. Déplacements des œuvres				1. 275 000	
Sous-total 5. Capitalisation				281.068.575	91,71%
6. Communication					
6.1. Dépenses liées à la communication				4 500 000	
6.2. Impression des invitations pour l'inauguration				210 100	
Sous-total 7. Communication				4.710.100	1,54%
7. IMPREVUS (3% maximum du montant total du budget)					
7.1. Autres				1.027365	
Sous-total 9. Imprévus				1.027365	0,34%
TOTAL (coûts directs + coûts indirects + imprévus)				306.456.040	100 %

4.3.5 Partenaires potentiels du projet

La réalisation de ce projet dont le budget estimatif s'élève à 306.456.040 Fcfa se fera en plusieurs étapes. Un projet aussi gigantesque nécessite la mobilisation de moyens (financiers et techniques) au niveau local, mais également, la contribution des partenaires au développement. Le tableau ci-dessous présente le point récapitulatif des potentiels acteurs ainsi que la contribution de chacun d'eux.

Tableau 17 : récapitulation des potentiels partenaires et leurs contributions

<i>Etapas de la réalisation du projet</i>	<i>Activités</i>	<i>coût</i>	<i>Partenaires</i>	<i>Contributions</i>
1^{ère} Phase	Etude de faisabilité	95. 862 340	- Ministère du tourisme, de la culture et des arts, Ministère du cadre de vie, des transports chargé du développement durable	-Garant du cadre institutionnel et juridique pour une meilleure coopération, -Maître d'œuvre - Financement partiel du projet à hauteur de 35% du cout.
			- Getty Foundation. - Wallonie-Bruxelles - Unesco	-Formation des acteurs impliqués dans la mise en œuvre de ce volet du projet (20%), -Financement partiel du projet à hauteur de 45% du cout.
2^{ème} Phase	Restauration/ réhabilitation du bâtiment devant abriter le centre d'interprétation	108. 360 745	-Ambassade de France près le Bénin, -Agence Française pour le Développement, - Ministère du cadre de vie, des transports chargé du développement durable	- Formation des acteurs (10%) -Financement partiel de ce volet du projet à hauteur de 60% du Coût
			-Union Européenne, -Unesco	-Financement partiel de ce volet du projet à hauteur de 30% du Coût

3^{ème} Phase	Production des objets à monter pour l'exposition	36. 617 250	-Fond Africain pour la Culture, - Wallonie-Bruxelles -Fond régional d'aide à la culture	-Transfert de compétences ou transmission de technique (15%), - Financement partiel de ce volet du projet à hauteur de 35% du Coût.
			-Banque Mondiale, -Mairie de Savè	-Organisation d'une résidence aux artistes sélectionnés (20%), -Financement partiel de ce volet du projet à hauteur de 30% de son Coût total
4^{ème} Phase	Montage de la première exposition du centre	32. 253.375	- Wallonie-Bruxelles - Unesco	-Financement partiel de ce volet du projet à hauteur de 55% du Coût de son Coût total -Formation des acteurs (20%).
			-Fond régional d'aide à la culture.	Financement partiel de ce volet du projet à hauteur de 25% de son Coût total
5^{ème} Phase	Mise en place d'un plan de communication et création d'un site web pour le Centre	12.210.125	-Mairie de Savè	Financement partiel de ce volet du projet à hauteur de 60% de son Coût total
			- Ministère du tourisme, de la culture et des arts	Financement partiel de ce volet du projet à hauteur de 40% de son Coût total
6^{ème} Phase	Collecte/ou achats des documents relatant l'histoire et la culture monde yoruba	15. 130. 000	- Fond régional d'aide à la culture, - Fond Africain pour la Culture,	-Financement partiel de ce volet du projet à hauteur de 65% de son Coût total
			-Agence Française pour le Développement,	Financement partiel de ce volet du projet à hauteur de 35% de son Coût total

CONCLUSION

Ayant connu une période historique glorieuse avec l'essor du commerce caravanier, la ville de Savè a attiré l'attention du colonisateur par sa position géographique et les atouts économiques qu'elle offrait à la colonie du Dahomey. De ce fait, la création du Cercle de Savè, en 1909, a favorisé l'émergence d'énormes infrastructures administratives, économiques, culturelles, sanitaires et religieuses d'architecture coloniale, témoins de la notoriété qu'avait acquise Savè à cette époque. Mais, dès les années 1960, cette ville connaît une décrépitude croissante, qui tend à faire disparaître les traces de son prestige. Au regard de l'importance, que prend le patrimoine colonial au cours de notre siècle, la prise en compte de la dimension patrimoniale de ces bâtis coloniaux dans la gestion urbaine est une opportunité pour faire ressortir les autres aspects de son patrimoine culturel.

Cette étude, sur le bâti colonial de la ville de Savè, nous a permis, d'une part, de revisiter l'histoire coloniale du Dahomey en général et de la ville de Savè en particulier. D'autre part, elle nous a permis, de nous rendre compte des prédispositions que présentait la zone d'étude à la construction des bâtis coloniaux dans cette partie du Moyen-Dahomey. Aussi, permet-elle d'examiner les moyens de réhabilitation de ces bâtis, afin de les mettre au service de la valorisation du patrimoine culturel de la zone d'étude.

Reléguer dans l'oubli depuis des décennies, ces bâtis coloniaux ont été, abandonnés dans un état de dégradation et n'ont pas eu droit aux soins et à l'entretien dus à leur rang, faute d'une volonté politique d'identification et de valorisation. Les bâtis coloniaux, qui auraient pu être le socle de l'aménagement et de l'urbanisation de la ville, ont été les parents pauvres de toutes les politiques d'aménagement au point que certains sont tombés en ruine. Les quelques-uns qui subsistent encore sont sous la menace des intempéries, d'autres sont carrément emportés par les travaux d'aménagement. La mentalité ne semble pas changer de sitôt pour préserver et valoriser ces édifices, puisque jusqu'au moment où nous menons cette étude, les autorités locales ne manifestent pas encore d'intérêt à leur sujet. C'est pourquoi, il importe, dès maintenant, que des mesures soient prises pour les préserver et les restaurer.

En abordant cette étude, nous voulons œuvrer pour la réexploitation des bâtis coloniaux, qui subsistent encore, à des fins de valorisation du patrimoine, de promotion du tourisme culturel, de conservation de mémoire et de transmission des valeurs historiques, culturelles et patrimoniales. Puisque tout processus de préservation du patrimoine passe d'abord par l'identification du bien, nous les avons inventoriés, enregistrés, décrits et classés afin de

permettre aux décideurs de prendre connaissance de leur existence. Pour faciliter et orienter les prises de décision, nous avons ébauché un plan d'aménagement et un plan de valorisation sur la base de l'analyse SWOT. Les différentes propositions faites visent une réaffectation de ces bâtis afin qu'ils servent de base pour la promotion et la valorisation du patrimoine culturel de la zone d'étude. Car la ville de Savè regorge d'importants biens et éléments patrimoniaux, qui n'attendent que d'être valorisés pour son rayonnement, son décollage économique, touristique et urbain. Il est donc important que les bâtis coloniaux restants et susceptibles de restauration soient conservés et bénéficient des travaux de réhabilitation. A cet effet, le résultat de notre inventaire pourrait être exploité ou actualisé, pour une mise à jour de l'inventaire général du patrimoine culturel de la ville de Savè.

C'est donc, avec espoir, que nous pouvons, au terme de cette étude, envisager l'avenir des bâtis coloniaux dans cette vieille, cité yoruba. Puissent les considérations exposées, dans les différents chapitres de ce mémoire, montrer, aux autorités locales et acteurs à divers niveaux, le chemin de l'exploitation judicieuse du patrimoine en ce moment où les pays se lancent dans la valorisation et la commercialisation de leurs richesses patrimoniales

Sources et références bibliographiques

1- Sources orales

N° d'ordre	Nom et prénoms	Année de naissance	Fonction	Date et lieu de l'entretien	Substance de l'entretien
1	ADETOUTOU Oni-Shabè	88 ans environ	Roi de Savè,	Interrogé en Mai 2022 au Palais royal Ilé-Lakou	Connaissance sur l'évolution économique de Savè de la royauté à la colonisation.
2	ADIDO Lassissi	62 ans environ	Ex-Maire de la Commune rurale de Adido	Interrogé à Savè en Mai 2022	Connaissance sur la relation entre l'administration coloniale et ADIDO, chef Canton.
3	ADIKPETO Rose	38 ans environ	Agent de santé à l'Hôpital de Plateau,	Interrogée à Savè en Mai 2022	Connaissance sur les fonctions actuelles du Dispensaire colonial.
4	AFOUDA Séraphin	68 ans environ	Ancien conducteur de tracteur,	Interrogé à Savè en Mai 2022	Connaissance sur la création de la SOCOTAB et le mouvement commercial à Zongo
5	ALEBIOTCH OU Justin	87 ans environ	Cultivateur ,	Interrogé à Savè en Avril 2022.	Connaissance sur l'arrivée du chemin de fer et l'importance des étrangers à Savè au cours de la période coloniale.
6	ATCHIKPA Samuel	80 ans environ	Cultivateur	Interrogé au quartier Douane de Savè en Avril 2022	Connaissance sur l'évolution urbaine de Savè marquée par la naissance de nouveaux quartiers au temps colonial.

7	AYEDEGUE Madeleine	83 ans environ	Ménagère	Interrogée à Savè en Mai 2022	Connaissance sur le mouvement commercial des caravaniers, l'importance des étrangers installés à Zongo au cours de la période coloniale.
8	BABADJIDE Olympio Sacramento	48 ans environ,	Chauffeur	Entretien téléphonique (il réside à Parakou)	connaissance sur les activités commerciales de son grand-père, le rapport entre celui-ci et l'administrateur colonial et le contexte de construction de la maison qui porte encore le nom de son grand-père.
9	BIAOU Moïse	71 ans environ	Cultivateur	Interrogé à Orogui en Mai 2022	Connaissance sur le mouvement commercial à Savè au cours de la période coloniale.
10	CHABI Elisabeth		Ménagère	Interrogée à Savè en mai 2022	connaissance sur l'installation des Maisons de l'Agriculture à Savè et les activités commerciales au cours de la période coloniale.
11	DASSI Pierrette	40 ans environ	Religieuse	Interrogée à Savè en Mai 2022	Connaissance sur les œuvres charitables des Sœurs NDA à Savé, la construction de

					l'Hôpital des sœurs NDA.
12	DJEDJE Siméon	83 ans environ	Soudeur	Interrogé à Savè en Mai 2022	Connaissance sur la pléthore des comptoirs commerciaux à Savè et l'influence des travaux du chemin de fer sur l'évolution urbaine de Savè.
13	DORITCHAM OU Hubert	70 ans environ,	Cultivateur	Interrogé à Djabata en Mai 2022	Connaissance sur l'enjeu économique de Djabata pour le Cercle de Savè.
14	EWEDJE Elie	89 ans environ	instituteur en retraite	interrogé à Savè en Mai 2022	Il détient beaucoup de connaissances sur l'évolution économique et politique de Savè de la royauté à la colonisation, la création de l'Ecole régionale ainsi que l'installation des Maisons de commerce.
15	FALETI Ishola	87 ans environ	Instituteur en retraite	Interrogé à Savè en Mai 2022	Connaissance sur l'importance économique et politique de Savè au temps des caravaniers et de la colonisation.
16	IWOLE Orisha	52 ans environ	Chasseur,	Interrogé à Orogui en Mai 2022	Connaissance sur l'impact de la SOCOTAB sur l'évolution urbaine de Savè.
17	MONGADJI Vincent	65 ans environ	Cultivateur ,	Interrogé à Orogui en Mai 2022	Connaissance sur le mouvement

					commercial à Savè et l'arrivée du chemin de fer au cours de la période coloniale.
18	Ogou John Igue Shola Pierre	85 ans environ	Universitaire et chercheur, auteur de plusieurs ouvrages et articles sur Savè et l'espace yorouba en général.	Interrogé au LARES en février 2022	Il détient de précieuses informations sur l'évolution socioéconomique et politique de Savè de la royauté à la colonisation, la création de l'Ecole Régionale, l'installation des Maisons de commerce, l'évolution urbaine de Savè et le bras de fer entre l'administration coloniale et les populations.
19	OLOU Théophile	83 ans environ	Président de l'Association des parents d'élèves CEG-3	Interrogé à Savè en mai 2022	Connaissance sur "les travaux forcés sur le chantier du chemin de fer et la construction de la Résidence du Commandant de Cercle".
20	Ola-Amotchou Oni-Shabè Odjodou II	78 ans environ	Roi Amotchou	Interrogé à Savè en mai 2022	Connaissance sur le rapport entre l'administration coloniale et les autorités traditionnelles
21	SEIDOU Gabriel	90 ans environ	Cultivateur	Interrogé à Savè en mai 2022	Coordonnateur des producteurs de tabac de la zone de Djabata, il nous a

					renseigné sur l'évolution urbaine de Savè et les mouvements commerciaux au temps colonial.
22	Teni Ola Albert	58 ans environ	Enseignant , promoteur du Complexe "Le Repère", interrogé à Savè en Mai 2022.	Interrogé à Savè en mai 2022	Entretien sur l'apport de la gare ferroviaire et l'installation de la SOCOTAB sur l'évolution urbaine de Savè.
23	Yayi Marcel	75 ans environ	Maître catéchiste	Interrogé à Savè en mai 2022	Connaissance sur la création de l'Ecole des missionnaires et la construction de l'Eglise catholique.

BIBLIOGRAPHIE

- Agbaka Opêoluwa Blandine, 2017, « Patrimoine et patrimonialisations au Bénin : entre politiques nationales et réalités communautaires », *Éthique publique* [En ligne], vol. 19, n° 2 consulté le 18 juin 2020. URL : [:http://journals.openedition.org/ethiquepublique/3054](http://journals.openedition.org/ethiquepublique/3054); DOI : <https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.3054>
- Agbaka Opêoluwa Blandine, 2020, Lieux de mémoire et de pouvoir chez les Oman-Jagoun en pays Idaatcha : Egbakokou et Yaka, symboles de la dualité du pouvoir local. Culture and Local Governance/culture et gouvernance locale, 7(1-2) ,40-54 [En ligne], consulté le 18 Octobre 2022 ; DOI <https://doi.org/10.18192/clg-cgl.v7i1-2.5921>.
- Anignikin Coovi Sylvain, 1980, *Les origines du mouvement national au Dahomey 1900-1939*, Thèse de doctorat de 3e cycle, Université Paris VII, , p.199.
- Alain Sinou, 2005, Enjeux culturels et politiques de la mise en patrimoine des espaces coloniaux, in *presses de sciences Po*, pp13-31[En ligne], consulté le 8 Aout 2019 <https://www.cairn.info/revue-autrepart>.
- Ali Babio Sarate, 1994, *Contribution à l'étude des rapports historiques entre les Bariba et les Tchabè pendant la période précoloniale*, Abomey-Calavi, mémoire de maîtrise en histoire, FLASH/UNB, 87 p.
- Asiwaju Ijaola Antony, 1973, 'A note on the History of SAVE'' in *Lagos notes of records*. University of Lagos, Bulletin of Africa studies Vol IV, 29 p.
- Asiwaju Ijaola Antony, 1976, *Western Yorubaland under Colonial Rule 1889-1945*, Lagos, éditions Longman, 303 p.
- Bio Habib Boukary, 2000, *Architecture et structure de bâtiments coloniaux des villes historiques du Bénin : cas de Porto-Novo dans le cadre de la promotion et de la vulgarisation des matériaux locaux*, EPAC, UAC, Mémoire d'Ingénieur, 105 p.
- Boahen Adu Albert, 1989, *Histoire générale de l'Afrique* vol VII. *L'Afrique sous domination colonial 1880-1935*, Paris Présence Africaine / Edicef/UNESCO, 544.p.
- Cercle de Savè, 1909-1922, Rapports mensuels du Cercle de Savè
- Cercle de Savè, Août 1910 et Février 1914, Rapports mensuels du Cercle de Savè
- Cercle de Savè, Février 1914, Rapports mensuels du Cercle de Savè.
- Cercle de Savè, 1917, Rapports mensuels du Cercle de Savè, Octobre 1917.
- Cercle de Savè, 1919, Rapports du troisième trimestre sur le Cercle de Savè, 1919.
- Commandant Boutonnet, 1910, Lettre N°194 adressée au Gouverneur de la colonie à Porto-Novo, Savè, le 27/12/1910.
- Communauté Sabè., 1997, *Bulletin trimestriel de formation, d'information et d'action pour le Développement*, Juillet/Août/Septembre.

- Cornevin Robert, 1981, *La République Populaire du Bénin : des origines Dahoméennes à nos jours*. Paris, édition Maisonneuve et Larose, 584 p.
- Coquery-Vidrovitch Catherine, 1982, Histoire des villes et des sociétés urbaines, tome II : *Les villes coloniales*, Cahier d'Afrique Noire n° 6, Paris, Harmattan, 269 p.
- Couchard André, 1911, *note sur le cercle de Savè*, bordeaux, imprimerie commerciale, p.56
- Dulucq Sophie et Goerg, Odile, 1989, *Les investissements publics dans les villes africaines 1930-1985*, Paris, l'Harmattan, 222 p.
- Dulucq Sophie, 1992, *La France et les villes d'Afrique noire francophones: quarante ans d'intervention (1945-1985)*, Thèse de doctorat d'histoire, Paris VII, 552 p.
- Dunglas Edouard., 1957, « Contribution à l'histoire du Dahomey (Sabe) », in *Etudes Dahoméennes* Tome II, Porto-Novo IRAD, pp. 55-71.
- Dunglas Edouard., 1957, « Contribution à l'histoire du Moyen-Dahomey (Royaume d'Abomey, de Kétou et de Ouidah) », *Etudes Dahoméennes-XIX-*, Tome I., Porto-Novo, IFAN.
- Elegbe Amos, 1975, *Aménagement et Urbanisation des petites Villes du Centre Dahomey: le cas particulier de Savè*, these de 3è cycle, Toulouse, 159.
- Emmanuel Karl, 1970, *Les traités de protectorat français dans le Dahomey (1892-1894)*, Tome 2, thèse de doctorat de (3e cycle) en Histoire, Faculté des lettres et science Humaines, Université de Toulouse, 602. p.
- François George Alphonse Florent Octave, 1906, *Notre colonie du Dahomey, sa formation, son développement, son avenir*, Paris Emile LAROSE, Librairie. 284P.
- Gnacadjia Luc, 1993, 'Le Bénin', in *Rives coloniales-Architecture de Saint-Louis à Douala*, Paris, Parenthèse-ORSTOM-Collection Architectures traditionnelles, pp. 208-242.
- Gbenou Jaurès, 2018, Politiques urbaines et mise en valeur du patrimoine bâti de la ville de Porto-Novo, Mémoire de Maîtrise d'Archéologie DHA/FLASH/Université d'Abomey-Calavi. p.145.
- Gurstelle Walker Andrew, 2013, « Sacred trees of the Savè Hills cultural landscape », *Working Papers in Museum Studies* 10: 1-18, University of Michigan.
- Gurstelle, Walker Andrew, Labiyi Nestor et Agani Simon, 2015, « A Settlement history and chronology in the Savè area of central Benin », in *Azania: Archaeological Research in Africa*, pp. 1-25.
- Gurstelle Walker Andrew, 2015, *The House of Oduduwa: An Archaeological Study of Economy and Kingship in the Savè Hills of West Africa*, A dissertation submitted in partial fulfillment of the requirements for the degree of Doctor of Philosophy (Anthropology) in the University of Michigan, 486 p.
- Ibrahim Bio Dombouri, 1983, *Le chemin de fer dans la colonie du Dahomey : 1900-1914*, P.14.

- Igue Ogunsola John, 2005, *Les Sabe-Okpara : Aperçu historique*, Cotonou, Les Editions du LARES, pp. 9-50.
- Igue Ogunsola John, 1973, *La civilisation agraire des populations du Dahomey et du Moyen-Togo*, Thèse de Doctorat de 3^{ème} Cycle-Paris, Université Nanterre, 292p.
- Igue Ogunsola John., 1980, *Les villes précoloniales d'Afrique tropicale*, Lomé, 53p.
- Igue Ogunsola John, SD, *L'officiel, le parallèle et le clandestin : Commerces et intégration en Afrique de l'Ouest*, pp. 29-51.
- Jean Davallon, 2016, *Penser le patrimoine selon une perspective communicationnelle*, Sciences de la société [En ligne], 99 mis en ligne le 13 février 2019, consulté le 27 mars 2023. URL : <http://journals.openedition.org/sds/5257> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/sds.5257>
- Labiya Nestor, 2007, *Reconnaissance archéologique en pays sabe : contribution à l'histoire du peuplement ancien et précolonial*, Mémoire de Maîtrise d'Archéologie DHA/FLASH/Université d'Abomey-Calavi.
- Labiya Nestor, 2010, *Peuplement historique du pays shabe d'après les sources orales, écrites et archéologiques*, rapport de DEA, FLASH, Université d'Abomey-Calavi.
- Labiya Nestor & Assogba Christophe et al., 2015, « Phénomènes migratoires et question du peuplement dans l'espace yorùbá : une approche historique et archéologique de l'occupation du pays shabe », *Nyame Akuma*, N° 84, pp. 67-80.
- Mairie de Savè, 2005-2009., Plan du Développement Communal (PDC), pp. 20-40.
- Moulero Thomas, 1964, « Histoire et légende de Chabè (Savè) », in *Etudes Dahoméennes*, Tome II, Nouvelles série, Porto-Novo, IRAD, pp. 51-92.
- Moulero Thomas, 1969, « Histoire et légende de Chabè (Savè) (suite) », in *Etudes Dahoméennes*, n°14-15, Nouvelle série, Porto-Novo, IRAD, pp. 29-57.
- Monsi-Agboka, Théodore Tossa Yénamoan., 2000, *Architecture et structure de bâtiments coloniaux des villes historiques du Bénin : cas de Ouidah et de Cotonou dans le cadre de la promotion et de la vulgarisation des matériaux locaux*, EPAC, UAC, Mémoire d'Ingénieur, 197 p.
- Oloukoï Honorine, 1993, *La fonction de transit et son impact sur l'évolution de la société et de la ville de Savè : Contribution à l'histoire coloniale du peuple Tchabe de 1911 à 1936*, Mémoire de Maîtrise en Histoire, DHA/FLASH/Université d'Abomey-Calavi, 88 P.
- Palau Marti Montserrat, 1992, *L'histoire de Sabe et de ses rois*, Paris, Maisonneuve et Larose, 345 p.
- Palau Marti Montserrat, 1993, *Nom, famille et lignage chez les Sabe*, Paris, Maisonneuve et Larose, 369p.
- Palau Marti Montserrat., 1993, *Société et religion au Bénin (les Sabe-Opara)*, Paris, Maisonneuve et Larose, 314p.

- Poulot Dominique, 1997, *Musée, Nation, Patrimoine : 1789-1815*. Paris, Gallimard, coll. Bibliothèque des histoires.
- Poulot Dominique, 1998, *Le patrimoine et les aventures de la modernité*, in Poulot Dominique, dir., *Patrimoine et modernité*, Paris, Éd. de l'Harmattan, coll. Chemins de la mémoire, 7-67.
- République du Bénin, 2021, Loi N° 2021 - 09 du 22 octobre 2021 portant protection du patrimoine culturel en République du Bénin. Porto-Novo, Journal officiel.
- République du Bénin, 1991, Loi N°91-006 du 25 février 1991 portant Charte culturelle en République du Bénin, Porto-Novo, Journal officiel.
- République du Bénin, 2007, Loi N°2007-20 du 23 août 2007 portant protection du patrimoine culturel et du patrimoine naturel à caractère culturel en République du Bénin, Cotonou, ministère de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme.
- République du Bénin, 2013, Politique nationale de la culture (PNC) 2013-2025, Cotonou, ministère de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme.
- République du Dahomey, 1968, Ordonnance N°35/PR/MENJS relative à la protection des biens culturels. Cotonou, Présidence de la République.
- Unesco, 1972, Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel, [en ligne] <http://whc.unesco.org/archive/convention-fr.pdf> (consulté le 18 mars 2019).
- Unesco, 2003, *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*, [en ligne], <http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001325/132540f.pdf> (consulté le 25 juin 2019).
- Sotindjo Dossa Sébastien, 1990, *La gestion urbaine de la ville de Cotonou de 1945 à 1985*, Paris VII, Mémoire de D.E.A., 131 p.
- Subdivision de Savè, 1925, Lettres N° 061 du Chef de la Subdivision de Savè à Monsieur le Commandant du Cercle de Savalou ; Savè, le 25 Novembre 1925.
- Tchibozo Romuald, 2020, « Le palmier à huile, de son statut singulier à l'art contemporain » in Kadya Tall et Romuald Tchibozo (dir), *Circulations et productions cultu(r)elles dans l'Atlantique Sud*, Cotonou, Editions des Diasporas, p.136-161
- Tchibozo Romuald, 2016 « Lieux de mémoire au Bénin, réconciliation ou souvenirs outrageux », in Actes du colloque : *Mémoire, oubli et réconciliation*, Université Alassane Ouattara, pp.65-75
- Toutée Georges, 1908, *Dahomé-Niger-Touareg Notes et récits de voyages*, Paris, 4^{ème} édition, A. Colin, 370 p.
- Vernieres Michel, 2011, Patrimoine, patrimonialisation, développement local : un essai de synthèse interdisciplinaire. [En ligne] sur : [http://www.gemdev.org/publications/patrimoine/MEP%20Patrimoine%20et%20d%E9veloppement%20\(01\)%20intro.pdf](http://www.gemdev.org/publications/patrimoine/MEP%20Patrimoine%20et%20d%E9veloppement%20(01)%20intro.pdf), p. 11. [Consulté le 18-01-2021].

Liste des illustrations

Liste des figures

Figure 1 : Carte de la situation géographique de la zone d'étude	4
Figure 2 : Répartition spatiale des bâtis coloniaux	88
Figure 3 : Proportion des bâtis occupés et ceux non occupés	91
Figure 4: Répartition suivant le statut des occupants des bâtis coloniaux	92
Figure 5: La proportion des bâtis bien conservés.....	93
Figure 6 : Proportion des bâtis occupés par les services publics ou privés.....	93
Figure 7 : Proportion des bâtis non occupés bien conservés.....	94
Figure 8: Proportion des types de dommages subis par les bâtis coloniaux occupés	95
Figure 9 : Proportion des types de dégradations subies par les bâtis coloniaux non occupés	96

Liste des tableaux

Tableau 1 : Taxes perçues entre 1908 et 1912	16
Tableau 2 : L'analyse FFOM	89
Tableau 3 : Statistique de l'inventaire des bâtis coloniaux identifiés	90
Tableau 4 : Statistiques montrant la répartition des bâtis occupés.....	91
Tableau 5 : Statistiques de l'état de conservation des bâtis occupés par les particuliers.....	92
Tableau 6 : Statistiques des bâtis occupés par les services publics ou privés.....	93
Tableau 7 : Tableau des statistiques de l'état de conservation des Bâtis coloniaux abandonnés	93
Tableau 8 : Statistiques des types de dégradations subies par les bâtis coloniaux occupés....	94
Tableau 9 : Statistiques des types de dommages subis par les bâtis non coloniaux occupés.	95
Tableau 10 : Proposition d'aménagement.....	99
Tableau 11 : Proposition d'actions de valorisation.....	100
Tableau 12 : Fiche signalétique du projet	102
Tableau 13 : Porteur du projet	103
Tableau 14 : Cadre logique	104
Tableau 15 : Proposition pour le cadre d'intervention.....	105
Tableau 16 : Budget prévisionnel du projet	106

Liste des photos

Photo 1 : Une vue de la façade de la Résidence du Commandant de Cercle, (Cliché : Elie AFFOUDA, 2022).....	19
---	----

Photo 2: Un pan de mur du Service Automobile (Cliché : Elie AFFOUDA, 2022).	22
Photo 3 : Le bâtiment de la poste, (Cliché : Elie AFFOUDA 2022).	25
Photo 4: Le bureau de la Météo (cliché : Elie AFFOUDA, 2022).	28
Photo 5: ex- Poste de commissariat de police (Cliché : Elie AFFOUDA, 2022).	31
Photo 6 : Les Bâtiments du bureau de l’inspection des Cercles du nord (Cliché : Elie AFFOUDA, 2022).	33
Photo 7: L’usine de la CAITA, (Cliché : Elie AFFOUDA 2022).	36
Photo 8: La Résidence du Directeur de la SOCOTAB, (Cliché : Elie AFFOUDA, 2022).	40
Photo 9: Maison de l’agriculture, (Cliché : Elie AFFOUDA, 2022).	43
Photo 10 : La SICCA, (Cliché : Elie AFFOUDA, 2022).	46
Photo 11: La CFAO, (Cliché : Elie AFFOUDA, 2022).	49
Photo 12: La gare OCBN, ex (OCDN), (Cliché Elie AFFOUDA, 2022).	52
Photo 13: ex-Résidence des prêtres (Cliché : Elie AFFOUDA, 2022).	55
Photo 14: La Résidence des sœurs NDA (Cliché: Elie AFFOUDA, 2022).	58
Photo 15 : l’Eglise catholique Saint-Joseph, (Cliché: Elie AFFOUDA, 2022).	61
Photo 16: Le Campement, (Cliché : Elie AFFOUDA, 2022)	64
Photo 17: Centre Culturel Français, (Cliché : Elie AFFOUDA, 2022).	67
Photo 18: La Cantine OPT, (Cliché : Elie AFFOUDA, 2022).	70
Photo 19: Maison Sacramento (Cliché: Elie AFFOUDA, 2022).	73
Photo 20 : La Résidence des cheminots, (Cliché : Elie AFFOUDA, 2022).	75
Photo 21: Dispensaire des Sœurs NDA, (Cliché Elie AFFOUDA 2022).	79
Photo 22: Dispensaire colonial, (Cliché : Elie AFFOUDA, 2022).	82
Photo 23: Le bâtiment de l’Ecole Régionale, (Cliché Elie AFFOUDA 2022)	85
Photo 24 : Quelques images montrant le mauvais état de conservation des bâtis coloniaux..	98

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	ii
DEDICACE.....	iv

REMERCIEMENTS	v
SIGLES ET ABREVIATIONS	vi
RESUME.....	vii
ABSTRACT	vii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE, INSTITUTIONNEL ET METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE	5
1.1. Contexte théorique	5
1.1.1. Justification du choix du sujet.....	5
1.1.2. Etat de la question et revue de littérature	5
1.1.3 Problématique.....	7
1.1.4 Objectifs de la recherche	8
1.1.5 Hypothèses de recherche	8
1.2 Clarification des concepts	8
1.3 Cadre institutionnel	10
1.4. Approche méthodologique	11
1.4.1 Techniques et instruments de recherche.....	13
1.4.2 Déroulement de l'étude durant le stage.....	13
1.4.3 Situation géographique favorable.....	14
1.4.4 Situation sociopolitique et économique favorable	15
CHAPITRE II : INVENTAIRE DU BATI COLONIAL DE LA VILLE DE SAVE : TRAITEMENT DES DONNEES RECUEILLIES ET ANALYSE DES RESULTATS	17
2.1 Les édifices administratifs et économiques.....	17
2.1.1 Les infrastructures administratives.....	17
2.1.2 Les infrastructures économiques	35
2.2. Les infrastructures religieuses, culturelles et résidentielles	53
2.2.1 Les infrastructures religieuses.....	53
2.2.3 Les infrastructures culturelles ou de loisir	62
2.2.4 Les infrastructures résidentielles	71
2.2.5 Les infrastructures sanitaires et scolaires	77
2.3 Analyse des résultats au fur et à mesure du dépouillement et du traitement des informations recueillies	89
2.3.1 Diagnostic patrimonial des édifices inventoriés.....	89
2.4 Analyse statistique des données	90
2.4.1 Inventaire du patrimoine des bâtis en lien avec la colonisation dans de la ville de Savè.....	90

2.4.2 Statut des occupants des bâtis coloniaux.....	91
2.5 Etat de conservation des bâtis coloniaux.....	92
2.5.1 Les bâtis occupés par les particuliers	92
2.5.2 Les bâtis occupés par les services publics ou privés	93
2.5.3 Les bâtis coloniaux non occupés ou abandonnés	93
2.6 Analyse du type de dommages subit par les bâtis coloniaux	94
2.6.1 Les bâtis coloniaux occupés dans la ville de Savè	94
2.6.2 Les bâtis coloniaux non occupés dans la ville de Savè	95
2.7 Mise en relation de l'analyse avec la problématique et les objectifs de départ, vérification des hypothèses.....	96
CHAPITRE III : PROPOSITION D'UN PLAN D'AMENAGEMENT ET DE VALORISATION ET PROPOSITION D'UN PROJET PROFESSIONNEL.....	99
3.1 Plan d'aménagement	99
3.2 Plan de valorisation	100
4. Projet professionnel.....	102
4.1. Création d'un centre d'interprétation de l'histoire coloniale à Savè.....	102
4.2. Fiche de la structure porteuse du projet	103
4.3. Fiche de projet.....	103
4.3.1 Résumé du projet.....	103
4.3.2 Description de l'intervention.....	104
4.3.3 Calendrier d'exécution du projet (Chronogramme)	105
4.3.4 Fiche de budget	106
CONCLUSION	109
Sources et références bibliographiques	111
BIBLIOGRAPHIE	116
Liste des figures	120
Liste des tableaux.....	120
Liste des photos.....	121
TABLE DES MATIERES	122